

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

21 September 1990

Doc. 6288

REPORT

**on Hungary's application for membership
of the Council of Europe**

(Rapporteur : Mr SCHIEDER,
Austria, Austrian Socialist Party)

The problem

Hungary is the first former "Eastern bloc" member to seek to join the Council of Europe, and it is the task of the Parliamentary Assembly to give an opinion to the Committee of Ministers, before the latter issues an invitation. In formulating its opinion the Assembly traditionally concentrates on the provision in the Statute that "every member of the Council of Europe must accept the principles of the rule of law and of the enjoyment by all persons within its jurisdiction of human rights and fundamental freedoms".

The solution

The Rapporteur has chosen to widen his approach, in view of Hungary's special importance as the first of a series of post-Communist candidates. Despite a sometimes critical appraisal, the Rapporteur adopts a strongly positive position, especially in the light of Hungary's verified success in introducing fully democratic structures, extensive new legislation and her convincing commitment to the building of a new Europe, based on the ideals for which the Council of Europe has striven since its creation in 1949.

I. Draft opinion

1. The Assembly has received from the Committee of Ministers a request for an opinion on the accession of Hungary to the Council of Europe (Doc. 6154), in pursuance of Statutory Resolution (51) 30 A adopted by the Committee of Ministers on 3 May 1951.

2. It recognises the transformation in Hungary, especially the development of parliamentary democracy, illustrated in particular by constitutional provision for the separation of powers, a democratically elected parliament following a

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

21 septembre 1990

Doc. 6288

RAPPORT

**sur la demande d'adhésion de la Hongrie
au Conseil de l'Europe**

(Rapporteur : M. SCHIEDER,
Autriche, Parti socialiste autrichien)

Le problème

La Hongrie est le premier des anciens membres du « bloc de l'Est » à demander son adhésion au Conseil de l'Europe, et il appartient à l'Assemblée parlementaire de donner son avis au Comité des Ministres avant que celui-ci n'adresse une invitation. En formulant son avis, l'Assemblée s'attache traditionnellement aux dispositions du Statut selon lesquelles « tout membre du Conseil de l'Europe reconnaît le principe de la prééminence du droit et le principe en vertu duquel toute personne placée sous sa juridiction doit jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

La solution

Le rapporteur a tenu à élargir son approche, en considération de l'importance particulière de la Hongrie, premier d'une série de candidats ex-communistes. Malgré une appréciation parfois critique, le rapporteur adopte une position résolument positive, en particulier à la lumière du succès avéré de la Hongrie dans l'adoption de structures pleinement démocratiques, d'une importante législation nouvelle, et de l'engagement convaincant du pays dans l'œuvre de construction d'une nouvelle Europe fondée sur les idéaux pour lesquels le Conseil de l'Europe se bat depuis sa création en 1949.

I. Projet d'avis

1. L'Assemblée a reçu du Comité des Ministres une demande d'avis sur l'adhésion de la Hongrie au Conseil de l'Europe (Doc. 6154), conformément à la Résolution statutaire (51) 30 A adoptée par le Comité des Ministres le 3 mai 1951.

2. Elle reconnaît la transformation qui a eu lieu en Hongrie, et en particulier le développement de la démocratie parlementaire, illustré notamment par des dispositions constitutionnelles touchant la séparation des pouvoirs, l'élection démocratique

universal, free and secret ballot, observed by an *ad hoc* committee of our Assembly, and by the organisation of local elections on 30 September.

3. The Assembly notes the readiness of Hungary to guarantee the principle of the rule of law, human rights and fundamental freedoms, which is demonstrated in particular by the new legislation already in force and in Hungary's firm intention to accede to the European Convention on Human Rights.

4. It expresses its appreciation for the co-operation of the Hungarian special guest delegation in the work of the Assembly and the hospitality offered by Hungary to several Assembly committee meetings as well as to the Conference on Economic Reform in Central and Eastern Europe: a challenge for all Europe (May 1990) and that foreseen for May 1991 on Parliamentarians and NGOs: politics and citizens.

5. It also welcomes the fact that Hungary has signed the following European conventions drawn up in the Council of Europe:

- i. European Cultural Convention;
- ii. European Convention on Information on Foreign Law;
- iii. Additional Protocol to the European Convention on Information on Foreign Law;
- iv. Convention on the Conservation of European Wildlife and Natural Habitats;
- v. European Convention on Spectator Violence and Misbehaviour at Sports Events and in particular at Football Matches;
- vi. Convention for the Protection of the Architectural Heritage of Europe;
- vii. European Convention on Transfrontier Television,

and appreciates the declarations made before the organs of the Council of Europe by former Prime Minister Nemeth and former Foreign Minister Horn and the commitment to Europe expressed by Prime Minister Antall when introducing his government's programme in May 1990.

6. The Assembly considers that Hungary is able and willing:

- i. to fulfil the provisions of Article 3 of the Statute which stipulates that "every member of the Council of Europe must accept the principles of the rule of law and of the enjoyment by all persons within its jurisdiction of human rights and fundamental freedoms";

du parlement au scrutin universel, libre et secret, suivie par une commission *ad hoc* de notre Assemblée, ainsi que par l'organisation d'élections locales qui auront lieu en novembre prochain.

3. L'Assemblée note que la Hongrie a la volonté de garantir le principe de la prééminence du droit ainsi que les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ce que prouvent en particulier la nouvelle législation déjà en vigueur et la ferme intention du pays d'adhérer à la Convention européenne des Droits de l'Homme.

4. Elle exprime son appréciation pour la coopération des invités spéciaux hongrois aux travaux de l'Assemblée, ainsi que pour l'hospitalité qu'a offerte la Hongrie aux réunions de plusieurs commissions de l'Assemblée, à la Conférence sur la réforme économique en Europe centrale et orientale: un défi pour toute l'Europe (mai 1990) et à celle qui est prévue pour mai 1991 sur les parlementaires et les ONG: politiques et citoyens.

5. Elle se félicite également du fait que la Hongrie ait signé les conventions européennes suivantes élaborées par le Conseil de l'Europe:

- i. Convention culturelle européenne;
- ii. Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger;
- iii. Protocole additionnel à la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger;
- iv. Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe;
- v. Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football;
- vi. Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe;
- vii. Convention européenne sur la télévision transfrontière,

et apprécie les déclarations faites devant les organes du Conseil de l'Europe par l'ancien Premier ministre Nemeth et l'ancien ministre des Affaires étrangères Horn, ainsi que l'engagement vis-à-vis de l'Europe pris par le Premier ministre Antall lorsqu'il a exposé le programme de son gouvernement en mai 1990.

6. L'Assemblée considère que la Hongrie est capable et a la volonté:

- i. de satisfaire aux dispositions de l'article 3 du Statut stipulant que «tout membre du Conseil de l'Europe reconnaît le principe de la prééminence du droit et le principe en vertu duquel toute personne placée sous sa juridiction doit jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales»;

ii. to collaborate sincerely and effectively in the realisation of the aim of the Council of Europe as specified in Chapter I of the Statute of the Council of Europe, thereby fulfilling the conditions for accession to the Council of Europe as laid down in Article 4 of the Statute.

7. The Assembly welcomes the fact that with the accession of Hungary to the Council of Europe the first and certainly not the last of the states of the former Eastern bloc is joining this forum of European democracies, a fact which illustrates and underlines the great transformation in Europe.

8. The Assembly therefore recommends that the Committee of Ministers at its next meeting :

i. invite the Republic of Hungary to become a member of the Council of Europe forthwith ;

ii. attribute Hungary seven seats in the Parliamentary Assembly.

II. Explanatory memorandum by Mr SCHIEDER

1. Introduction

1.1. From 31 May to 2 June the Rapporteur, together with the co-Rapporteurs, Mr Jansson (Committee on Legal Affairs and Human Rights) and Mr Wilkinson (Committee on Relations with European Non-Member Countries), carried out a fact-finding visit to Hungary. During this visit, discussions were held with the Foreign Minister, the former Foreign Minister, the Minister of Justice, the State Secretary at the Ministry of Justice, the President of the Parliament, the Hungarian guest delegation to the Council of Europe, numerous parliamentary committees, representatives of the parliamentary political parties and senior officials of the Foreign and Justice Ministries. The co-Rapporteurs also visited courts and gathered information *in situ* about the judicial system. The Rapporteur, furthermore, took part in the meetings of the Committee on Relations with European Non-Member Countries and the Committee on Parliamentary and Public Relations, as well as in the Council of Europe Economic Conference in Budapest. He also used these opportunities to carry out discussions on these matters, including with the Prime Minister of Hungary, Mr Antall. The Council of Europe delegation was accompanied on its visit to Budapest by Mr Roger Massie, and was received by Mr Peter Sardi of the International Department of the Hungarian Parliament, who by then had all the necessary documents and information at his disposal. The Rapporteur, in addition, carried out at his own expense three other visits to Hungary which had not been officially announced, during which he spoke directly to individual members of parliament,

ii. de collaborer sincèrement et efficacement à la réalisation des objectifs du Conseil de l'Europe tels que précisés au chapitre 1^{er} de son Statut, et de remplir ainsi les conditions d'adhésion au Conseil de l'Europe telles que stipulées à l'article 4 du Statut.

7. L'Assemblée se félicite du fait qu'avec l'adhésion de la Hongrie au Conseil de l'Europe, le premier, et certainement pas le dernier, des Etats de l'ancien bloc oriental adhère à ce forum des démocraties européennes, fait qui illustre et souligne la grande transformation de l'Europe.

8. L'Assemblée recommande par conséquent au Comité des Ministres lors de sa prochaine réunion :

i. d'inviter la République de Hongrie à adhérer sans plus attendre au Conseil de l'Europe ;

ii. d'attribuer à la Hongrie sept sièges à l'Assemblée parlementaire.

II. Exposé des motifs par M. SCHIEDER

1. Introduction

1.1. Le rapporteur a effectué, du 31 mai au 2 juin, une visite d'information en Hongrie en compagnie des corapporteurs, M. Jansson (pour la commission des questions juridiques et des droits de l'homme) et M. Wilkinson (pour la commission des relations avec les pays européens non membres). Dans le cadre de cette visite, des entretiens étaient prévus avec le ministre des Affaires étrangères, l'ancien ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Justice, le secrétaire d'Etat à la Justice, le président du parlement, la délégation hongroise d'invités spéciaux au Conseil de l'Europe, de nombreuses commissions parlementaires, des représentants des groupes politiques du parlement ainsi que des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de la Justice. Les corapporteurs ont également rendu visite à des tribunaux et se sont informés sur place sur la juridiction. Par ailleurs, le rapporteur a participé aux réunions de la commission des relations avec les pays européens non membres et de la commission des relations parlementaires et publiques, ainsi qu'à la Conférence économique du Conseil de l'Europe à Budapest. Il a saisi ces occasions pour avoir des entretiens, notamment avec le Premier ministre hongrois, M. Antall. Pour sa visite à Budapest, la délégation du Conseil de l'Europe était accompagnée de M. Roger Massie du Conseil de l'Europe et elle a été accueillie par M. Peter Sardi du Service international du Parlement hongrois, lequel était aussi à sa disposition pour lui fournir tous les documents et informations requis. Par la suite, le rapporteur s'est encore rendu trois fois en Hongrie, en visite non officielle et à ses propres frais, ce qui

representatives of parties not represented in parliament, lawyers, journalists and artists, in order to expand upon and double check the information he had received from official sources.

1.2. In the course of these visits, it became clear that all the Hungarian documents were very complete and that none of the official facts and figures were false or misleading. The Rapporteurs would therefore like it put on record that they were informed frankly, completely and without reservations. At the same time, many of the unofficial sources showed a certain amount of scepticism — no doubt based on unfavourable experiences over the last decades — as to how some of these well-meaning new provisions would be implemented in practice.

1.3. The Rapporteur and the co-Rapporteurs were fully aware that this application for membership was the first made by a state from the former Eastern Bloc and that the examination carried out in this case would become a yardstick for any future applications. For this reason many questions — such as the matter of minorities — have been discussed in rather greater detail than has hitherto been customary in reports on membership applications.

1.4. It has to be said that the pace of change in Hungary means that new facts arise almost every day. For example, in view of the need for new laws, the parliament was in almost continuous session all summer. Many of the items of information contained in the report at the time of writing may therefore already be out of date by the time the report is discussed in detail. Essentially, the report is based on the situation as at the beginning of August 1990.

1.5. This report is longer than has been customary for reports on states wishing to accede to the Council of Europe. On the one hand, this arises from the requirements already mentioned, on the other hand, the Rapporteur and the co-Rapporteurs were of the opinion that, in view of the many changes in Hungary, the opportunity should be taken straightaway to inform the members of the Parliamentary Assembly more fully through this report about the new Hungary, its politics, economics, culture and historical framework.

2. Historical perspectives

In a few years' time Hungary will be able to celebrate the eleven hundredth anniversary of its existence. It was in 896 that this people of Finno-Ugric origin, which had lived first in Central Asia and later north-east of present-day Bessarabia, entered its present homeland under the leadership of its Prince Árpád. The seven Hungarian tribes

lui a permis d'avoir des contacts directs avec des parlementaires, des représentants de partis non représentés au parlement, des avocats, des journalistes et des artistes, pour compléter et contrôler les informations qui lui avaient été communiquées à titre officiel.

1.2. On a pu constater à cette occasion que la documentation recueillie était complète et qu'aucune des indications fournies par les autorités hongroises n'était fausse ou inexacte. Les rapporteurs tiennent, par conséquent, à souligner qu'ils ont été informés honnêtement, sans réticence et complètement. Lors des nombreux entretiens, de caractère non officiel, les interlocuteurs ont, certes, souvent manifesté un certain scepticisme à propos des applications pratiques d'une partie des nouvelles dispositions favorables, mais cela s'explique sans doute encore par les mauvaises expériences faites au cours des dernières décennies.

1.3. Le rapporteur et les corapporteurs étaient pleinement conscients du fait que cette demande d'adhésion constitue la première d'un Etat de l'ancien bloc oriental et que les critères retenus seront pris en compte pour l'examen de toutes les demandes d'adhésion ultérieures. C'est la raison pour laquelle beaucoup de questions ont été examinées plus en détail — par exemple celle des minorités — que ce n'était d'usage jusqu'à présent dans le cas de rapports concernant des demandes d'adhésion.

1.4. Il importe de faire remarquer qu'en raison des mutations rapides en Hongrie des facteurs nouveaux apparaissent presque quotidiennement. Ainsi, comme il fallait adopter des lois nouvelles, le parlement a siégé presque tout l'été. Une partie des informations contenues dans le rapport risquent donc d'être déjà dépassées lorsqu'on en discutera en détail. Le rapport se fonde, pour l'essentiel, sur la situation début août 1990.

1.5. Le présent rapport est plus long que ne le sont normalement des rapports de ce type présentés au Conseil de l'Europe. Comme on l'a vu, c'est dû, d'une part, aux circonstances, mais, d'autre part, le rapporteur et les corapporteurs étaient aussi d'avis que, compte tenu de l'ampleur de la restructuration en Hongrie, il était opportun de saisir l'occasion de mieux informer les membres de l'Assemblée parlementaire, au moyen de ce rapport, sur la Hongrie nouvelle, sa politique, son économie, sa culture et son histoire.

2. Aspects historiques

Dans quelques années, la Hongrie pourra célébrer le onzième centenaire de son existence : c'est en 896 que ce peuple d'origine finno-ougrienne, installé tout d'abord en Asie centrale, puis au nord-est de la Bessarabie actuelle arriva, sous la conduite du prince Árpád, sur le territoire qu'il occupe aujourd'hui. Le peuple hongrois, avec

were a race of nomadic, warlike horsemen who rapidly occupied the thinly-inhabited marshes of the Frankish and Moravian empire. In 955, after their defeat on the Lechfeld by Emperor Otto I, the Hungarians settled permanently, and two years later the Christian Hungarian State was founded by Stephen I. The centuries which followed are characterised by the acquisition of Slovakia, Croatia and, later, Dalmatia and Bosnia, and by the successful attempts to attract foreign — mainly French and German — settlers.

There is no need to go into detail in this report on the entire history of Hungary, of which some knowledge may be taken for granted, and which is marked by battles against the Habsburgs and unions with the House of Habsburg, battles against the Turks (but also alliances with them), battles against the Russians and, most importantly of all, the battle for independence, freedom and self-determination.

Hungarian history has produced a number of significant figures, notably: Mathias Corvinus, who brought large areas of the Habsburg empire under his rule; the great economic reformer and founder of scientific institutions, Count István Széchenyi; Lajos Kossuth, the campaigner for citizens' and peasants' rights; and Ferenc Deák and Count Gyula Andrássy, who negotiated the terms of the Austro-Hungarian compromise.

It is particularly interesting to note that in the course of its long history Hungary has had three main geographical forms.

2.1. *Historical Hungary*

The first geographical form (from 896 to 1526 and from 1691 to 1918) is the historical

ses sept tribus, était un peuple de cavaliers, nomade et guerrier, qui allait en peu de temps coloniser les régions frontalières faiblement peuplées du royaume franc et morave. En 955, après la défaite de Lechfeld contre l'empereur Otton I^{er}, les Hongrois se sédentarisèrent. Deux ans plus tard, Etienne I^{er} fondait l'Etat chrétien de Hongrie. Les siècles suivants sont marqués par le développement de la Slovaquie, de la Croatie et, plus tard, de la Dalmatie et de la Bosnie, ainsi que par l'ouverture du pays aux étrangers, essentiellement aux Français et aux colons allemands.

Il n'entre pas dans notre propos de retracer en détail toute l'histoire de la Hongrie — histoire qu'on peut supposer connue et qui est jalonnée de luttes contre les Habsbourg et d'alliances avec la Maison de Habsbourg, de combats contre les Turcs (mais aussi d'alliances avec eux), contre les Russes, et qui est marquée surtout par la lutte pour l'indépendance, la liberté et l'autodétermination.

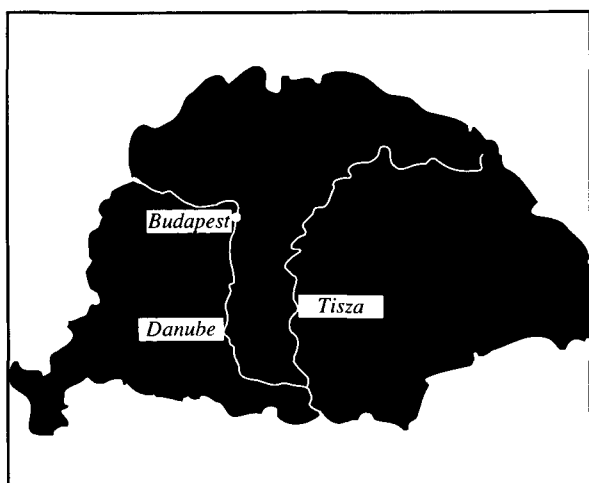
L'histoire de la Hongrie a eu son cortège de personnalités; en voici quelques-unes parmi d'autres: Mathias Corvin, qui étendit son autorité sur de vastes territoires du royaume des Habsbourg; le comte István Széchenyi, le grand réformateur économique et fondateur d'institutions scientifiques; Lajos Kossuth, défenseur des droits des citoyens et des paysans; sans oublier Ferenc Deák et le comte Gyula Andrássy, qui négocièrent les conditions pour parvenir à un équilibre entre l'Autriche et la Hongrie.

Mais il est intéressant de constater qu'au cours de sa longue histoire la Hongrie a connu trois grandes configurations géographiques.

2.1. *La Hongrie historique*

La première configuration géographique (de 896 à 1526 et de 1691 à 1918) est la Hongrie

Historical perspectives / Aspects historiques



Historical Hungary / La Hongrie historique

Hungary from the Carpathians to the Hungarian Alps, branching out to reach the Adriatic.

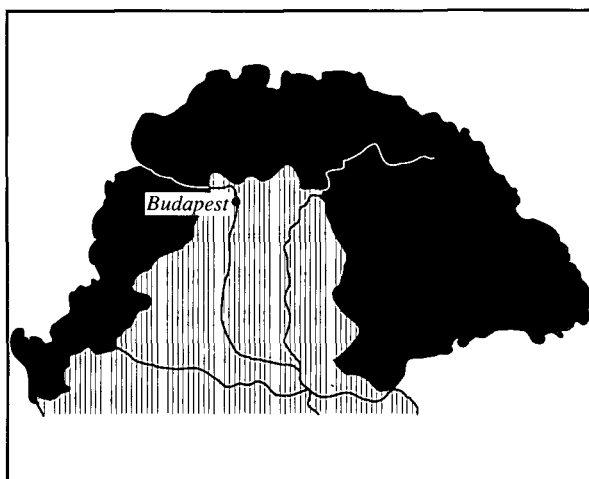
This was the form Hungary took during the Austro-Hungarian monarchy (the legendary designation "k.u.k.", that is to say *kaiserlich und königlich* — imperial and royal — was introduced for matters concerning both parts of the monarchy). Austria and Hungary were two independent states united in the person of their ruler. There was currency and customs union between the two.

On 16 November 1918, a republic was proclaimed in Budapest. The dual monarchy had collapsed after the military defeat of Austria-Hungary. In March 1919, the "Soviet Republic" of Hungary was set up under Béla Kun, which lasted until July of that year. Under the Regent, Admiral Horthy, Hungary called itself an "apostolic kingdom".

historique des Carpathes et des Alpes hongroises, avec une branche allant jusqu'à l'Adriatique.

C'était également la configuration de la Hongrie pendant la monarchie austro-hongroise (le sigle légendaire «k.u.k.», c'est-à-dire *kaiserlich und königlich* — (maison) impériale et royale — fut adopté pour les affaires communes). L'Autriche et la Hongrie étaient deux Etats autonomes liés par la personne du suzerain. Il y avait une union monétaire et douanière.

Le 16 novembre 1918, la république fut proclamée à Budapest. La double monarchie s'était désintégrée après la défaite militaire de l'Autriche-Hongrie. En mars 1919, Béla Kun crée la République hongroise des Conseils, qui dure jusqu'en juillet. Sous l'Amiral Horthy, Régent de Hongrie, le pays est un «royaume apostolique».



Hungary under Turkish rule / La Hongrie sous la domination turque

- = Imperial Hungary / La Hongrie impériale
- = Turkish empire / Empire turc
- = Transylvania (Turkish vassal state) / Transylvanie (Etat vassal turc)

2.2. Hungary under Turkish rule

The second geographical form taken by Hungary was that under Turkish rule, from 1526 to 1691. Even though no significant changes took place in its external borders, there were major boundary changes within the country. Hungary was divided into three parts: Imperial Hungary, the area occupied by the Turks and the Turkish vassal state of Transylvania (*Siebenbürgen*). Transylvania had its own Constitution and is regarded by many historians as the "real" Hungary.

2.3. Hungary since the Treaty of Trianon

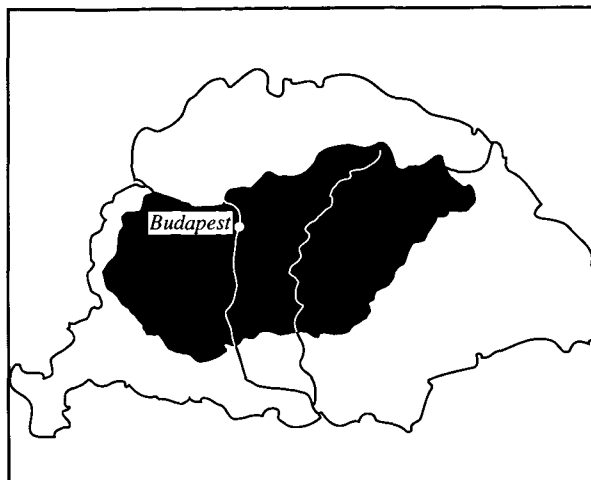
Hungary's third geographical form is its present-day one, created by the Trianon Peace Treaty of 1921, whereby Hungary was reduced to less than half its inhabitants and 70% of its territory (losing Transylvania, Slovakia, the Batschka and the Banat, Croatia and Slavonia).

2.2. La Hongrie sous la domination turque

La deuxième configuration géographique est celle de la Hongrie sous la domination turque, de 1526 à 1691. Les frontières extérieures du pays ne furent pas sensiblement modifiées; en revanche, les frontières intérieures furent profondément remaniées. La Hongrie se composait de trois parties: la Hongrie impériale, la région occupée par les Turcs et l'Etat vassal turc de Transylvanie (*Siebenbürgen*). La Transylvanie avait sa propre Constitution; beaucoup d'historiens la considèrent comme la Hongrie «véritable».

2.3. La Hongrie depuis Trianon

La troisième configuration géographique de la Hongrie est celle qu'elle présente aujourd'hui. Elle découle du Traité de paix de Trianon de 1921 qui fit perdre à la Hongrie plus de la moitié de sa population et 70 % de son territoire (la Transylvanie, la Slovaquie, le Batschka et le Banat, la Croatie et la Slavonie).



Hungary since the Treaty of Trianon / La Hongrie depuis Trianon

■ = Present-day Hungary / La Hongrie d'aujourd'hui

In 1938, Hungary retrieved Southern Slovakia and, in 1940, Germany and Italy returned to it Eastern Hungary and Transylvania; in 1941, Hungary entered the war on the side of Nazi Germany. The country was occupied in March 1944 by German troops and, in August of that year, by Soviet troops. In December 1944, a provisional government agreed a cease-fire with the Soviet Union. The pre-1938 borders were restored in 1945.

2.4. Hungary as a "people's democracy"

In November 1945, the first elections were held. The Smallholders' Party took 53% of the votes, the Social Democratic Party 17%, the Communist Party 17%, the Peasants' Party 10% and the Bourgeois Radical Party 3%. The years which followed were marked by a gradual Communist take-over in the Ministry of the Interior, within the Social Democratic Party and the Peasants' Party. The notorious "salami policy" had begun (a term coined by the Communist Party leader Mátyás Rákosi in a 1952 speech to describe the Communist tactic of slicing up the other parties like a salami sausage and then swallowing them piece by piece).

The steps which characterised the move towards dictatorship and the Stalinist period under the title "people's democracy" in Hungary began with massive vote-rigging (1947), followed by the deportation of the general secretary of the Smallholders' Party for alleged anti-Soviet conspiracy, the arrest of members of parliament, the destruction of the Social Democratic Party by compulsory unification with the Communists (June 1948), the *Gleichschaltung* (enforced conformity) of the trade unions, the arrest of the Hungarian cardinal (on Christmas Day 1948), the coercion of the rest of the former parties into forming the "National People's Front", the "elections" of 1949 in which only one electoral list (the Communists) stood, and the expropriation of the peasants (1949).

En 1938, la Hongrie récupère le Sud de la Slovaquie ; en 1940, elle rentre en possession, grâce à l'Allemagne et à l'Italie, des districts orientaux et de la Transylvanie ; en 1941, la Hongrie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne hitlérienne ; en mars 1944, les troupes allemandes occupent le pays ; et en août, c'est le tour des troupes soviétiques. En décembre 1944, un gouvernement provisoire conclut un armistice avec l'Union Soviétique. Les frontières d'avant 1938 sont rétablies en 1945.

2.4. La « démocratie populaire » de Hongrie

En novembre 1945 ont lieu les premières élections. Le Parti des petits propriétaires obtient 53 % des voix ; le Parti social-démocrate, 17 % ; le Parti communiste 17 % ; le Parti paysan 10 % et le Parti bourgeois radical 3%. Les années suivantes sont marquées par une prise de pouvoir progressive des communistes au ministère de l'Intérieur, au sein du Parti social-démocrate et du Parti paysan. La politique du grignotement avait commencé — la tristement célèbre « politique du salami », selon l'expression employée par le dirigeant communiste Mátyás Rákosi dans un discours de 1952 (couper en tranches fines les autres partis, comme on le fait d'un salami, et les avaler morceau par morceau).

Les fraudes électorales massives (1947) ; l'enlèvement du secrétaire général du Parti des petits propriétaires, sous prétexte de complot anti-soviétique ; l'arrestation de députés du parlement ; l'élimination du Parti social-démocrate au moyen d'une alliance forcée avec les communistes (juin 1948) ; la mise au pas des syndicats (*Gleichschaltung*) ; l'arrestation du cardinal hongrois (le jour de Noël de l'année 1948) ; le regroupement autoritaire des anciens partis restants au sein du « Front populaire national », et « les élections » de 1949, où l'on ne comptait plus qu'une seule liste, à savoir celle du Parti communiste ; l'expropriation des paysans (1949) : tels sont les événements qui ont caractérisé, en Hongrie, la marche vers la dictature et l'époque du stalinisme, sous l'appellation de « démocratie populaire ».

The period of tens of thousands of deportations, of assassinations and "fear of a knock at the door" ended initially with Stalin's death. As people were gradually released from Hungary's prisons and concentration camps, they realised for the first time what terrible things had been going on in those years. In his Parliament speech on 4 June 1953, the new Prime Minister, Imre Nagy, said what many had thought but no one had dared to say aloud. He criticised the failings of the Hungarian economy, the persecution of small business people, condemned the poor standard of living of manual and office workers, and the poor provision of basic foodstuffs for the population. He promised to close down the concentration camps, which it had been claimed did not exist, to review unlawful judgments and to put an end to infringements of human rights.

It seemed as if the end of the all-powerful Communist Party leader Rákosi, and thus of Hungarian Stalinism, had come. But Nagy had clearly overstepped the boundaries set by Moscow. He was forced to withdraw and in 1955 he was ousted from the position of prime minister and from the Party leadership. The anti-Stalinist movement, however, was unstoppable. In Hungarian society, among intellectuals but also within the Communist Party itself, a chance was seen to depose Rákosi, and this was done in the summer of 1956.

2.5. *The Hungarian Revolution of 1956*

In October 1956, Hungary looked towards Poland, where a battle for wide-ranging democratisation was in full swing. A major demonstration was prepared. In a seven-point resolution, the Writers' Union expressed the hopes of the people of the country. The introduction to this resolution states :

"We have reached a historical turning-point. We would not have been in such a good position to deal with this revolutionary situation if the entire Hungarian workforce had not rallied around us in a disciplined fashion. The leaders of the state and Party have failed in their attempt to provide us with a practical programme. The people responsible for this are the same ones who, instead of extending socialist democracy, are banding together stubbornly to restore the terror of the Stalin and Rákosi regimes."

At the mass demonstration on 23 October the call for Imre Nagy was unmistakable. The radio speech by the Party Secretary Gerő, in which he described the demonstrators as enemies of the working class and said that the Communist Party

Ce n'est qu'avec la mort de Staline que prit fin la période des déportations par dizaines de milliers, la période des liquidations physiques, de la « peur du coup de sonnette à la porte ». Lorsque s'entrouvrirent, en Hongrie, les portes des geôles et des camps de concentration, beaucoup d'hommes et de femmes comprirent quelle avait été l'horreur de ces années-là. Dans son discours au Parlement du 4 juin 1953, le nouveau président du conseil, Imre Nagy, dit des choses que beaucoup de gens pensaient mais que personne n'osait exprimer publiquement. Il critiqua les erreurs commises dans la politique économique hongroise, la persécution des petits entrepreneurs ; il stigmatisa le faible niveau de vie des travailleurs et des employés, et les difficultés d'approvisionnement pour la population. Il promit de supprimer les camps de concentration, dont l'existence avait été contestée, de vérifier les décisions judiciaires illégales et de mettre un terme à la violation des droits de l'homme.

On pouvait penser que c'en était fini de Rákosi, le tout puissant chef du Parti communiste, et par conséquent du stalinisme hongrois. Mais Nagy avait manifestement dépassé les limites autorisées par Moscou. Il dut battre en retraite, et en 1955 il fut démis de son poste de président du conseil et chassé de la direction du Parti. Mais rien ne pouvait arrêter le mouvement anti-stalinien. Dans la société hongroise, parmi les intellectuels mais aussi au sein du Parti communiste lui-même, on voyait l'occasion de destituer Rákosi — ce à quoi l'on parvint dans l'été 1956.

2.5. *La révolution hongroise de 1956*

Octobre 1956 : la Hongrie regarde du côté de la Pologne, où la lutte pour une démocratisation générale est en cours. On prépare une grande manifestation. Dans une résolution en sept points, l'Union des écrivains exprime les espoirs des hommes et des femmes de Hongrie. Dans l'introduction de cette résolution on peut lire ce qui suit :

« Nous sommes parvenus à un tournant historique. Nous n'aurions pas pu nous orienter si bien dans cette situation révolutionnaire, si l'ensemble des travailleurs hongrois, faisant preuve d'une discipline exemplaire, ne s'étaient pas groupés autour de nous. Les dirigeants de l'Etat et du Parti ont failli à leur mission lorsqu'il s'est agi de nous donner un programme utilisable. Les gens qui portent la responsabilité de cet état de choses sont ceux-là mêmes qui, au lieu d'élargir la démocratie socialiste, affichent entre eux une solidarité opiniâtre, dans le but de rétablir le régime de terreur institué par Staline et Rákosi. »

La grande manifestation du 23 octobre résonne d'appels à Imre Nagy. Dans son discours radiodiffusé, Gerő, le secrétaire du Parti, qualifie les manifestants d'ennemis de la classe ouvrière et indique que le Comité central du Parti commu-

Central Committee would discuss the situation on 31 October, was taken by the people as proof that the Communist Party intended to maintain the old Stalinist line. The demonstration became an insurrection. The eight-metre high statue of Stalin was toppled by the workers, and the Writers' Union presented the Central Committee late at night with a manifesto containing the following demands :

"It must be announced that the justified and unanimous demands of the people will be met. Changes in the leadership of the Party and of the state must take place to enable a programme of national unification — in which Comrade Imre Nagy must be involved — to be formulated immediately. By doing this the new leaders will win back the trust of the people. This programme must be announced in the next few hours."

That night, the Communist Party decided that Imre Nagy was to become prime minister. However, battles were already taking place here and there in the city — if the decision had been taken a few hours earlier, this bloodshed might have been avoided. Barricades were put up, and the battles against the troops of the State Security Department (AVO) and the Soviet tanks began.

It was a heroic battle and the people hoped that the government would give in to the main demands — withdrawal of Soviet forces and abolition of the AVO.

By 27 October, nearly all the major local authorities and towns were in the hands of local national committees and workers' councils. On the same day, a government was formed and fifteen Stalinists were removed from office. On 28 October, the Soviet troops began a withdrawal from Budapest. On 30 October, Imre Nagy announced on the radio the following memorable government decision :

"In the interest of the further democratisation of life in this country, the one-party system is abolished. The Government intends to return to the democratic system of co-operation between coalition parties as it existed in 1945. On behalf of the Government, I expressly declare that the local autonomous democratic bodies set up during the course of the revolution will be recognised by the Government, which considers itself dependent upon them and asks for their support. Hungarian brothers, Hungarian patriots! Upright citizens of our country! Protect the successes of the revolution, safeguard the system with all your power and help to restore peace . . . Support the Government in the decisive steps it has to take! Long live free, democratic, independent Hungary!"

On 1 November, Imre Nagy declared Hungary neutral. But joy was to be short-lived. On 4 November at 4.20 a.m., Nagy read out this message to the stunned Hungarian people :

niste examinera la situation le 31 octobre ; la population voit dans ce discours la preuve que le Parti communiste entend poursuivre dans la ligne stalinienne traditionnelle. La manifestation se transforme en émeute. Les travailleurs renversent la statue de Staline de huit mètres de haut, et l'Union des écrivains transmet au Comité central, tard dans la nuit, un manifeste où l'on peut lire ce qui suit :

« Il faut publier un communiqué annonçant que les revendications justes et unanimes du peuple sont satisfaites. Il faut procéder, dans la direction du Parti et à la tête de l'Etat, aux changements de personnel qui permettront de formuler immédiatement — avec la participation du camarade Imre Nagy — le programme d'union nationale. Les nouveaux dirigeants retrouveront ainsi la confiance du peuple. Il faut que ce programme soit annoncé dans les heures qui viennent. »

Dans la nuit, le Parti communiste décide de nommer Imre Nagy président du conseil. Mais déjà des combats isolés se déroulent dans la ville ; si l'on avait pris la décision quelques heures plus tôt, peut-être l'effusion de sang eût-elle été évitée. On dresse des barricades ; les combats contre les troupes de la milice et les tanks soviétiques commencent.

C'est un combat héroïque, et le peuple a l'espoir que le gouvernement cèdera aux principales exigences — retrait des forces soviétiques et dissolution de la milice.

Jusqu'au 27 octobre, la quasi-totalité des villes et des communes d'une certaine importance sont aux mains des comités nationaux et des conseils des travailleurs locaux. Le même jour, on forme le gouvernement ; on « débarque » quinze staliniens. Le 28 octobre, les troupes soviétiques commencent à se retirer de Budapest. Le 30 octobre, Imre Nagy annonce à la radio la mémorable décision gouvernementale :

« Dans l'intérêt de la poursuite de la démocratisation dans la vie du pays, le système du parti unique est supprimé. Le gouvernement se propose de revenir au système démocratique de la collaboration des partis de coalition qui existait en 1945. Au nom du gouvernement, je déclare expressément que le gouvernement reconnaît les organes démocratiques autonomes locaux qui ont été institués au cours de la révolution, qu'il se considère comme dépendant d'eux, et qu'il demande leur soutien. Frères hongrois, patriotes ! Valeureux citoyens de notre pays ! Sauvegardez les succès de la révolution ; déployez tous vos efforts pour assurer l'ordre et restaurer la paix... Appuyez l'action décisive du gouvernement ! Vive une Hongrie libre, démocratique, indépendante ! »

Le 1^{er} novembre, Imre Nagy proclame la neutralité de la Hongrie. Mais la joie ne dure que jusqu'au 4 novembre ; à 4 h 20 du matin, Nagy donne lecture de son message consternant au peuple hongrois :

"This is Imre Nagy, President of the Council of Ministers of the People's Republic of Hungary. In the early hours of dawn, Soviet troops began to attack our capital with the evident aim of destroying the lawful Hungarian Government. Our troops are giving battle. The Government is at its post. I wish to inform the people of our country and of the whole world of this fact."

The battle against the superior Soviet forces could only be continued until 11 November, and then the freedom-fighters had to concede defeat. Even the general strike, which lasted until 19 November, could not alter the situation. The new Prime Minister Kádár promised workers' leaders to fulfil most of their demands, but he did not keep his promises. In January 1957, he announced his new programme, which spelt a return to the days of terror.

Many more of the events which took place at that time might be mentioned, but they are already known to the world and have been discussed in the Council of Europe: the deportation of Nagy and those who worked with him, the mass deportations and acts of cruelty.

At Christmas 1956, around 30 000 had been killed and 15 000 deported, and nobody knew how many of the 5 000 political prisoners had already been summarily executed. 80 000 people had already fled Budapest.

In its Recommendation 132 of February 1957, the Council of Europe paid tribute to the courageous resistance of the Hungarian people, which had demonstrated to the world that the political system imposed upon it was powerless to quell mankind's profound desire for freedom.

It recommended that the Committee of Ministers should invite member countries to continue without respite their efforts to ensure that the decisions of the United Nations were respected and, in particular, those requiring:

- the evacuation of Soviet troops from Hungary, in accordance with the offer made on 30 October last by the Government of the Soviet Union itself;

- the repatriation of Hungarian citizens deported by the Soviet forces or deprived of their personal liberty for political reasons;

- the re-establishment of the political independence of Hungary and the setting up of a government enjoying popular support.

In Hungary itself, it would be years before the victims of 1956 were rehabilitated.

« Ici Imre Nagy, président du Conseil des ministres de la République populaire hongroise. Les troupes soviétiques ont déclenché, à l'aube, une attaque contre notre capitale, dans l'intention manifeste d'éliminer le Gouvernement hongrois légal. Nos troupes sont au combat. Le Gouvernement est à son poste. Je tiens à informer la population de notre pays et le monde entier de cet état de choses. »

La lutte inégale contre les forces soviétiques se prolonge jusqu'au 11 novembre, après quoi les combattants de la liberté doivent abandonner. Même la grève générale qui dure jusqu'au 19 novembre ne peut modifier la situation. Certes, le nouveau président du conseil, Kádár, promet aux dirigeants ouvriers de satisfaire la plupart de leurs revendications; mais il ne tient pas ses engagements. En janvier 1957, il fait connaître son nouveau programme, qui est un retour à la terreur.

Il y aurait encore beaucoup à dire au sujet de ces journées; mais elles sont connues du monde entier, et elles ont été examinées aussi au sein du Conseil de l'Europe — l'enlèvement de Nagy et de ses collaborateurs, les déportations massives et les atrocités.

A Noël 1956, on déplore 30 000 morts et 15 000 déportés; personne ne sait combien des 5 000 prisonniers politiques ont déjà été exécutés en application de la loi martiale. 80 000 personnes ont déjà fui Budapest.

Dans sa Recommandation 132 de février 1957, le Conseil de l'Europe rend hommage à la courageuse résistance du peuple hongrois, qui a montré aux yeux du monde que le système politique qui lui était imposé ne pouvait avoir raison des aspirations profondes de l'homme à la liberté.

Ce texte recommande au Comité des Ministres d'inviter les pays membres à poursuivre sans relâche leurs efforts pour que les décisions des Nations Unies soient respectées, décisions relatives:

- à l'évacuation de troupes soviétiques de Hongrie, conformément à l'offre faite le 30 octobre par le Gouvernement de l'Union Soviétique lui-même;

- au rapatriement des citoyens hongrois déportés par les forces soviétiques ou privés de leur liberté personnelle pour des raisons politiques;

- au rétablissement de l'indépendance politique de la Hongrie et à la constitution d'un gouvernement jouissant de l'appui du peuple.

En Hongrie même, il faudra des années avant que les victimes de 1956 ne soient réhabilitées.

3. Hungary's road to democracy since the 1970s

Up until 1960, a re-Stalinisation process took place within the political system, and in the economic field it was only in 1968 that the country gradually broke away from the Stalinist economic model. Thanks to reforms and the favourable economic situation, the country enjoyed economic growth, a rise in living standards and increased external trade until 1973.

Brezhnev's policy change was not without its effects in Hungary. An end was put to reform measures, and the country turned towards the market of the Council for Mutual Economic Assistance (CMEA) and the Soviet Union. The results of economic failure were soon noticeable. By 1980, the Hungarian national debt had increased enormously and the country was on the verge of bankruptcy. After a few years of slight improvement, there then followed the second great period of national debt in 1985 and 1986, with the results of which Hungary is still battling.

1980 also saw a reversal of the trend in the standard of living, which had risen until 1979, and now began to fall continually returning to the 1973 level (by 1989).

When one asks about the causes of the trend towards democracy, free elections and the market economy in Hungary, the answer one receives differs depending on whom one asks. Taking all these answers together, four reasons emerge: Hungary's poor economic position, the policies of Gorbachev, the willingness of those in power to undertake reforms and the growth of an opposition which was not content with these reforms.

As we have pointed out, it is clear that these factors are given greater or lesser importance, or dismissed as of no account, depending on the political standpoint of the persons asked.

3.1. *The growth of the democratic opposition*

In his excellent account entitled *The Goulash Archipelago*, the Hungarian writer György Dalos has documented the growth of the democratic opposition in Hungary. He points to the fact that the growth of the Hungarian opposition was fostered by the remarkably easy-going atmosphere which prevailed, by East European standards, when after years of political paralysis those involved in the arts, as in other fields, were able to breathe more freely:

"This tolerance, of its nature so untypical of Eastern Europe had from the outset a decisive

3. La marche de la Hongrie vers la démocratie depuis les années 70

Jusqu'en 1960, on a observé, en Hongrie, en ce qui concerne le régime politique, un processus de restalinisation; dans le domaine économique, il a fallu attendre 1968 pour que le pays se détache lentement du modèle économique stalinien. Les réformes, ainsi qu'une situation économique favorable, entraînèrent jusqu'en 1973 une croissance économique, une élévation du niveau de vie et un développement du commerce extérieur.

Le changement dans la politique de Brejnev produisit aussi des effets sur la Hongrie; on mit un terme aux réformes; le pays se tourna vers le marché du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et vers l'Union Soviétique. Les échecs économiques ne tardèrent pas à devenir visibles. En 1980, l'endettement de l'Etat hongrois avait pris des proportions démesurées; le pays n'était quasiment plus solvable. Après quelques années de légère amélioration, survint, en 1985-1986, la deuxième grande période d'endettement du pays, période dont la Hongrie cherche, aujourd'hui encore, à éliminer les conséquences.

L'année 1980 marqua aussi un revirement de tendance en ce qui concerne le niveau de vie; alors que celui-ci avait progressé jusqu'en 1979, il se mit à baisser régulièrement à partir de 1980 (retombant même, en 1989, à son niveau de 1973).

Lorsqu'on interroge les Hongrois sur les causes de l'évolution vers la démocratie, des élections libres et l'économie de marché, les réponses varient selon l'interlocuteur. L'ensemble des réponses fait apparaître quatre facteurs: la mauvaise situation économique de la Hongrie; la politique de Gorbatchev; le fait que les dirigeants étaient disposés à entreprendre des réformes; enfin, la naissance d'une opposition qui ne se contenta pas de ces réformes.

Naturellement, comme nous venons de le dire, les gens, selon leur opinion politique, ont tendance à considérer tel facteur comme plus important, et tel autre comme moins important, voire insignifiant.

3.1. *La naissance de l'opposition démocratique*

Le poète hongrois György Dalos a montré, dans son excellente synthèse intitulée *L'archipel du Goulash*, la naissance de l'opposition démocratique en Hongrie. Il explique, dans cet ouvrage, que l'émergence de l'opposition hongroise a été favorisée par l'atmosphère nettement agréable en Hongrie, lorsqu'on put respirer à nouveau plus librement, y compris dans le domaine culturel, après des années de durcissement politique:

« Cette tolérance si atypique, dans sa forme, de l'Europe de l'Est, exerça d'emblée une

influence on the structure and character of the Hungarian opposition. The thirty-four people who expressed their solidarity with the signatories of Charter 77, in a letter of January 1977 to Pavel Kohout, could not of course have known in advance that the authorities would react passively. But the signature-gathering campaign was more than a gesture of principle: it was the formation of a democratic opposition. The declaration was read out several times on Radio Free Europe. The world press linked the Hungarian 'Chartists' with other East European civil rights movements. They were indirectly [seen as forming] part of President Carter's human rights policy. Only ten years before, such an association would have been sufficient to call down severe measures on those involved and to cause the signatories to be 'objectively' denounced as Western agents."

Dalos has listed the various stages of the opposition movement: the *samizdat* movement, the trial of the Hungarian writer Haraszti for his manuscript entitled *Piece-work*, the outcry in June 1973 against the plans to tighten the abortion law, the statements of leading members of the critical Budapest School of Sociology in 1977 on economic development and the role of the opposition in Hungary, Hungarian intellectuals' declarations of solidarity in October 1979 with Charter 77, the Fund for the support of the poor, set up in 1979, the foundation and activities of the independent publishing house AB, the peace march in 1982, and the programme of János Kis and his *Thoughts on the Immediate Future*, after the declaration of martial law on 13 December 1981 in Poland.

In his 1981 programme, János Kis describes the birth of the new tactics of the Hungarian opposition following the Helsinki Treaty:

"Let us act as if it were not criminal laws or administrative measures but the higher principles of law which were the guidelines to follow; let us create an uncensored press, let us set up committees to protect justice, let us begin to construct free trade unions. However small these pressure groups may be, however primitive our first attempts, it will be gradually brought to the notice of public opinion that these things are possible, and the state will learn that it does not pay to use brute force to destroy these initiatives, since there is already a public which does not regard it as natural to solve every problem by force, and because Western public opinion would not regard as a good sign any such obvious violation of the obligations undertaken in the treaty."

3.2. The major reforms

In 1985, there was the first attempt by dissidents in a people's democracy to stand as

influence décisive sur la structure et le caractère de l'opposition hongroise. Les trente-quatre personnes qui, en janvier 1977, manifestèrent, dans une lettre à Pavel Kohout, leur solidarité avec les signataires de la Charte 77, ignoraient naturellement, de prime abord, que les autorités réagiraient passivement. Mais la campagne de signatures ne fut pas simplement un geste de principe: elle fut la genèse de l'opposition démocratique. Il fut donné lecture à plusieurs reprises de la déclaration sur les ondes de «Radio Free Europe». La presse mondiale établit le rapport entre les «chartistes» hongrois et les mouvements est-européens en faveur des droits civils. On y voyait, indirectement, une retombée de la politique de Carter en matière de droits de l'homme. Dix ans plus tôt encore, le fait d'établir une telle relation eût suffi pour que des mesures sévères fussent prises contre les participants et pour que les signataires fussent désavoués comme étant «objectivement» des agents de l'Occident.»

Dalos énumère les étapes du mouvement d'opposition: les *samizdat*; le procès intenté à l'écrivain hongrois Haraszti, à cause de son manuscrit *Salaire aux pièces*; l'appel de juin 1973 contre le projet de renforcement de la loi sur l'avortement; les prises de position, en novembre 1977, d'éminents représentants de l'école de sociologie critique de Budapest en faveur du développement économique et du rôle de l'opposition en Hongrie; les déclarations par lesquelles des intellectuels hongrois exprimèrent, en octobre 1979, leur solidarité avec la Charte 77; le Fonds pour l'aide aux indigents, créé en 1979; la fondation et les activités de la maison d'édition indépendante AB et la marche pour la paix de 1982; enfin, le programme de János Kis et ses *Réflexions sur l'avenir immédiat*, après que l'état de guerre eut été déclaré en Pologne le 13 décembre 1981.

Dans ce programme de 1981, János Kis décrit aussi la nouvelle tactique de l'opposition hongroise, adoptée après le Traité d'Helsinki:

«Agissons comme si le critère était non pas les lois pénales ou les mesures administratives, mais les principes juridiques supérieurs; créons une presse exempte de censure; mettons en place des comités de défense du droit; commençons à créer des syndicats libres. Aussi modestes que soient, le cas échéant, ces initiatives, aussi primitives que puissent apparaître les premières tentatives, l'opinion publique — attentive — finira par se rendre compte que la chose est possible; quant à l'Etat, il comprendra qu'il n'est pas rentable d'utiliser la force brutale pour briser les initiatives, car il existe déjà un public qui considère qu'il n'est pas naturel qu'on puisse tout régler par la force, et parce que l'opinion occidentale ne jugerait plus positive une violation si grossière des obligations contractées en vertu du traité.»

3.2. Les grandes réformes

En 1985, un certain nombre de dissidents se présentent comme candidats lors d'une élection

candidates in an official election. Although Miklos Tamás-Gaspar and Lászlo Rajk, the son of the Interior Minister executed in 1949, did not win, Rajk only just failed to obtain the number of seats necessary for nomination.

The elections in 1985 under the new Electoral Act (under which at least two candidates were required to stand in each constituency) resulted in a second round being necessary in forty-five constituencies, because none of the candidates had achieved an absolute majority. Two prominent party officials lost their seats in parliament.

In 1986, critical statements were issued by the Hungarian unions, a Press Act was enacted and there were "noes" as well as "ayes" in a parliamentary vote.

In 1987 there were further economic difficulties, and in 1988 a major reshuffle in the party and the government.

With effect from 1 January 1988, all Hungarians were permitted to apply for a passport (valid for all countries of the world), and hundreds of thousands immediately did so. A clear course was set for economic reform and laws were passed to improve the economic situation and attract foreign investors to Hungary.

By 1989, Hungary's willingness to reform was clear. One of its leaders, Imre Pozsgay, first described the events of 1956 not as a counter-revolution but as a popular insurrection. Imre Nagy was subsequently exhumed and thousands of people attended his reburial in a place of honour.

The new chairman of the Communist Party, Rezső Nyers, expressed his support for completing the democratisation process:

"In the next few years, we must cross the Rubicon with our economic and political reforms. This can take place very soon. The Rubicon I mean is that of the market economy and of representative democracy on the basis of the multi-party system."

2 May 1989 was the historic day on which Hungary began to dismantle the Iron Curtain on its border with Austria. A "round table" was created on the Polish model, at which the opposition parties which had since been founded or were being founded, were represented. The government's willingness to compromise was respected by the opposition, but their wishes went beyond this. There were fierce discussions at the "round table" on the new Constitution, the Communist Party institutions, and the role and opportunities of the other parties.

officielle; cette tentative est unique, à l'époque, dans une démocratie populaire. Miklos Tamás-Gaspar et Lászlo Rajk, fils du ministre de l'Intérieur exécuté en 1949, échouent dans leur entreprise; mais Rajk manque de peu d'obtenir le nombre de voix nécessaire.

Les élections qui ont lieu en 1985 sont régies par la nouvelle loi électorale (au moins deux candidats par circonscription); il y a ballottage dans quarante-cinq circonscriptions, aucun des candidats n'obtenant la majorité absolue. Deux éminents fonctionnaires du Parti perdent leur siège au parlement.

En 1986, les syndicats hongrois expriment des critiques; on adopte une loi sur la presse, et pour la première fois l'opposition s'exprime dans les votes du parlement.

En 1987, on est confronté à de nouvelles difficultés économiques; en 1988 ont lieu de vastes remaniements au sein du Parti et du gouvernement.

A compter du 1^{er} janvier 1988, tous les Hongrois peuvent déposer une demande de passeport (valable pour tous les Etats du monde); des centaines de milliers de personnes déposent immédiatement une telle demande. On définit l'orientation de la réforme économique, et l'on crée des lois qui améliorent la situation économique et sont censées attirer les investissements étrangers.

En 1989, la volonté de réforme de la Hongrie est claire et nette. Pour la première fois l'un des dirigeants, Imre Pozsgay, déclare que ce qui s'est passé en 1956 n'était pas une contre-révolution, mais un soulèvement populaire. Par la suite, on exhume la dépouille d'Imre Nagy pour lui rendre les honneurs; des milliers de personnes assistent à la cérémonie.

Le nouveau président du Parti communiste, Rezső Nyers, s'engage à mener jusqu'au bout le processus de la démocratisation:

«Il nous faut, au cours des prochaines années, franchir le Rubicon en procédant à des réformes économiques et à la réforme politique. Cela pourra se faire très prochainement. Nous voulons parler du Rubicon de l'économie de marché et du Rubicon de la démocratie représentative sur la base du pluralisme des partis.»

Le 2 mai 1989 est une journée historique: la Hongrie entreprend de démanteler le Rideau de fer à la frontière avec l'Autriche. On crée, sur le modèle polonais, une «table ronde» à laquelle sont représentés également les partis d'opposition qui se sont formés progressivement ou qui sont en cours de constitution. L'opposition loue les bonnes dispositions du gouvernement, mais elle souhaite aller plus loin. La «table ronde» est le théâtre de discussions passionnées concernant la nouvelle Constitution, les structures du Parti communiste, le rôle et les possibilités des partis.

The new Hungary was taking shape. It was clear that there was to be a strict division between legislation, executive and judiciary, that there would be a President of the Republic, a strong parliament, a Constitutional Court and an Advocate's Office for Public Law disputes (Ombudsman). The new Constitution was passed by parliament and on 25 March 1990 the first free elections in Hungary were held.

The new Prime Minister of Hungary, Josef Antall, had been active in the 1956 revolution, was arrested after 1956 and was banned from making public statements between 1957 and 1963. In his inaugural speech he did not, however, fail to express his gratitude to the outgoing government (Nemeth's):

"I should like to put it on record that we wish to remember you not only as the last representative of a failed political system but also as pioneers of the new system. You have made an effort 'within' the other side towards changing the world, and it is thanks to you that the change-over happened peacefully and without bloodshed."

4. The new Constitution

With its new elections and its new constitutional acts, Hungary has returned to the fold of the democracies. Act No. XXXII of the Constitutional Court was enacted to develop the rule of law, to protect the constitutional order and the fundamental rights set out in the Constitution, to promote the separation of powers and to create their mutual equilibrium as well as to set up the highest organ of constitutional protection.

4.1. Powers of the Constitutional Court

The jurisdiction of the new Hungarian Constitutional Court includes the following powers:

a. the preliminary examination for unconstitutionality of certain provisions of bills, of Acts of Parliament, enacted but not promulgated as yet, of the Standing Orders of Parliament and of international treaties;

b. the examination, *a posteriori*, for unconstitutionality of legal rules as well as other legal means of the state guidance;

c. the examination of the conformity of legal rules as well as other legal means of state guidance with international treaties;

d. the decision in respect of constitutional complaints submitted for alleged violations of constitutional rights;

La Hongrie nouvelle prend forme. Il est clair qu'on s'oriente vers une séparation rigoureuse du législatif, de l'exécutif et du judiciaire — avec la création d'une présidence de la République, d'un parlement fort, d'une Cour constitutionnelle et d'un barreau relevant du droit public. Le parlement vote la nouvelle Constitution et le 25 mars 1990 ont lieu les premières élections libres.

Josef Antall, le nouveau Premier ministre de la Hongrie, avait été actif lors de la révolution de 1956; après 1956 il avait été arrêté, et frappé d'interdiction de publication entre 1957 et 1963. Dans le discours qu'il prononce à l'occasion de sa prise de fonctions, il n'oublie pas de remercier le gouvernement sortant (celui de Nemeth):

«Je tiens à déclarer que vous resterez dans notre souvenir, certes comme les derniers représentants d'un système politique qui a fait faillite, mais aussi comme le gouvernement qui a ouvert la voie au nouveau système. De l'intérieur de votre camp — qui n'était pas le nôtre — vous vous êtes employés à faire bouger le monde; si nous avons pu prendre le virage pacifiquement et sans effusion (de sang, c'est à vous que nous le devons.»

4. La nouvelle Constitution

Les nouvelles élections et les nouvelles lois constitutionnelles ont marqué le retour de la Hongrie dans le cercle des démocraties. La loi n° XXXII relative à la Cour constitutionnelle procède du souci de consacrer la prééminence du droit, de protéger l'ordre constitutionnel et les droits fondamentaux énoncés dans la Constitution, de promouvoir la séparation des pouvoirs et d'assurer l'équilibre entre eux, et aussi de mettre en place l'organe suprême de protection constitutionnelle.

4.1. Compétences de la Cour constitutionnelle

La compétence de la nouvelle Cour constitutionnelle hongroise inclut les aspects suivants:

a. le «dépistage» de l'inconstitutionnalité de certaines dispositions des projets de loi ou propositions de loi, adoptées mais non encore promulguées, du règlement intérieur du parlement et des traités internationaux;

b. la détection *a posteriori* de l'inconstitutionnalité d'une règle juridique ou d'un autre instrument juridique guidant l'action de l'Etat;

c. l'examen de la conformité aux traités internationaux d'une règle juridique ou d'un autre instrument juridique guidant l'action de l'Etat;

d. le jugement des requêtes constitutionnelles dont elle est saisie, qui allèguent la violation d'un droit constitutionnel;

e. the elimination of unconstitutionality manifesting itself by omission ;

f. the elimination of the conflict of competences arising between several state organs (bodies), a self-governmental organ and state organs (bodies), or several self-governmental organs ;

g. the interpretation of the Constitution ;

h. proceedings in all cases referred to it by law.

The Constitutional Court draws up its own budget and submits it to the parliament for approval, whereupon this budget automatically becomes a part of the state budget. The court sits in Esztergom and has fifteen members. The president and vice-president are elected by the court from among its own members for three years, and they may be re-elected. Any Hungarian citizen who is at least 45 years old, has no criminal record and has completed a degree in law is eligible to become a member of the Constitutional Court. Any person who in the past four years has been a member of the government, has held a leading position in the public administration or has been a party employee may not be elected to the Constitutional Court. Members of parliament, local councillors or leading officials of interest groups are also excluded. All candidates must, before their election, undergo a hearing by the parliamentary committees on legal affairs and administration.

Proceedings under points *b* and *d* of the court's jurisdiction may be initiated by anyone. Proceedings under points *c* and *g* may be initiated by the parliament, the President of the Republic, the government and its members, the President of the Court of Audit, the President of the Supreme Court and the Chief Public Prosecutor.

Proceedings under point *f* may be introduced by any body which finds itself in a conflict of competences.

In respect of points *c* and *e*, the Constitutional Court may institute proceedings of its own motion.

4.2. Electoral law and the parliament

Hungarian electoral law is by no means simple, containing as it does elements of the list system and of the single member constituency system, requiring large majorities which call for a second round of elections in the constituencies. Document 6210 (Addendum I) of the Council of Europe, the report by Mr Soares Costa, contains a precise account of Hungary's first free elections on

e. la rectification de l'inconstitutionnalité qui se manifeste par une omission ;

f. l'élimination d'un conflit de compétences surgissant entre plusieurs organes (instances) étatiques, entre un organe de l'autonomie administrative et un organe (une instance) étatique, ou entre plusieurs organes de l'autonomie administrative ;

g. l'interprétation de la Constitution ;

h. la procédure dans toutes les affaires dont elle est saisie en application de la loi.

La Cour constitutionnelle établit elle-même son projet de budget et le soumet à l'approbation du parlement, laquelle a pour effet d'intégrer automatiquement ce budget au budget de l'Etat. La cour, qui a son siège à Esztergom, compte quinze membres. Elle élit, pour un mandat de trois ans, son président et son vice-président, qui sont rééligibles. Peut être élu membre de la Cour constitutionnelle tout citoyen hongrois de moralité irréprochable ayant mené à terme des études de droit et âgé d'au moins quarante-cinq ans. N'est pas éligible à la Cour constitutionnelle quiconque a, au cours des quatre dernières années, été membre du gouvernement, occupé un poste important dans l'administration publique ou occupé un poste au sein d'un parti. Ne sont pas non plus éligibles à la cour les membres du parlement, les conseillers locaux ou les fonctionnaires importants des groupements d'intérêts. Les membres sont élus par le parlement ; tous les candidats doivent, au préalable, être entendus par les commissions parlementaires pour les questions juridiques et l'administration.

Toute personne peut engager une procédure au titre des points *b* et *d* des compétences de la cour. Une procédure au titre des points *c* et *g* peut être engagée par le parlement, le président de la République, le gouvernement ou l'un de ses membres, le président de la Cour des comptes, le président de la Cour suprême et le Procureur de la République.

Une procédure au titre du point *f* peut être engagée par tous les organes entre lesquels il existe un conflit de compétence.

Pour les procédures au titre des points *c* et *e* la cour peut agir de sa propre initiative.

4.2. Loi électorale et parlement

La loi électorale hongroise n'est pas simple, car elle comprend un élément de scrutin de liste et un élément de scrutin uninominal, ce qui, compte tenu des majorités importantes exigées dans les districts électoraux, nécessite un deuxième tour. Le rapport de M. Soares Costa, qui a fait l'objet du document 6210 (addendum I) du Conseil de l'Europe, donne un aperçu détaillé des

25 March and 8 April 1990, as well as a detailed description of the electoral process, electoral law and the individual parties. In this report, the Council of Europe observers note that they were "highly impressed by the free and fair nature of these elections".

The powers of the parliament are wide-ranging and also comprise the right to approve the government and its programme, and to elect the President of the Supreme Court, the Chief Public Prosecutor, the members of the Constitutional Court, the Board of the State Holding Company, the Ombudsman and the President of the Hungarian National Bank. All ambassadors proposed by the government have to undergo a hearing before the parliament's foreign policy committee.

The current composition of the parliament — there has been a slight change since the election due to one member changing parties — is as follows:

premières élections libres de Hongrie qui ont eu lieu le 25 mars et le 8 avril 1990; on y trouve une description précise du scrutin, de la loi électorale et des divers partis. Dans ce rapport, les observateurs du Conseil de l'Europe déclarent que «le caractère libre et équitable de ces élections a fait sur eux une profonde impression».

Le parlement hongrois jouit de droits étendus: il accorde sa confiance au gouvernement, approuve le programme gouvernemental, élit le président de la Cour suprême, le procureur général, les membres de la Cour constitutionnelle, le conseil de direction du *holding* d'Etat, le médiateur et le président de la Banque nationale hongroise. Toutes les personnes proposées par le gouvernement pour un poste d'ambassadeur doivent être entendues par la Commission des affaires étrangères du parlement.

La composition actuelle du parlement est la suivante (on observe de légères modifications par rapport au scrutin, par suite d'un changement dans l'appartenance des groupes):

	<i>Directly elected / Scrutin uninominal</i>	<i>Regional list / Liste régionale</i>	<i>National list / Liste nationale</i>	Total
MDF	114	40	10	164
FKGP	11	16	17	44
KDNP	3	8	10	21
SZDSZ	37	34	23	94
MSZP	1	14	18	33
FIDESZ	2	8	12	22
<i>Independent / Indépendants</i>	8	—	—	8
Total	176	120	90	386

MDF: *Magyar Demokrata Forum / Hungarian Democratic Forum / Forum démocratique hongrois.*
 FKGP: *Független Kisgazdák / Independent Smallholders' Party / Parti des petits exploitants indépendants.*
 KDNP: *Kereszténydemokrata Néppárt / Christian Democratic Party / Parti chrétien démocrate.*
 SZDSZ: *Szabad Demokraták Szövetsége / Alliance of Free Democrats / Alliance des démocrates libres.*
 MSZP: *Magyar Szocialista Part / Hungarian Socialist Party / Parti socialiste hongrois.*
 FIDESZ: *Fiatalkorú Demokraták Szövetsége / League of Young Democrats / Ligue des jeunes démocrates.*

4.3. Further important constitutional laws

Among the other important laws, we must mention above all Act No. VII on strikes, Act No. II on the right of association and Act No. XXXII on political parties.

The Right of Association Act lays down:

"The right of association is one of the fundamental liberties due to everybody, which is recognised and the undisturbed exercise of which is guaranteed by the Hungarian People's Republic. Under the right of association everybody shall be entitled to create, together with other persons, organisations or communities (collectives) or to take part in the activities thereof. Under the right

4.3. Autres lois constitutionnelles importantes

Parmi les autres lois importantes, il faut mentionner en particulier le texte législatif VII relatif à la grève, le texte législatif II relatif au droit d'association, et la loi n° XXXII relative aux partis.

La loi relative au droit d'association stipule ce qui suit:

«Le droit d'association est l'une des libertés fondamentales dont jouit tout citoyen; c'est une liberté qui est reconnue et dont le plein exercice est garanti par la République populaire hongroise. En vertu du droit d'association, chacun a la faculté de créer, avec d'autres personnes, des organisations ou des communautés (collectifs) ou de participer à leurs activités. En vertu du droit

of association private persons, corporate bodies (legal or juristic persons), as well as organisations thereof not qualified as legal persons shall — in conformity with the aims of their activity and the intention of their founders — have the right to create and operate a social organisation.”

The Strikes Act is modelled on strike law in other European states. The Act reads as follows :

“1. With the view of ensuring implementation of their economic and social interests, the workers and employees (hereinafter in the translation: workers) shall have the right to strike.

2. Participation in strikes shall be voluntary: no person shall be compelled either to partake therein or to refrain himself therefrom. No coercive measures aimed at terminating a strike shall be taken against workers partaking in a lawful strike.

3. When the right to strike is exercised, the employers and workers shall co-operate with one another. Any abuse of the right to strike shall be prohibited.

4. The trade unions shall be entitled to take the initiative in sympathy strikes. In the case of sympathy strikes, preliminary conciliation (Section 2, subsection 1) shall not be obligatory.”

The Political Parties Act was necessary primarily in order to give the new parties freedom to act and to curb the influence of the former Communist Workers' Party which had wide ramifications in the economic and other fields. It governs how parties may work, when they should be regarded as parties and when not, their finances, activities and their monitoring by the State Court of Audit. It also requires the parties to publish accounts annually before 31 March in the official journal *Magyar Közlöny*. These accounts must show income (itemising members' subscriptions, state subsidies and other contributions, and naming the contributor in the case of donations over 500 000 forints for Hungarian nationals or 100 000 forints for foreigners). The expenditure side must state precisely what subsidies are paid to party delegations and the parliamentary party; special headings must cover expenditure for staff, overheads, press, publicity and electoral campaign costs. The accounts must also show assets and liabilities and must indicate where and how assets have been invested.

5. Foreign policy

It is not easy to assess a state's foreign policy even when it is a country which has held to

d'association, les particuliers, les personnes morales, ainsi que leurs organisations n'ayant pas la personnalité juridique, sont habilités — dans le respect des buts de leur activité et de l'intention de leurs fondateurs — à créer et gérer une organisation sociale.»

La législation sur la grève s'inspire de celle qui a cours dans d'autres Etats européens. L'acte législatif stipule ce qui suit :

«1. Les travailleurs et les employés (ci-après dénommés, dans la traduction: «travailleurs») ont le droit de faire grève pour assurer la défense de leurs intérêts économiques et sociaux.

2. La participation à la grève est volontaire: on ne peut forcer personne, ni à se joindre au mouvement, ni à s'abstenir de s'y joindre. Aucune mesure coercitive visant à mettre fin à la grève ne peut être prise contre des travailleurs qui font grève légalement.

3. Pendant l'exercice du droit de grève, l'employeur et les travailleurs doivent coopérer. Il est interdit d'abuser du droit de grève.

4. Les syndicats sont habilités à déclencher une grève de solidarité. En cas de grève de solidarité, la conciliation préalable (article 2, alinéa 1) n'est pas obligatoire.»

La loi relative aux partis était devenue nécessaire, essentiellement pour garantir aux nouveaux partis la possibilité d'agir, et pour réduire l'influence de l'ancien Parti ouvrier communiste, qui était solidement implanté dans le domaine économique et dans d'autres secteurs. La loi fixe les modalités du fonctionnement des partis; elle précise les éléments qui font qu'on peut considérer qu'un parti existe — ou, au contraire, n'existe plus — en tant que tel; elle régleme leurs finances, leurs activités et le contrôle qu'exerce sur eux la Cour des comptes. De plus, la loi oblige les partis à publier chaque année, avant le 31 mars, un état comptable dans le journal officiel *Magyar Közlöny*. Cet état comptable doit indiquer les recettes (ventilées selon leur origine: cotisations des membres, subventions de l'Etat et allocations diverses, étant entendu qu'il faut signaler tout don en espèce supérieur à 500 000 forints, s'il émane d'un national, et supérieur à 100 000 forints, s'il émane d'un étranger). En ce qui concerne les dépenses, il faut indiquer avec précision le montant des subventions accordées au groupe parlementaire et aux délégations du parti; et il faut justifier séparément les dépenses de personnel et les dépenses liées aux frais généraux, à la presse, à la propagande et aux campagnes électorales. L'Etat doit également faire apparaître les engagements et le patrimoine, ainsi que la manière dont ce dernier est évalué.

5. Politique étrangère

Juger la politique étrangère d'un Etat n'est pas chose aisée, même si elle a, pendant des

a single course for many years. In the case of Hungary, it would therefore be inappropriate for the Rapporteur simply to single out what seems to him to be important from his own point of view, let alone presume to judge a foreign policy which exists in its broad lines but has not yet been politically proved or confirmed in current political conditions. The whole of Chapter 5.1 of this report is therefore taken from those foreign policy passages in the governmental declaration which have been officially published in summary form by the Hungarian Government in Hungarian and English.

5.1. *The government programme in foreign policy*

“Reborn in the wake of the obvious failure of the political system and of the social experiment imposed on Central and Eastern Europe, the Republic of Hungary will pursue an independent foreign policy based on the primacy of national interests. Our international situation is at the moment favourable for this because each of the great powers accepts the political transformation that has occurred and supports the full realisation of Hungarian sovereignty. It will depend — apart from the success of the economic transformation — chiefly on our foreign policy whether, availing ourselves of the advantages gained in the past few years (primarily through the economic and political changes) and of the possibilities provided by the rearrangements in the balance of power that are taking place in our area, we are able to consolidate our position and take the place we should on the basis of our traditions and geographic positions in Europe.”

5.1.1. *National security*

“For the sake of the independence and security of Hungary, we are trying to achieve the pullout of foreign troops from our country before the time-limit set at 30 June 1991. The defence of the territory of the state and of the new political structure should be built, apart from a properly trained and equipped national defence army, on a new all-European collective security system, which, if it is properly worked out, will be worth more than a neutrality unsupported by the guarantee of the great powers. To create such a system of accords is the first priority of Hungarian foreign policy, though it certainly requires extensive and intensive international negotiations. However, preliminary to this, a system of bilateral and regional contacts, based on treaties that ensure the interests of each side, and good-neighbourly relations with all the countries in our vicinity, must be brought into being in the immediate future.

Our participation in the Warsaw Pact organisation is contrary to the will of the people as

années, gardé la même orientation. Dans le cas de la Hongrie, le rapporteur serait donc mal inspiré de ne retenir que ce qui, de son point de vue, lui semble important, ou de se permettre d'évaluer une politique étrangère dont les principes ont certes été définis, mais qui n'a pas encore été entièrement rodée ou confirmée au plan politique. Le chapitre 5.1 de ce rapport se contente donc de reprendre les passages de la déclaration de politique générale relatifs à la politique étrangère, tels qu'ils ont été publiés officiellement par le gouvernement dans un résumé en hongrois et en anglais.

5.1. *Le programme du gouvernement en matière de politique étrangère*

«Renaissant de ses cendres à la suite de l'échec manifeste du système politique et de l'expérience sociale imposés aux pays d'Europe centrale, la République de Hongrie entend mener une politique étrangère indépendante reposant sur la suprématie des intérêts nationaux. A cet égard, la conjoncture internationale nous est favorable puisque les grandes puissances ont accepté les récents bouleversements politiques et apporté leur soutien à la restauration de la souveraineté pleine et entière de la Hongrie. Abstraction faite de la réussite de la restructuration de l'économie, c'est essentiellement notre politique étrangère qui déterminera notre capacité à renforcer notre position — profitant des avantages acquis au cours des dernières années, principalement grâce aux mutations économiques et politiques, et à des possibilités offertes par le rééquilibrage des forces dans notre région — notre capacité à occuper la place qui devrait être la nôtre compte tenu de nos traditions et de notre situation géographique en Europe.»

5.1.1. *Sécurité nationale*

«Dans l'intérêt de l'indépendance et de la sécurité de la Hongrie, nous tentons d'obtenir le retrait des troupes étrangères de notre pays avant la date limite fixée au 30 juin 1991. La défense du territoire de l'Etat et des nouvelles structures politiques ne doit pas seulement se construire sur une armée de défense nationale convenablement entraînée et équipée, mais sur un nouveau système de sécurité collective paneuropéen, qui, s'il est bien conçu, aurait davantage de poids qu'un statut de neutralité ne bénéficiant pas de la garantie des grandes puissances. Bien qu'elle exige certainement des négociations internationales intensives et prolongées, la mise en place d'un tel système de traités est la première priorité de la politique étrangère de la Hongrie. Cependant, avant toute chose, il convient de conclure dans un avenir proche des traités bilatéraux et régionaux qui garantissent les intérêts des signataires et instaurent des relations de bon voisinage avec tous les pays de la région.

Notre participation à l'organisation du Pacte de Varsovie va à l'encontre de la volonté du

expressed in 1956 and also confirmed at the latest elections, and in our opinion the treaty itself is unnecessary. In order to assert our endeavours in the legal, military and political fields, we wish to begin negotiations with the member states of the treaty, in consideration of the talks already under way, the conditions set by international law, the views of member countries and the need to safeguard our security and sovereignty."

5.1.2. *Europe-oriented policy*

"As the artificial division of our continent is disappearing, economic interests and shared traditions predestine a unified Europe in the broader (political and cultural) sense to become the most important area of Hungary's foreign policy. Our entering the Council of Europe and our participation in the activities of various West European organisations aim to build a conceptual and institutional framework for this decisive change of approach. Part of this endeavour will lead to our joining additional international agreements. In this connection, it will be necessary to re-examine the legal practice we have followed so far in concluding international treaties. All this will be promoted by the conclusion of the partnership agreement preliminary to our becoming a fully fledged member of the European Communities.

We attach outstanding significance to close co-operation with Germany and especially with its provinces that are geographically close to us. That country, now engaged in the process of reunification, supports the Hungarian transformation processes. We have similar endeavours in regard to the neighbouring nations which share our common fate. We are glad to see the historic opening France and the United Kingdom have started towards Central Europe and within it towards our country, and we welcome the significant economic and scientific support they offer. We express similar feelings in the case of Austria and Italy, two countries which have maintained close contacts with us for several centuries, and wish for similar relations with the other West and North European states as well. We are striving to intensify existing relations with all these countries. We regard the North Atlantic region as being inseparable from Europe. The further strengthening of our relations with the United States, which have recently shown a welcome development, is regarded by us as desirable and as having great significance in the promotion of our economic transformation. The same holds for our relationship with Canada. We think that the increasing role in Europe of North America is important for maintaining balance in Europe.

Although Australia and New Zealand do not belong to Europe geographically, their joint

peuple telle qu'elle s'est exprimée en 1956, et confirmée lors des dernières élections ; d'ailleurs, nous estimons que le pacte lui-même est sans utilité. Afin de faire connaître nos efforts dans les domaines juridique, militaire et politique, nous souhaitons entamer des négociations avec les Etats membres du pacte, compte tenu des pourparlers en cours, des conditions fixées par le droit international, de l'opinion des pays membres et de la nécessité de sauvegarder notre sécurité et notre souveraineté.»

5.1.2. *Une politique axée sur l'Europe*

« Avec la disparition progressive de la partition artificielle de notre continent, les intérêts économiques et les traditions communes font que l'Europe unifiée, au sens large (politique et culturel) du terme, est appelée à devenir la pierre angulaire de la politique étrangère hongroise. En demandant à adhérer au Conseil de l'Europe et en participant aux activités de diverses organisations d'Europe occidentale, nous avons pour objectif de donner à cette réorientation radicale un nouveau cadre conceptuel et institutionnel. Un des volets de cette initiative est aussi la participation à d'autres accords internationaux. A cet égard, il nous faudra revoir les pratiques juridiques que nous avons suivies jusqu'à présent s'agissant des traités internationaux. Tous ces aspects seront favorisés par accord de partenariat préalable à notre acceptation comme membre à part entière des Communautés européennes.

Nous attachons une importance extrême à l'instauration d'une étroite coopération avec l'Allemagne, et en particulier avec les provinces géographiquement proches de nous. Ce pays, engagé à l'heure actuelle dans le processus de réunification, prête son appui aux transformations qui ont lieu en Hongrie. Nous avons entrepris des démarches similaires à l'égard des nations voisines qui connaissent le même sort que nous. Nous nous félicitons de la politique d'ouverture historique engagée par la France et la Grande-Bretagne en direction de l'Europe centrale en général, et de la Hongrie en particulier, et nous saluons l'importante aide économique et scientifique que ces pays nous apportent. Nous nourrissons les mêmes sentiments à l'égard de l'Autriche et de l'Italie, qui, au fil des siècles, ont entretenu avec nous des rapports étroits, et nous souhaitons nouer des contacts similaires avec les autres Etats d'Europe occidentale et septentrionale. Nous nous efforçons d'intensifier nos relations avec tous ces pays. Considérant que l'Atlantique Nord est inséparable de l'Europe, nous estimons souhaitable de renforcer nos relations avec les Etats-Unis, qui ont connu récemment une évolution prometteuse et revêtent une grande importance pour la promotion de la restructuration de notre économie. Il en va de même pour nos relations avec la Canada. Nous estimons que la place grandissante que l'Amérique du Nord tient en Europe constitue un important facteur d'équilibre.

cultural heritage, strengthening economic ties with this continent as well as changing global balance, make it reasonable for us to extend our policy of political and economic opening in their direction also."

5.1.3. *The Soviet Union, Central and Eastern Europe*

"With the Soviet Union, the great power that has common boundaries with us, we are striving for the development of balanced and correct good-neighbourly relations that are built on equality. To this end, we have to put both our political and economic relations on new foundations. As the Council for Mutual Economic Assistance (CMEA) has become paralysed and as there are neither intents nor possibilities to revive it, it seems expedient to change, together with all its member countries, to an economic co-operation that takes place at world market prices and on the basis of accounting in convertible currency. In the transition period it may be useful to set up a loosely organised consultative council.

The changes taking place in Central and Eastern Europe have given us the great opportunity to put an end to the conflicts that have for a long time pitted the peoples living in this area against each other. Nations which are becoming independent should develop free relations with each other; the state boundaries should not obstruct the free flow of persons, information and ideas. The Hungarian Republic is determined to do everything possible for the realisation of this goal. Intensive regional co-operation is an integral part of all-European co-operation; that is what we are working for in regard to all our neighbours. Our geographical and political position, our being situated at the meeting point of the great European linguistic families, religions and cultures are to be taken maximum advantage of if we want to assume a mediating role and serve as an example in the economic as well as in the cultural areas. In a Europe progressing towards a confederation, it is precisely regionalism that may ensure the preservation of national features and the further assertion of national interests.

Tolerance towards those who profess different political views, are of a different religion or speak a different language — that is, tolerance towards all minorities — is a touchstone of democracy. The principal aim of our minority policy is to gain respect for human rights and within them for minority rights. In view of the fact that one-third of all Hungarians live outside of the borders of the country, the Hungarian state bears special responsibility for seeing to it that the Hungarian nation remains in existence as a cultural and eth-

Bien que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne fassent pas partie de l'Europe, le fait de partager le même patrimoine culturel, le renforcement des liens économiques avec l'Océanie, de même que le rééquilibrage des forces dans le monde font qu'il paraît raisonnable d'orienter notre action d'ouverture politique et économique dans leur direction.»

5.1.3. *L'Union Soviétique, l'Europe centrale et orientale*

«Dans le cas de l'Union Soviétique, grande puissance avec laquelle nous avons des frontières communes, nous nous efforçons d'entretenir des rapports de bon voisinage, corrects et équilibrés, qui reposent sur l'égalité. A cette fin, il nous faut édifier nos relations politiques et économiques sur des bases nouvelles. En raison de la paralysie du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et de l'absence de volonté ou de possibilités de lui redonner vie, il semble indiqué que ses membres se tournent vers une coopération économique alignée sur les prix du marché mondial et s'effectuant en devises convertibles. Lors de la période de transition, il pourrait être utile de mettre en place un conseil consultatif doté d'une structure souple.

Les changements qui interviennent en Europe centrale et orientale sont pour nous l'occasion de mettre fin aux conflits qui, de longue date, opposent les peuples vivant dans cette région. Les nations qui recouvrent leur indépendance doivent entretenir entre elles des rapports empreints de liberté; les frontières nationales ne doivent pas faire obstacle à la libre circulation des personnes, des informations et des idées. La République de Hongrie est déterminée à faire tout son possible pour atteindre cet objectif. La coopération régionale intensive, à laquelle nous œuvrons eu égard à nos voisins, fait partie intégrante de la coopération paneuropéenne. Si nous voulons assumer un rôle de médiateur et servir de modèle dans les domaines économique et culturel, il nous faut tirer le parti maximum de notre position géopolitique, au carrefour des grandes familles linguistiques, religieuses et culturelles de l'Europe. Dans une Europe qui s'oriente vers une confédération, c'est précisément le régionalisme qui peut garantir la préservation des caractéristiques nationales et l'affirmation des intérêts nationaux.

La tolérance à l'égard de ceux qui sont d'opinions politiques différentes, de ceux qui n'ont pas la même religion ou qui ne parlent pas la même langue — autrement dit la tolérance à l'égard des minorités — est la pierre de touche de la démocratie. L'objectif principal de notre politique à l'égard des minorités est d'assurer le respect des droits de l'homme, et plus particulièrement celui des droits des minorités. Etant donné qu'un tiers des Hongrois vivent à l'étranger, l'Etat a la responsabilité particulière de veiller à la préserva-

nic community. That is why — respecting the existing international treaties and acting in their spirit — we are taking a stand on the observance of the rights, including the right to self-determination, of the Hungarian communities living outside our borders. This intention of ours is also in harmony with the promises declared by the neighbouring countries. The time has come for the national minorities to constitute the most important bridge of friendship between countries, but this is something that only communities that have regained their rights and sense of dignity are able to do. In this unsullied endeavour we are counting on support from the governments and public opinion of the enlightened states.”

5.1.4. *Asia and the Middle East*

“The oriental roots of our language and culture lend our Europeanness unique colour. We are striving to further strengthen our good relations with Japan, one of our major financial and economic partners, and to stimulate investments and cultural exchange. To India, the most populous democracy of the world, we are linked among other things by the similarity of our economic and social goals and the common intention to seek for peaceful solutions in ethnic conflicts. We are giving special attention to countries which have managed to achieve considerable success in the transformation of their economy and internal political system, thus to the Republic of Korea and some other states in the region. As a country that is a determinative factor in world policy and is an important economic partner, China with her ancient culture takes a distinguished place in our foreign policy.

The Magyars are linked with centuries-old ties to both Jewish and Islamic culture and these bonds of long standing should have a beneficial effect on political relations also. It is our sincere hope that, after the disappearance of the tension zone in Central Europe, the forces of peace will prevail in the Middle East as well. Our country is linked to Israel by multiple ties of history, and these should facilitate economic co-operation. At the same time, we understand and support the resolute intentions of the Arab nations, including the Palestinian people, for asserting their right to national self-determination. We wish to intensify our relations with all the Arab countries, including those with which contacts were barred under the past political system.

Our activities are guided by similar aims in regard to Latin America, where we wish to add practical co-operation to historical sympathy.”

5.1.5. *Developing countries*

“Hungary definitely supports the ambitions of every country to create independence,

tion de la nation hongroise en tant que communauté culturelle et ethnique. C'est pourquoi — tout en respectant la lettre et l'esprit des traités internationaux — nous nous prononçons pour le respect des droits, notamment du droit à l'autodétermination, des communautés hongroises vivant à l'étranger. Nos intentions vont d'ailleurs dans le sens des promesses faites par les pays voisins. Le temps est venu pour les minorités nationales de former une grande chaîne d'amitié entre les pays: encore faut-il pour cela qu'elles aient recouvré leurs droits et leur dignité. Nos intentions sont pures et nous comptons sur le soutien des gouvernements et de l'opinion publique des Etats éclairés.»

5.1.4. *L'Asie et le Moyen-Orient*

«Les racines orientales de notre langue et de notre culture confèrent une saveur unique à notre européanité. Nous nous efforçons de renforcer les bonnes relations que nous entretenons avec le Japon, qui est l'un de nos principaux partenaires financiers et économiques, et de stimuler les investissements et les échanges culturels. Nous sommes liés à l'Inde, la démocratie la plus peuplée du monde, par des objectifs économiques et sociaux similaires et par l'intention commune de trouver des solutions pacifiques aux conflits ethniques. Nous accordons une attention particulière à des pays comme la République de Corée ou d'autres Etats asiatiques qui sont parvenus avec beaucoup de succès à restructurer leur économie et leur système politique interne. Notre politique étrangère fait une place de choix à la Chine, pays aux traditions anciennes qui est un important partenaire économique et qui joue un rôle déterminant dans la politique mondiale.

Les liens séculaires que les Magyars entretiennent avec la culture juive et la culture islamique doivent également avoir des effets bénéfiques au plan politique. Nous espérons sincèrement qu'avec la disparition des tensions en Europe centrale, les forces de paix l'emporteront aussi au Moyen-Orient. La Hongrie et Israël sont unis par de nombreux liens historiques, qui devraient faciliter la coopération économique. Parallèlement, nous comprenons et soutenons les revendications des nations arabes, notamment du peuple palestinien, quant à leurs droits à l'autodétermination nationale. Nous souhaitons nouer des relations avec tous les pays arabes, en particulier avec ceux que l'ancien régime tenait à l'écart.

Des objectifs similaires guident notre politique à l'égard de l'Amérique latine, avec laquelle nous souhaitons, allant au-delà d'une sympathie historique, établir une coopération concrète.»

5.1.5. *Les pays en voie de développement*

«La Hongrie soutient sans ambiguïté les ambitions de tout pays désireux d'instaurer l'indé-

democracy and well-being, and to abolish all racial and nationality discrimination. Our economic position does not permit giving financial assistance but, through training or sending experts and exchanging experiences, we wish to continue to contribute towards narrowing the gap between advanced and developing countries and to solving the grave ecological problems of the latter. Great possibilities offer themselves through economic relations that are free from ideological considerations and are based on mutual advantages. However, to take advantage of them we have to re-examine our earlier priorities and effect some regrouping in our system of representation abroad. There are many considerations that make the non-aligned countries particularly important for us."

5.1.6. *International organisations*

"We have to be more active in international organisations, especially in the United Nations and its specialised agencies. Our homeland wishes to accommodate as many international conferences as possible and to provide facilities for new organisations or organisations looking for a new home, particularly in the fields of European integration, global environment protection and co-operation in Central and Eastern Europe. We would like to share more in the peace-keeping forces and in other mediating activities as well.

The Republic of Hungary, which now possesses complete sovereignty, wishes to pursue the foreign policy of being very active in international affairs in order to consolidate and deepen the international prestige it has recently won. With this it does not only wish to contribute to the peace and prosperity of the world, but also hopes to serve optimally the cause of Hungarians wherever they live in the world."

5.2. *Towards rapid disarmament*

One interesting statement on Hungarian foreign policy and on the question of disarmament was made recently by the Hungarian Foreign Minister at the beginning of August at the conventional arms limitation talks in Vienna. Mr Jeszenszky stated that, although Budapest was determined to withdraw from the Warsaw Pact, Hungary wished to continue working in this group currently comprising seven member states, to ensure the earliest possible conclusion of a treaty on conventional forces in Europe (CFE) and the trouble-free implementation of this treaty's provisions.

pendance, la démocratie et le bien-être, et de supprimer toute discrimination raciale ou nationale. La situation économique de notre pays ne nous permet pas d'apporter une aide financière, mais en formant ou en envoyant des spécialistes et par des échanges de connaissances, nous souhaitons continuer à contribuer à réduire l'écart entre les nations industrialisées et les pays en voie de développement, et à résoudre les graves problèmes écologiques de ces derniers. D'énormes possibilités s'offrent à nous grâce au développement de relations économiques exemptes de toute considération idéologique et reposant sur des avantages mutuels. Pour pouvoir les exploiter pleinement, nous devons cependant réviser nos priorités antérieures et procéder à certains regroupements dans notre système de représentation à l'étranger. A maints égards, les pays non alignés revêtent pour nous une importance particulière.»

5.1.6. *Organisations internationales*

« Nous devons être plus actifs au sein des organisations internationales, particulièrement aux Nations Unies et dans ses agences spécialisées. Notre pays souhaite accueillir le plus grand nombre possible de conférences internationales et offrir des locaux aux organisations, nouvellement créées ou à la recherche d'une implantation nouvelle, tout particulièrement dans le domaine de l'intégration européenne, de la protection de l'environnement à l'échelle mondiale et de la coopération en Europe centrale et occidentale. Nous aimerions également renforcer notre participation aux forces de maintien de la paix et aux autres missions de médiation.

La République de Hongrie, qui est désormais pleinement souveraine, souhaite à travers sa politique étrangère jouer un rôle actif dans les affaires internationales afin de renforcer et d'accroître le prestige qu'elle a récemment acquis. Ainsi, désirant non seulement contribuer à la paix et à la prospérité dans le monde, la Hongrie espère également servir du mieux possible la cause des Hongrois où qu'ils se trouvent. »

5.2. *Pour un désarmement rapide*

Au début du mois d'août dernier, à Vienne, lors des négociations sur le désarmement, M. Jeszenszky, ministre hongrois des Affaires étrangères, a fait une intéressante déclaration de politique étrangère. Il a en effet déclaré qu'en dépit de son intention de se retirer du Pacte de Varsovie la Hongrie entendait continuer à coopérer avec les sept Etats membres restants, afin d'assurer au plus vite la conclusion d'un traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et l'application sans heurt de ses dispositions.

The Foreign Minister called on the negotiators in Vienna to solve the remaining problems in a pragmatic manner in order to have a treaty ready by the Paris CSCE Summit on 19 November. The inclusion of fighter planes in this initial CFE agreement — a question which is still unresolved at these negotiations — was “unavoidable”.

On this occasion, Mr Jeszenszky also stated that with effect from 1 February 1991 compulsory military service would be reduced from eighteen to twelve months, which would automatically lead to further staff reductions in the Hungarian army.

5.3. *Co-operation in the Council of Europe*

In a report which is concerned with the accession of Hungary to the Council of Europe, it must also be pointed out that Hungary has made a very great effort as a country with special guest status to co-operate actively in the Council of Europe. When they appeared before the Council of Europe the former Prime Minister, Mr Nemeth, and the former Foreign Minister, Mr Horn, clearly expressed their support not only for the Council of Europe as an institution but also for its practical efforts. The Hungarian guest delegation to the Parliamentary Assembly has worked actively in plenary session and in the committees, and has shown great interest for the institution and its work. The completion of the Council of Europe's economic conference in Budapest and the sessions of the Committee on Relations with European Non-Member Countries and the Committee on Parliamentary and Public Relations also showed the great interest of the Hungarian Parliament in the Council of Europe. The Prime Minister, Mr Antall, the Foreign Minister, Mr Jeszenszky, the Foreign Policy Committee of the Hungarian Parliament and the representatives of all the parliamentary parties clearly expressed their support for membership in discussions with the Council of Europe Rapporteurs. It must also be noted here that this interest was also put into practice, and many proposed laws of the Hungarian Parliament show that it is endeavouring to pass laws which are already “in conformity with Council of Europe standards”.

This interest in the Council of Europe in particular, and above all in Europe in general, is reflected not only in political circles but also to a large extent at press conferences, etc.

5.4. *Hungary as a pioneer in Eastern Europe*

To conclude this chapter on foreign policy we must not omit to add, for reasons of historic veracity, that Hungarian foreign policy over the

M. Jeszenszky a invité les négociateurs présents à Vienne à régler d'une manière pragmatique les problèmes restant en suspens, afin que le traité soit prêt pour le Sommet de la CSCE prévu pour le 19 novembre à Paris. L'inclusion des avions de combat — cette question n'est toujours pas résolue — dans le premier accord de ce type sur les armements conventionnels étant, d'après lui, «indispensable».

A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères a également annoncé qu'à partir du 1^{er} février 1991 le service militaire général passerait de dix-huit à douze mois, ce qui déboucherait automatiquement sur de nouvelles réductions d'effectifs dans l'armée hongroise.

5.3. *Collaboration au sein du Conseil de l'Europe*

Dans un rapport qui porte sur l'adhésion de la Hongrie au Conseil de l'Europe, il convient également de mentionner les nombreux efforts que ce pays a déployés au sein de cette institution en tant qu'invité spécial. Lors de leur passage au Conseil de l'Europe, MM. Nemeth et Horn, respectivement ancien Premier ministre et ancien ministre des Affaires étrangères, avaient déjà rendu hommage non seulement au Conseil de l'Europe en tant qu'institution, mais au contenu de ses actions. La délégation hongroise auprès de l'Assemblée parlementaire a participé activement à la session plénière et aux commissions, faisant preuve d'un vif intérêt pour l'institution et ses travaux. La tenue de la conférence économique du Conseil de l'Europe à Budapest, les sessions de la commission des relations avec les pays européens non membres et celles de la commission des relations parlementaires et publiques ont également laissé paraître le grand intérêt que le Parlement hongrois porte au Conseil de l'Europe. Lors d'entretiens avec les rapporteurs du Conseil de l'Europe, M. Antall, Premier ministre, M. Jeszenszky, ministre des Affaires étrangères, la Commission des affaires étrangères du Parlement hongrois et les représentants de toutes les fractions se sont clairement déclarés en faveur de la coopération. Il est à noter ici que cet intérêt se traduit par des applications concrètes : on peut ainsi constater que, pour de nombreuses propositions de loi, le Parlement hongrois s'efforce de voter des textes «conformes aux normes du Conseil de l'Europe».

Cet intérêt pour l'Europe en général, et le Conseil de l'Europe en particulier, ne se manifeste pas seulement dans les milieux politiques, il est également très vif lors des conférences de presse, etc.

5.4. *La Hongrie à l'avant-garde de l'Europe de l'Est*

Avant de clore ce chapitre, il convient, pour respecter la vérité historique, de rappeler que la politique étrangère hongroise des dernières

last few years has already made a significant contribution to progressive developments in Europe.

This was tellingly summed up in spring this year when the former Foreign Minister, Mr Horn, who is now the Chairman of the Foreign Policy Committee of the Hungarian Parliament, received the international Charlemagne prize in Aachen. The German Foreign Minister, Mr Genscher, held Hungary up as an example to prove the fact that a state's contribution to peace did not depend on its size. Referring to the recent past he described the pulling down of the Iron Curtain and the Hungarian decision on East German refugees as proof of "visionary powers in foreign policy analysis" and referred to Mr Horn's personal contribution: "If this decision had not been taken, Europe would look different today."

6. Human rights

The question of human rights is probably the most decisive issue in a country's application for membership of the Council of Europe. The opening part of Article 3 of the Statute of the Council of Europe, which also formed the programmatic basis for drawing up a list of human rights, expresses it clearly: "Every member of the Council of Europe must accept the principles of the rule of law and of the enjoyment by all persons within its jurisdiction of human rights and fundamental freedoms". It was only to be expected, therefore, that the Council of Europe delegation reporting on Hungary's membership application should pay great attention to this question and should examine whether the following basic rights are protected in Hungary:

- the right of every individual to life, freedom and security;
- the right to a fair hearing;
- the right to respect for private and family life, home and correspondence;
- the right to freedom of thought, conscience and religion;
- the right to freedom of expression;
- the right to freedom of peaceful assembly and to freedom of association with others, including the right to form trade unions;
- the right to marry and found a family;
- the right to property;
- the right to freedom of movement and freedom to choose one's place of residence;
- the right to leave any country, including one's own country.

années a apporté une contribution essentielle à l'évolution libérale en Europe.

L'attribution au printemps dernier à Aix-La-Chapelle du prix international Charlemagne à M. Horn, ancien ministre des Affaires étrangères et actuel président de la Commission des affaires étrangères au Parlement hongrois, est tout un symbole. A cette occasion, M. Genscher, ministre des Affaires étrangères ouest-allemand, a souligné que la Hongrie démontrait que la contribution d'un Etat à la paix ne dépendait pas de ses dimensions. A propos du passé récent, il a qualifié le démantèlement du rideau de fer et les mesures prises par la Hongrie à l'égard des réfugiés est-allemands de «politique étrangère, inspirée d'une puissance d'analyse visionnaire», évoquant les mérites personnels de M. Horn: «Sans ces mesures, l'Europe d'aujourd'hui n'aurait pas le même visage.»

6. Droits de l'homme

Lorsqu'un Etat demande à adhérer au Conseil de l'Europe, c'est sans doute à la question des droits de l'homme que l'on attache le plus d'importance. La première phrase de l'article 3 du Statut du Conseil de l'Europe, qui devrait aussi servir de base à l'élaboration d'un catalogue des droits de l'homme, l'exprime clairement: «Tout membre du Conseil de l'Europe reconnaît le principe de la prééminence du droit et le principe en vertu duquel toute personne placée sous sa juridiction doit jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales.» Il était, par conséquent, tout à fait normal qu'à la suite de la demande d'adhésion de la Hongrie la délégation de rapporteurs du Conseil de l'Europe à Budapest se soit surtout intéressée à cette question et qu'elle ait voulu vérifier si les droits fondamentaux suivants sont sauvegardés en Hongrie:

- le droit de chaque individu à la vie, la liberté et la sûreté;
- le droit à un procès équitable;
- le droit au respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance;
- le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion;
- le droit à la liberté d'expression;
- le droit à la liberté de réunion et d'association, y compris le droit de fonder des syndicats;
- le droit de se marier et de fonder une famille;
- le droit de propriété;
- le droit à la libre circulation et à la liberté de choisir son domicile;
- le droit de quitter un pays, y compris son propre pays.

Other questions considered were those of torture and inhuman or degrading punishment, forced labour, retroactive criminal legislation and provisions of criminal law, the withdrawal of citizenship by a country from its own citizens and the mass expulsion of foreigners.

In brief, it was found that the above-mentioned rights are protected in Hungary, partly by existing laws but mostly by new laws, and that human rights and fundamental freedoms are safeguarded. In matters of detail, changes to Hungarian law are called for particularly with regard to the European Convention on Human Rights and its additional protocols.

6.1. *Accession to the European Convention on Human Rights*

It must be said straightaway that Hungary is prepared, after acceptance as a member of the Council of Europe, to ratify the European Convention on Human Rights and its additional protocols. Express and binding assurances to this effect were given to the Council of Europe Rapporteurs by the President of the Hungarian Parliament, the Foreign Minister, the Minister of Justice, the representatives of all the parliamentary parties and the members of the relevant parliamentary committees.

The officials of the Ministry of Justice, with whom these questions too were discussed in detail, emphasise that Hungary will make an effort to enter no reservations and will not require any longer transitional period for the Convention's entry into force than was needed, for example, for Finland.

The Council of Europe delegation was able to satisfy itself that Hungary will work together with experts of the Council of Europe, and in some cases also with legal experts from the member states of the Council, to identify all those points of Hungarian law which require changes in detail, in order to lay the foundations for the necessary parliamentary proposals.

6.2. *United Nations Convention against Torture*

One important parliamentary measure in the last few weeks has been the new proposed act ending Hungary's reservations in respect of the United Nations Convention against Torture.

On 15 April 1987, Hungary deposited its instrument of ratification of the International Convention against Torture and other Cruel, Inhuman or Degrading Punishment or Treatment with the Secretary General of the United Nations. In depositing this instrument Hungary made certain

Les autres questions abordées avaient trait à la torture et aux peines inhumaines ou dégradantes, aux travaux forcés, à la rétroactivité des lois pénales, aux ressortissants hongrois privés de leur nationalité et à l'expulsion collective d'étrangers.

En résumé, on peut affirmer, en partie grâce à des lois déjà en vigueur mais surtout à la suite de l'adoption de lois nouvelles, que les droits mentionnés sont sauvegardés en Hongrie et que les droits de l'homme et les libertés fondamentales y sont respectés. Des modifications du droit hongrois s'imposent cependant sur des points de détail, et surtout pour prendre en compte les dispositions de la Convention européenne des Droits de l'Homme et de ses protocoles additionnels.

6.1. *Adhésion à la Convention européenne des Droits de l'Homme*

Nous tenons à préciser d'emblée que la Hongrie est prête, après son admission au sein du Conseil de l'Europe, à ratifier la Convention européenne des Droits de l'Homme et ses protocoles additionnels. Le président du Parlement, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Justice, les représentants de tous les groupes politiques et les membres des commissions compétentes du parlement s'y sont engagés et en ont donné expressément l'assurance aux rapporteurs du Conseil de l'Europe.

Les fonctionnaires du ministère de la Justice, avec lesquels nous avons longuement discuté de ces questions, ont souligné que la Hongrie s'efforcera de ne pas formuler de réserve et de ne pas exiger une période de transition pour l'entrée en vigueur plus longue que, par exemple, dans le cas de la Finlande.

La délégation du Conseil de l'Europe a eu la satisfaction de voir que la Hongrie travaillera avec le concours d'experts du Conseil de l'Europe, et en partie aussi de juristes d'Etats membres du Conseil de l'Europe, pour déterminer tous les points du droit hongrois devant faire l'objet de modifications — accomplissant ainsi les travaux préparatoires requis pour pouvoir saisir le parlement.

6.2. *Convention des Nations Unies contre la torture*

Une initiative parlementaire importante, prise lors de ces dernières semaines, a abouti à l'adoption d'une nouvelle proposition de loi visant à supprimer les réserves hongroises à l'égard de la Convention des Nations Unies contre la torture.

Le 15 avril 1987, la Hongrie avait déposé auprès du Secrétaire général des Nations Unies l'acte de ratification de la Convention internationale contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Lors de cette démarche, la Hongrie avait cependant for-

reservations. It did not accept the jurisdiction over Hungary of the Committee against Torture, or the provision concerning the Arbitration Court. Thus, although Hungary is a Party to the United Nations Convention against Torture, no effective international monitoring of alleged abuses has hitherto been possible.

The explanatory notes to the new proposed act state that "Hungary's clearly defined policy in the human rights field means that it must accept the supervisory machinery of the United Nations in all its forms".

In response to a decision of the Council of Ministers, the Hungarian Foreign Ministry has therefore withdrawn its reservations in respect of Articles 20 and 30 and has made a declaration recognising the jurisdiction of the Committee against Torture. The domestic legal framework for this decision is now being created by the above-mentioned new proposed act.

6.3. *The Ombudsman for Civil Rights*

Alongside the Ombudsman's Office for National and Ethnic Minority Rights (referred to below in the chapter on "Minorities"), Hungary has also created an Ombudsman for Civil Rights, in other words an advocate's office for public law disputes like that existing in many other European countries. The duty of the Ombudsman for Civil Rights is to investigate abuses relating to constitutional rights which have come to his knowledge, or to have them investigated and to initiate general or individual orders with a view to remedying them.

Any one person may bring a case before the Ombudsman for Civil Rights (in cases of the kind provided for by law), and a report of such proceedings is submitted to parliament annually.

6.4. *The People's Initiatives Act*

Another new legal instrument is the act on plebiscites and peoples' initiatives (citizens' petitions) which should logically have been discussed in the chapter on the Constitution, but is dealt with here because it demonstrates the new attitude towards the individual citizen in Hungary.

The preamble to this Act No. XVIII/1989 states that a constitutional basic principle in Hungary is that the people exercise their power through their representatives. Besides working for the efficient operation of the representative organisations, it is also part of the democratic development of the political institutional system that people may directly exercise their power whether the issues are of overall socio-political or other importance and, hence, become part of and actively contribute to

mulé des réserves. Elle n'avait pas accepté la compétence du Comité contre la torture ni les dispositions concernant le tribunal arbitral. Si la Hongrie est, certes, devenue Partie à la convention contre la torture, l'exercice d'un contrôle international effectif en Hongrie, en cas de violation alléguée, était cependant exclu jusqu'à présent.

Comme on l'affirme dans les commentaires relatifs à la nouvelle proposition de loi, la politique plus énergique pratiquée dans le secteur des droits de l'homme en Hongrie implique que celle-ci accepte tous les types de mécanismes de contrôle des Nations Unies.

A la suite d'une décision du Conseil des Ministres, le ministère des Affaires étrangères hongrois a, par conséquent, notifié aux Nations Unies le retrait de ses réserves à l'égard des articles 20 et 30 de la convention et a reconnu la compétence du Comité contre la torture au moyen d'une déclaration. La nouvelle proposition de loi précitée permettra d'adapter le droit interne en conséquence.

6.3. *Méiateur pour les droits civils*

Outre le médiateur pour les droits des minorités nationales et ethniques, mentionné dans le chapitre « Minorités », la Hongrie a aussi nommé un médiateur pour les droits civils — il s'agit donc d'une institution de droit public — comme il en existe dans nombre de pays européens. Le médiateur pour les droits civils a pour tâche d'enquêter ou, selon le cas, d'ordonner une enquête sur des abus qui lui sont signalés en liaison avec les droits garantis par la Constitution, et de faire en sorte que l'on prenne des dispositions générales ou particulières pour y remédier.

Tout le monde a la possibilité d'introduire une procédure devant le médiateur pour les droits civils (dans les cas prévus par la loi), et un rapport sur les affaires traitées est présenté tous les ans au parlement.

6.4. *Loi sur les initiatives populaires*

Un autre nouvel instrument juridique est la loi sur les référendums et les initiatives populaires, que, logiquement, on aurait dû aborder dans le chapitre consacré à la Constitution, mais que l'on a préféré aborder plus en détail sous cette rubrique, car ce texte législatif témoigne de l'évolution de l'attitude à l'égard du citoyen en Hongrie.

Dans le préambule de la loi n° XVIII/1989, l'on affirme qu'un principe constitutionnel fondamental en Hongrie consiste à prévoir que le peuple exerce son pouvoir par l'intermédiaire de ses représentants. Un régime politique en voie de démocratisation ne doit pas seulement veiller au fonctionnement efficace des organisations représentatives, mais aussi prévoir que le peuple puisse donner directement son avis sur des problèmes socio-politiques d'ordre général ou sur d'autres

the most important state decisions made at central or local levels.

The Act thus makes the plebiscite and the people's initiatives, by individuals or by groups of citizens, a constitutional right, and governs nationwide plebiscites, local plebiscites and people's initiatives: all issues may be submitted to the parliament and the local councils via a people's initiative, the decision upon which is taken within the relevant scope of competence.

The plebiscite and people's initiative, as citizens' rights, are awarded only to citizens having a voting right. In the case of a local plebiscite, this condition is supplemented by the requirement of a permanent residence. The citizen having voting rights may participate in the plebiscite of a certain county, city, etc., if he has a permanent residence in the county, city, etc. in question. The law ensures that citizens having a weekend house or cottage in the city or resort area in question may also participate in the local plebiscite or referendum. It is obvious that the legal conditions for participating in a plebiscite or a people's initiative (franchise, permanent residence or owning a cottage) should exist at the time of their being carried out.

Naturally, there is a clear preference in cases where the rights of parliament conflict with the right to a people's initiative: when the occasional exercising of these rights and the influencing of decisions are solely connected with parliamentary or council competence, the law starts off from the principal premise that the institution of the plebiscite can only be understood in the context of this organic relationship. The scope of authority defined for the parliament in the Constitution can be limited only by the direct exercising of people's power. The exercising or limitation of the scope of authority of any other administrative organisation via a plebiscite would contradict the constitutional premise of sharing power, which was accepted by the parliament as one of the fundamental regulatory principles of the new Constitution. The plebiscite should not hinder the authority of other administrative organisations, representing the rest of the power structure; it cannot become an institution of continuous government and, obviously, cannot have a role in the field of jurisdiction either.

7. Hungary as part of Europe (art and culture)

Council of Europe reports on applications for membership do not generally devote a great deal of space to questions of the applicant state's art and culture. This is certainly not only because the membership application is principally a political

questions importantes et, par conséquent, qu'il puisse participer et contribuer activement aux décisions essentielles du gouvernement au niveau national ou local.

Le recours au référendum et les initiatives populaires individuelles ou de groupes de citoyens deviennent, par conséquent, un droit garanti par la Constitution, et la nouvelle loi définit les modalités des référendums, à l'échelon national ou local, ainsi que des initiatives populaires: toutes les questions peuvent être soumises au parlement et aux conseils municipaux au moyen d'une initiative populaire sur laquelle ils se prononceront, chacun dans le cadre de sa compétence.

S'agissant de droits civils, seuls les citoyens jouissant du droit de vote peuvent participer à un référendum ou à une initiative populaire. Dans le cas d'un référendum à l'échelon local, il faut aussi pouvoir justifier d'un domicile fixe. Les citoyens jouissant du droit de vote peuvent participer à des référendums organisés dans un comté, une ville donnée, etc. s'ils y disposent d'un domicile fixe. La loi prévoit que les citoyens possédant une résidence secondaire dans l'agglomération ou la région en question peuvent également participer à des référendums organisés à l'échelon local. Les conditions prévues par la loi pour participer à un référendum ou à une initiative populaire (droit de vote, domicile fixe ou résidence secondaire) doivent, bien sûr, être remplies au moment où ceux-ci ont lieu.

En cas de conflit entre les prérogatives du parlement et le droit à l'initiative populaire, le choix effectué apparaît évidemment clairement: lorsque l'exercice occasionnel de ces prérogatives et l'infléchissement de décision fait uniquement intervenir la compétence du parlement ou du conseil, la loi part du principe essentiel que le système du référendum ne peut se concevoir que dans le contexte de cette relation organique. L'autorité conférée au parlement par la Constitution ne peut être limitée que par l'exercice direct du pouvoir du peuple. L'exercice ou la limitation de l'autorité de toute autre instance administrative au moyen d'un référendum serait contraire au principe constitutionnel du partage du pouvoir, qui a été approuvé par le parlement en tant que l'une des dispositions fondamentales de la nouvelle Constitution. Le référendum ne doit pas porter atteinte à l'autorité d'autres instances administratives, représentant l'autre partie de la structure des pouvoirs; il ne saurait se transformer en système de gouvernement permanent ni, de toute évidence, jouer un rôle dans le domaine juridictionnel.

7. La Hongrie est européenne (arts et culture)

Les rapports du Conseil de l'Europe relatifs à l'acceptation d'un nouveau membre ne réservent généralement que peu de place aux arts et à la culture dans l'Etat en question. Cela est certainement dû non seulement au fait que l'acceptation

act and because the matters which need to be examined are primarily political and legal, but also because it would be presumptuous to submit a country's art and culture as it were to an examination. In any case, it would also be foolish and incorrect. European cultural identity does not mean harmonisation and standardisation but it is the sum of differences and similarities which, taken together, go to make up the culture of Europe. The wealth of the shared heritage and respect for differences have long been the two pillars of the Council of Europe's understanding of culture. However, for this very reason it is interesting, on the occasion of a new member state's accession, to glance at its art and culture, and its literature in particular. Languages spoken by only a few million people have a harder time than world languages. It is not easy for writers in these languages to overcome the barriers imposed by the borders of their country.

This is the situation in Hungary. A writer's recognition in the world does not depend only on the quality of his poetry or narrative but on translation and on international publishing. It may be for this reason that many Hungarian authors quote the following words of the essayist Dezso Keresztury to the effect that Hungarian literature should be regarded as "an organic part of European literature".

When economics and society were re-ordered at the end of the eighteenth century, the horizons of the average person throughout the world were also broadened. New requirements arose and new inventions were made in all fields and were given names. Specialist books, writings and instructions appeared which popularised the new concepts in the major languages of the world.

In Hungary, too, many of these new things appeared but they were not given names in Hungarian. Fitting Hungarian words for many new concepts had first to be invented. A massive change in the language began which gave rise to decades of discussion. Some merely wanted to enrich the vocabulary, while others argued for an all-embracing renewal of the language, which eventually took place.

Thus renewed, the Hungarian language, enriched with thousands of new words and expressions, not only became useful in the sciences and in economics but also gave birth to a new literature, with writers such as Károly Kisfaludy, Mihály Fazekas, Mihály Vörösmarty, Ferenc Kölcsey and József Katona. The most important writers were Sándor Petöfi and János Arany. The romantic tradition was continued by Mór Jókai in his novels,

est essentiellement un acte politique et qu'elle doit être avant tout examinée par ses aspects politiques et juridiques, mais aussi et surtout à l'idée selon laquelle il serait présomptueux de vouloir soumettre en quelque sorte à une procédure d'examen les arts et la culture d'un pays. D'autre part, ce serait également stupide et injustifié: l'identité culturelle et européenne ne signifie pas en effet l'harmonisation et la standardisation, mais une somme de différences et de ressemblances qui, globalement, constituent la culture de l'Europe. La richesse du patrimoine commun et le respect pour les différences et la diversité sont depuis longtemps deux piliers de la conception de la culture du Conseil de l'Europe. Mais précisément pour cette raison, il est intéressant, lors de l'acceptation d'un nouvel Etat, de jeter également un coup d'œil sur ses arts et sa culture, et surtout sur sa littérature. Les langues qui ne sont parlées que par quelques millions d'individus ont la tâche plus difficile que les langues mondiales. Pour les écrivains de ces langues, il n'est pas aisé de dépasser les frontières de leur patrie.

C'est dans cette situation que se trouve aussi la Hongrie. La réputation d'un écrivain dans le monde ne dépend pas uniquement de la qualité de sa poésie ou de ses romans, mais aussi de leur traduction et de l'édition internationale. Peut-être est-ce pour cela que de nombreux auteurs hongrois soulignent souvent, comme l'essayiste Dezso Keresztury l'a si remarquablement exprimé, que l'on doit, en Europe, considérer la littérature hongroise comme une «partie organique de la littérature européenne».

Lorsque, à la fin du dix-huitième siècle, l'économie et la société prirent de nouvelles orientations, l'horizon de l'homme ordinaire, dans le monde entier, s'élargit lui aussi. De nouveaux besoins et de nouvelles inventions surgirent dans tous les domaines et reçurent des dénominations. Ouvrages spécialisés, revues et articles popularisèrent bientôt ces nouvelles notions dans les grandes langues du monde.

En Hongrie également, il apparut bon nombre de ces innovations, mais elles n'avaient pas de nom hongrois. Il fallut alors trouver des mots hongrois idoines pour de nombreuses notions nouvelles. Une profonde modification de la langue fut alors entamée, qui fut l'objet de discussions pendant des décennies. Les uns voulaient seulement enrichir le vocabulaire, les autres étant partisans d'une rénovation globale de la langue, rénovation qui eut lieu en fin de compte.

Le nouveau hongrois, enrichi de milliers de mots et d'expressions nouveaux, n'eut toutefois pas seulement son utilité dans les domaines de la science et de l'économie, mais suscita également un renouveau de la poésie et de la littérature, comme celles de Károly Kisfaludy, Mihály Fazekas, Mihály Vörösmarty, Ferenc Kölcsey et József Katona. Les figures de proue de la littérature furent Sándor Petöfi et János Arany. Le

in which he described the Hungarian spirit and the fight for independence.

The "European" period of Hungarian literature began around the turn of the century. The magazine *Nyugat* (the West) was more than a magazine, it was almost an era. The major writers and literary critics of the period published their works in it. In the first issue, Ignóty made his often-quoted comment about the "nation of the East":

"It may be hard for a foreigner to understand why this little nation clings to life. The foreigner may be right in thinking that humanity has little to expect from this nation, that its most strenuous efforts will bear no very great fruit, other than re-creating too late and in incomplete form what has already been long forgotten elsewhere. It may be that it is the only nation to consider its language beautiful and to be moved by the writings of its poets. It may be that it has a place in the world, but will leave no trace behind."

He went on: "The sun, the human race and history go their way from East to West. The 'nation of the East' also goes this way, and in doing so it walks under the same sun, it is part of the same human race and is a fellow actor in the same history as the greatest nations. Small as it is, it dare not despise those by whom it is despised, and it must have a very great love for those by whom it is loved."

When György Lukács, an American historian of Hungarian descent, brought out the German translation of his book *Budapest 1900* in 1990, he gave it the subtitle *Hungary in Europe*. He wrote in the introduction:

"It is certain that the most recent developments in Hungary, and Hungary's stubborn insistence that it belongs to Europe, are more than the long-awaited reaction to Hungary's forty years of isolation in the East. They are the last phase of a development which really began in Budapest around 1900. Budapest's return home to Europe should not be understood merely in the geographical or political sense. Budapest's arrival in Europe in a wider sense (in terms of culture and civilisation) took place as early as 1900."

It is true that the Hungarian writers of this generation who are best known to a world audience are those who wrote least often (or not at all) in Hungarian, but instead wrote in world languages — Ferenc Molnár, György Lukács and Arthur Koestler.

The others, less well known outside Hungary, deserve better than this, for their works bear comparison with the best in Europe. Gyula Krúdy is certainly one of the most important European prose writers in the twentieth century. This is also

romantisme fut poursuivi par Mór Jókai dans ses romans, dans lesquels il décrivait l'âme hongroise et la lutte pour la liberté.

L'ère «européenne» de la littérature hongroise commença au début de ce siècle. La revue *Nyugat* (l'Occident) fut davantage qu'une revue, elle fut presque une époque. Les principaux écrivains et spécialistes de la littérature du moment y publièrent leurs œuvres. Dans le premier numéro, Ignóty écrivit les mots souvent cités par le peuple de l'Est:

«L'étranger ne parvient pas à comprendre pourquoi ce peuple peu nombreux tient à la vie. L'étranger peut avoir raison en pensant que l'humanité a peu à attendre de ce peuple, que ses efforts les plus gigantesques n'aboutissent qu'à recréer avec retard et imparfaitement ce qui est déjà, ailleurs, depuis longtemps oublié. Sa langue ne peut paraître belle qu'à lui, et ses écrivains ne peuvent toucher que son cœur. Il se peut qu'il ait effectivement une place dans le monde, mais qu'il n'y laisse aucune trace.»

Et il poursuivait: «Le soleil, l'humanité et l'histoire suivent leur chemin d'Est en Ouest. Le peuple de l'Est prend également ce chemin et, lorsqu'il le parcourt, il va sous le même soleil, il fait partie de la même humanité et il a son rôle dans la même histoire que les plus grandes nations. Et dans son peu d'importance, il ne peut mépriser ceux dont il est méprisé. Et il doit aimer beaucoup ceux dont il est aimé.»

L'historien américain d'origine hongroise György Lukács, lorsqu'il publia en 1990 la traduction allemande de son livre paru à New York, *Budapest 1900*, lui donna comme sous-titre *La Hongrie en Europe*; et il écrivit dans l'introduction:

«Assurément, les événements récents en Hongrie, l'insistance persistante de Budapest à appartenir à l'Europe sont plus que la réaction longtemps attendue de ce pays à l'isolement qu'il a connu pendant quarante ans à l'Est. Ils représentent la dernière phase d'une évolution qui a, en réalité, commencé à Budapest vers 1900. Le retour de Budapest à l'Europe ne doit pas être considéré comme seulement géographique ou politique: l'entrée de Budapest dans l'Europe dans un sens plus général, c'est-à-dire au sens de la culture et de la civilisation, a déjà eu lieu vers 1900.»

Il est exact que, parmi les écrivains hongrois de cette génération, ceux qui sont le plus connus dans le monde sont ceux qui ont écrit le moins (voire pas du tout) en hongrois, mais dans des langues mondiales — notamment Ferenc Molnár, György Lukács et Arthur Koestler.

Les autres, qui sont moins connus en dehors de la Hongrie, n'ont pas à vrai dire mérité ce second plan, car leurs œuvres sont de niveau européen. Gyula Krúdy est certainement l'un des plus importants prosateurs de l'Europe au ving-

true of Mihály Babits and Dezső Kosztolányi. Zsigmund Móritz and Dezső Szabo were the great pioneers of Hungarian popular literature. Margit Kaffka described the fate of women in Hungary and is one of the great European writers on women's emancipation. The satirical writer Frigyes Karinthy's works include two continuations of *Gulliver's Travels*, making humorous sideswipes at sexism in his book *Capillaria* as early as 1916. Gyula Juhász and Mihály Babits, Ernő Szép, Árpád Toth, Gyula Illyes, Attila József and Lajos Kassak and many others would be known throughout Europe if they had been translated or published as widely as they deserved.

Pride of place should, however, be given to the poet Endre Ady. There is no other case in European literature where the appearance of a single volume of poems unleashed such a great storm and, so to speak, ushered in a new era in lyric poetry. On the first page of this book was printed an unusual, untitled two-line poem: "May I make my entrance at Deveny/with the new songs of the new age?" This poem was a programmatic motto in the grand style (to explain the reference, it should be said that the Danube reaches Hungary at the village of Deveny in the far west of the country). Everything about Ady was new, his revolutionary frame of mind, his openness to the world and his language. The academy rejected him but young people were enthusiastic. His new coinings became the "daily bread of the new generation". Even translations and imitations of his works are still not without effect today.

In present-day literature, too, Hungary has many interesting things to offer Europe. When the writers György Sebestyén and Alois Brandstetter brought out an anthology of present-day Hungarian short stories in 1984 for publication abroad, they said: "Contemporary Hungarian prose is surprisingly versatile." While authors such as Tibor Déry, Endre Vészi, Ferenc Sánta or Erzsébet Galgóczi portray dramatic and often tragic moments of social development with oppressive realism, others such as István Örkény, Miklós Gyárfás, József Gáli and István Csurka choose the tools of bitter satire. Erotic encounters are the subject of the short stories of Emil Kolozsváry-Grandpierre and Akos Kertész. Alongside individualists such as Miklós Szentkuthy, acknowledged as the master of surrealist prose, or Gyula Hernádi, there are also writers who analyse the experience of death, such as Endre Illés, István Császár and Péter Hajnóczy. The dreamy lyric prose of Iván Mándy, Endre Fejes, Bulcsu Bertha and Péter Dobai is striking in its power. Authors such as Miklós Mészöly, Dezső Tandori and Péter Nádas strive towards a new realism rather in the manner of the French *nouveau roman*; the youngest author of this group, Péter Esterházy, seems to be following in their footsteps.

tième siècle. Cela vaut également pour Mihály Babits et Dezső Kosztolányi. Zsigmund Móritz et Dezső Szabo furent les grands initiateurs de la littérature populaire hongroise. Margit Kaffka décrit le lot des femmes en Hongrie, il est l'un des grands auteurs de l'émancipation féminine en Hongrie. Et l'écrivain satirique Frigyes Karinthy a écrit notamment deux suites aux *Voyages de Gulliver*, dans lesquelles, dans son livre *Capillaria*, il s'en prend spirituellement au sexisme, et cela déjà en 1916 (!). Gyula Juhász et Mihály Babits, Ernő Szép, Árpád Tóth, Gyula Illyes, Attila József Lajos Kassak, eux aussi, et beaucoup d'autres, seraient connus dans l'Europe entière s'ils étaient traduits ou édités d'une manière appropriée.

Mais il convient surtout de mentionner le poète Endre Ady. On ne connaît pas d'autre exemple dans la littérature européenne où un seul recueil de poèmes, à sa parution, a déclenché une véritable tempête et a quasiment ouvert une nouvelle époque de la poésie. Sur la première page de ce recueil figurait un poème inhabituel sans titre, dont deux lignes, «Puis-je entrer à Dévény/avec les nouvelles chansons du temps nouveau?», étaient une devise de grand style (à titre d'explication: le Danube arrive en Hongrie par le village de Dévény, situé tout à l'ouest). Tout était nouveau chez Ady, son orientation révolutionnaire, son ouverture au monde et sa langue. L'académie le refuse, la jeunesse s'enthousiasme pour lui. Ses mots nouvellement forgés deviennent le «quotidien de la nouvelle génération». Même traduits et adaptés, ils n'ont pas encore, aujourd'hui, perdu leur effet.

Mais dans sa littérature actuelle aussi, la Hongrie a beaucoup de choses intéressantes à offrir à l'Europe. Lorsque les écrivains György Sebestyén et Alois Brandstetter publièrent en 1984, pour l'étranger, une anthologie du roman hongrois d'aujourd'hui, ils ajoutèrent: «La richesse et la diversité de la prose hongroise actuelle sont surprenantes.» Si des auteurs comme Tibor Déry, Endre Vészi, Ferenc Sánta ou Erzsébet Galgóczi présentent, avec les moyens d'un réalisme oppressant, des moments dramatiques, mais aussi souvent tragiques de l'évolution sociale, d'autres comme István Örkény, Miklós Gyárfás, József Gáli et István Csurka recourent aux moyens littéraires de la satire amère. Les jeux d'Eros sont au centre des récits d'Emil Kolozsváry-Grandpierre et d'Akos Kertész. A côté d'individualités comme Miklós Szentkuthy, reconnu comme maître de la prose surréaliste, ou comme Gyula Hernádi, certains, comme Endre Illés, István Császár et Péter Hajnóczy se sont penchés sur l'expérience de la mort. Remarquable est également la force de la prose lyrique à tendance onirique d'Iván Mándy, d'Endre Fejes, de Bulcsu Bertha et de Péter Dobai. Une nouvelle objectivité un peu dans le genre de celle du nouveau roman français est recherchée par des auteurs comme Miklós Mészöly, Deszö Tandori ou Péter Nádas; le plus jeune auteur du

Asked to give a survey of contemporary art, the art historian András Bán, who has taught at the University of Budapest since 1988, replied :

"At the end of the 1960s, a new generation of very gifted artists appeared. They created an inimitable cultural genre : persecuted, apolitical, underground art . . . It is hard to see nowadays why the public presentation of clear patches of colour in acrylic had to be banned. Even then it was incomprehensible . . . The unpromising Hungarian landscape at the end of the 1960s looked roughly like this : a few exceptionally gifted artists managed — in spite of everything — to create great work. They included Miklós Erdély, who was the conscience of us all. Then there was the architect Imre Makovecz, who created the outlines of a style of potentially functional, organic-popular architecture on the large scale. Also important for us is Ilona Keserü with her classical, sensual colour-structure (*Farbstruktur*) painting. And András Baranyay, who has been able to bridge the gap between drawing and photography . . . And then there was István Haraszty, that incomparable modeller, who made his mobiles not for the sake of their dizzying movements but to express his radical political views. And then, in 1982, almost at a stroke, a change took place in this peacefully stagnating artistic landscape. László Beke, the theoretician of the weary avant-garde, could no longer spur on his companions to battle. In his place came two other figures of European importance, two managers and artistic ambassadors, Katalin Néray and Lóránd Hegyi, who began — in defiance of prohibitions and prejudices — to put on exhibitions infused with the spirit of the 1980s. And the authorities said : 'Well, well!' and : 'Really?' 'Do we need to bother banning them?' So they were not banned. On the contrary, since then the work of the Hungarian post-avant-garde — which in this country is called the 'New Sensitivity' — has been sent to the major international exhibitions. They have had several exhibitions in Hungary, they have won prizes, they have occasionally been awarded a professorship, and sometimes they have even been given commissions."

Bán then draws attention to five Hungarian artists whom he thinks are likely to produce more important work : Géza Samu, the Hungarian representative at the Venice *biennale*, László fe Lugossy, the self-taught painter, activist and singer, who accompanies his texts with New-Wave music, the paper architect Tibor Szalay, the painter István Geller, who has been working for almost a decade on a "growing town", and the painter Péter Gémes, whom he regards as the most promising of all.

There are also many other areas which need mentioning : the new musical works of Pál

recueil, Péter Esterházy, semble devoir également leur être rattaché.

Prié de donner un aperçu sur l'art d'aujourd'hui, l'historien de l'art András Bán, qui enseigne depuis 1988 à l'Université de Budapest, fit la réponse suivante :

«A la fin des années 60, une nouvelle génération d'artistes est apparue, composée d'hommes de talent, qui créèrent un paysage culturel inimitable : un art *Underground*, persécuté, apolitique... Aujourd'hui, on a peine à comprendre pourquoi la représentation publique de champs de couleurs claires en acrylique devait être interdite. Mais à l'époque non plus, on ne le comprenait pas... La situation peu réjouissante de l'art en Hongrie au tournant des années 80 se présentait donc comme suit : quelques artistes extraordinairement doués ont — malgré tout — créé une œuvre magnifique. Il en est ainsi également de Miklós Erdély, notre conscience à tous. Puis encore de l'architecte Imre Makovecz, qui a créé les contours d'une architecture fonctionnelle, organo-traditionnelle, un style ambitieux. Tout aussi important pour nous est Ilona Keserü, avec sa peinture classique aux couleurs sensuels. Et András Baranyay, qui a pu surmonter la disparité entre le dessin et la photo... Et István Haraszty, ce bricoleur sans pareil, qui crée ses mobiles non pour l'amour de la fascination du mouvement, mais pour exprimer son radicalisme politique. Puis vint 1982 et, presque d'un seul coup, cette situation paisible et stagnante se modifia, László Beke, théoricien de l'avant-garde fatiguée, n'arrivait plus à animer pour le combat ses compagnons de route. A sa place apparurent deux autres figures européennes, deux administrateurs et diplomates de l'art, Katalin Néray et Lóránd Hegyi, qui commencèrent — au mépris des interdictions et des préjugés — à organiser des expositions pénétrées de l'esprit du temps des années 80. Et les autorités disaient : «Eh bien, eh bien!» et «Vraiment! Pourquoi devons-nous aussi les interdire?» Et depuis, on n'interdit plus. Au contraire, depuis, la post-avant-garde hongroise — appelée «nouvelle sensibilité» dans notre pays — est envoyée aux grandes expositions internationales ; en Hongrie également, ils tiennent plusieurs expositions, ils obtiennent des prix, parfois une chaire d'enseignement, et à l'occasion même des contrats.»

Ensuite, Bán attire l'attention sur cinq artistes hongrois dont on peut encore, selon lui, attendre des œuvres importantes : Géza Samu, le représentant hongrois à la biennale de Venise, László fe Lugossy, autodidacte et peintre, militant et chanteur, qui accompagne ses textes de musique *New-Wave*, le maquettiste Tibor Szalay, le peintre István Gelleré, qui travaille depuis près de dix ans à une *ville en croissance*, et le peintre Péter Gémes, qu'il considère comme le plus prometteur.

Il y aurait encore beaucoup à mentionner : les nouvelles œuvres musicales de Pál Kadosa,

Kadosa, András Mihály, Zsolt Durkó, György Kurtág, Sándor Szokolay and Emil Petrovics, the new direction taken by Hungarian film since Géza Radványi, including above all Zoltán Fábri, Miklós Jancsó, András Kovács, Márta Mészáros and István Szabó, who even won an Oscar for his film *Mephisto*. Animated cartoons have also developed a specific character in Hungary (Otto Foky, Gyula Macskássy and József Nepp), and the film *The Fly* by Ferenc Rófusz again won an Oscar.

It is also worth mentioning that the linguistic isolation of Hungary has produced a large number of translators and literary imitators. It was the magazine *Nyugat* which began, early this century, to make foreign language literature widely known in Hungary. In conversations in Hungary with intellectuals but also with ordinary citizens, we have often become aware of the shaming fact of how much Hungarians know about the literature and artistic work of other European countries and how little we know about these things with regard to Hungary.

8. The economic situation

An enormous number of articles and books have been published in the last few months about the economic situation in Hungary in particular, and the problem of transforming a planned state economy into a free market economy. There does not, however, appear to be any uniform, generally recognised economic solution. Among the many memorable statements on this point, one particularly felicitous phrase sticks in the mind: "It may be possible to make a fish soup out of an aquarium, but no one knows how to make an aquarium out of a fish soup."

Of the major economic problems faced by Hungary, the foreign debt appears to be the greatest, although a slight improvement has been noted in this area in 1990.

At the end of the first quarter of 1990, Hungary's gross foreign debt amounted to 19,7 thousand million dollars whilst at the end of the previous year it was 20,6 thousand million dollars. At the end of April, a small surplus was noted in the country's balance of payments.

As we have seen, the delegation from the International Monetary Fund (IMF) supervising the completion of the credit agreement is happy with these figures, particularly because a negative balance of payments had always characterised the first quarter in previous years. In agreement with the IMF, it is now possible to reduce the balance of payments deficit of 550 million dollars, originally allowed for, to 400 million dollars. If it fulfils this requirement, Hungary will show that it is capable of servicing its foreign debts without out-

d'András Mihály, de Zsolt Durkó, de György Kurtág, de Sándor Szokolay et d'Emil Petrovics, la nouvelle direction que le film hongrois a prise depuis Géza Radványi, surtout avec Zoltán Fábri, Miklós Jancsó, András Kovács, Márta Mészáros et István Szabó, qui a d'ailleurs obtenu un Oscar avec son film *Mephisto*. Le film d'animation a développé en Hongrie un caractère spécifique (Otto Foly, Gyula Macskássy et József Nepp), le film *La mouche* de Ferenc Rófusz ayant d'ailleurs obtenu un Oscar.

Il faut signaler aussi, en raison également de son isolement linguistique, le grand nombre de traducteurs et d'adaptateurs que compte la Hongrie. La revue *Nyugat* avait commencé au début de ce siècle à faire connaître largement les littératures des autres langues en Hongrie. Lorsque l'on parle, en Hongrie, avec des intellectuels, mais aussi avec «l'homme de la rue», on se rend compte souvent, à notre honte, que les Hongrois sont très au fait de la littérature et des arts des autres pays européens, mais que nous, en revanche, nous en savons très peu dans ce domaine en ce qui concerne la Hongrie.

8. La situation économique

La situation économique de la Hongrie et, en particulier, le problème que pose le passage d'une économie dirigée à une économie de marché ont fait l'objet au cours des derniers mois d'une abondante littérature. Cependant, il ne semble pas qu'il existe dans ce domaine de recette unique, acceptée par tous. Parmi les innombrables déclarations sur ce thème, on notera cette boutade, qui a été attribuée à de nombreuses personnalités: «On peut sans doute faire du contenu d'un aquarium une soupe de poisson, personne, par contre, ne sait comment procéder à l'opération inverse.»

De tous les grands problèmes économiques de la Hongrie, la dette extérieure semble être le plus important. On constate cependant une légère amélioration dans ce domaine depuis le début de cette année.

A la fin du premier trimestre de 1990, la dette extérieure brute de la Hongrie s'élevait à 19,7 milliards de dollars, alors que, l'an passé à la même époque, elle était encore de 20,6 milliards de dollars. A la fin du mois d'avril, la balance des paiements a enregistré un léger excédent.

Comme il a été indiqué précédemment, la délégation du Fonds monétaire international (FMI) chargée de contrôler l'exécution des accords de crédit avec la Hongrie se déclare satisfaite de ces chiffres, d'autant plus que dans les années précédentes, la balance des paiements du premier trimestre était toujours déficitaire. En accord avec le FMI, il est maintenant possible de ramener le déficit de la balance des paiements, d'abord estimé à 550 millions de dollars, à 400 millions. En parvenant à ce résultat, la Hongrie pourrait prouver

side assistance, and thereby win back the trust of the international financial community.

The most difficult task for Hungary, however, seems to be the IMF's demand that it keep its budget deficit below 10 thousand million forints. International estimates, like those in Hungary itself, vary, but it is assumed that up to 15 thousand million forints, which will mainly have to be raised by price rises (for example for energy) and special taxes, will be necessary in order to achieve this end.

The report by the Hungarian National Bank also shows that a certain improvement has taken place in the first quarter of 1990 in state finances. In convertible foreign trade, Hungary has succeeded in achieving an export surplus of 208 million dollars as against assets of only 4 million dollars last year. The foreign trade balance has become positive again as a result of restrictions on the purchase of foreign currencies. Nevertheless, a small debit balance of 49 million dollars arose in the convertible balance of payments to 21 March 1990, mainly due to the burden of servicing debts — though, at the same point last year, the balance of payments deficit was 669 million dollars.

Alongside the above-mentioned fall in gross debts, debt claims have also fallen from 5,4 thousand million dollars to 4,96 thousand million dollars. The net position therefore fell from a debt of 15,11 thousand million dollars (31 December 1989) by 303 million dollars to 14,81 thousand million dollars (31 March 1990).

According to information for the rest of this year so far, the foreign currency position has improved still further. The balance of payments converted into roubles showed a deficit of 184 million roubles, mainly because there had been an import surplus of 194 million roubles in the first quarter of 1990 as against an export surplus of 102 million roubles in the same period last year (a year ago, the balance of payments showed a surplus of 414 million roubles). Net claims of 1 656 thousand million roubles at 31 December 1989 thus fell to 1 467 thousand million roubles at 31 March 1990. This amount is the balance of claims of 2,15 thousand million roubles and debts of 692 million roubles.

8.1. *New emphasis in foreign trade*

Hungary's Minister for International Economic Affairs stated at a press conference in June this year in Budapest that a change of emphasis was needed in Hungary's foreign trade. Most importantly, the relative importance of the CMEA (Comecon) for Hungary must and will

qu'elle est capable de rembourser par ses propres moyens les intérêts de sa dette extérieure. Elle entend ainsi regagner la confiance des milieux financiers internationaux.

Mais la tâche la plus difficile pour la Hongrie semble être celle, fixée par le FMI, de maintenir le déficit budgétaire sous la barre des 10 milliards de forints. Même si les estimations internationales, ainsi que celles de la Hongrie, varient les unes par rapport aux autres, on estime que pour atteindre ce but, jusqu'à 15 milliards de forints seront nécessaires, provenant pour l'essentiel d'augmentations des prix (notamment de l'énergie) et d'impôts exceptionnels.

Le rapport de la Banque nationale de Hongrie indique également une certaine amélioration dans les finances de l'Etat pour le premier trimestre de 1990. Dans le domaine du commerce extérieur en devises convertibles, la Hongrie a connu un excédent d'exportation de 208 millions de dollars contre seulement 4 millions l'an passé. Grâce à une réglementation plus sévère en matière d'achats de devises étrangères pour les voyages, le solde du tourisme est redevenu positif. Cependant, la balance des paiements en monnaie convertible a enregistré jusqu'au 21 mars 1990 — avant tout à cause du poids des intérêts — un léger déficit de 49 millions de dollars, contre 669 millions l'an dernier à la même époque.

Parallèlement à la réduction déjà évoquée de la dette brute, les créances sont tombées de 5,48 à 4,96 milliards de dollars. Le solde de l'endettement brut a ainsi été réduit de 303 millions de dollars, passant de 15,11 à 14,81 milliards entre le 31 décembre 1989 et le 31 mars 1990.

D'après les chiffres pour les mois suivants, l'amélioration de la situation des devises s'est poursuivie. La balance des paiements, calculée en roubles, présentait un déficit de 184 millions (il y a un an, la balance des paiements enregistrait un solde positif de 414 millions) — principalement parce que la balance commerciale a connu, face à un excédent d'exportations de 102 millions de roubles, pour la même période de l'an passé, un excédent d'importations de 194 millions de roubles au premier trimestre de 1990. Ainsi, les créances nettes, d'un montant de 1,656 milliard de roubles au 31 décembre 1989 étaient passées à 1,467 milliard au 31 mars 1990 ; ce montant constitue le solde des créances (2,15 milliards de roubles) et des dettes (692 millions de roubles).

8.1. *Les nouvelles priorités du commerce extérieur*

Lors d'une conférence de presse tenue en juin dernier à Budapest, le ministre hongrois des Relations économiques internationales a exposé la nécessité de définir de nouveaux axes de priorité pour le commerce extérieur, notamment en ce qui concerne l'importance relative du Conseil d'assis-

change, as it will indeed for the other member countries. In the past, the individual economies of the CMEA countries were closely interwoven, especially with the unilaterally dominant Soviet economy. If these links should fall apart rapidly and in disarray, this would be to the disadvantage of all member states. As part of an ordered withdrawal, however, it might be possible for the relative importance of these links to be reduced without any major sacrifices being made.

Last year, the CMEA countries' share of Hungarian foreign trade amounted only to 42%. This is a considerable drop from 53% in the first half of the 1980s and around 66% before that. The government is reckoning on the CMEA countries' share of Hungary's foreign trade falling by 20 to 25%. This would amount to a 10% fall in total Hungarian trade and about 4% of its gross domestic product. This change would have to be compensated for by a change of emphasis in foreign trade. It is in Hungary's primary interest that this change of emphasis should take place as quickly as possible.

The minister also pointed to the economic data for the first quarter and to the fact that the new Hungarian economic policy was aimed at keeping up this pace as much as possible: "This year promises to be a historic milestone, and it is likely that the share of Hungarian exports to the EEC countries will exceed exports to the CMEA countries. This is one of the major pillars of our change of emphasis."

He said that the second pillar was trade with the other West European countries, calling for an opening towards the EFTA countries (a declaration of co-operation between Hungary and the EFTA countries was signed on 13 June 1990 in Gothenburg). His third pillar comprised the overseas countries.

8.2. *The development of incomes*

The consumer price index for 1991 will be higher than last year and higher than was predicted for 1990, probably passing the 25% mark. In the case of incomes, earnings from principal occupation will probably rise to the same extent as the retail price index.

The measures approved so far for social care will only compensate for a 17% price rise. Depending on prices, a further rise in social expenditure in the second half of the year seems justified.

Many speeches and newspaper articles in Hungary have pointed out that the main loser

tance économique mutuelle (CAEM) pour la Hongrie, mais aussi pour les autres pays membres. Dans le passé, ces pays étaient étroitement liés les uns aux autres, tout particulièrement à l'économie soviétique, qui exerçait une domination unilatérale. Si ce réseau devait se désagréger à un rythme trop rapide et d'une manière désordonnée, tous les Etats membres en subiraient de fâcheuses conséquences, d'où l'intérêt d'un retrait ordonné, qui présenterait l'avantage de desserrer ces liens sans entraîner de grands dommages.

L'an dernier, les pays du CAEM ne représentaient plus que 42 % du commerce extérieur hongrois, contre 53 % entre 1980 et 1985 et 66 % avant 1980 : il s'agit donc d'une baisse considérable. Le gouvernement prévoit pour l'année en cours une réduction de 20 à 25 % de la part des pays du CAEM dans le commerce extérieur hongrois, ce qui signifierait une diminution de 10 % de l'ensemble des échanges commerciaux de la Hongrie, représentant près de 4 % de son produit intérieur brut. Ces pertes doivent être compensées dans les plus brefs délais — c'est là l'intérêt primordial de la Hongrie — par une réorientation des priorités du commerce extérieur.

Evoquant les chiffres du premier trimestre, le ministre des Relations économiques internationales a indiqué que la nouvelle politique économique hongroise tendait à maintenir autant que possible ce rythme : « 1990 promet d'être une année historique, dans la mesure où il semble vraisemblable que la part des exportations hongroises vers la CEE dépassera celle des exportations à destination du CAEM. C'est là l'un des piliers de notre politique de réorientation. »

Le ministre considère les relations commerciales avec les autres pays d'Europe occidentale comme le deuxième pilier, préconisant une ouverture en direction des pays de l'AELE (la Hongrie a signé une déclaration de coopération avec les pays de l'AELE le 13 juin dernier à Göteborg). Le troisième pilier est constitué par les pays d'outre-mer.

8.2. *Evolution des revenus*

Supérieur à celui de l'an passé, l'indice des prix à la consommation risque d'être plus élevé que prévu et dépassera vraisemblablement la barre des 25 %. Quant aux revenus, les salaires provenant de l'activité principale vont probablement augmenter dans les mêmes proportions que l'indice des prix.

Les mesures d'aide sociale prises jusqu'à présent ne compensent l'augmentation des prix qu'à hauteur de 17 %. Compte tenu de la configuration des prix, il semble justifié d'augmenter encore les dépenses sociales au cours du second semestre.

De nombreux discours et articles de journaux en Hongrie font remarquer que l'inflation

through inflation is the population of Hungary. The people will lose not only in terms of their immediate income, but also indirectly in a way which will not immediately be felt. Continual high inflation makes the social system and its institutions (the health service, education, social security) unworkable.

Several factors point to a further growth in the gap between different people's incomes in 1990. The main reason is the wages paid by businesses, which vary widely according to the position of the firm (last year the difference was between 5 and 25%; this year the difference will be even greater). Another reason is the fact that the number and importance of the businesses are growing, thus also increasing the difference. As a result of changes in the personal income system, the general incomes of taxpayers have improved, and the position of those with a higher income has improved still further.

Income differential is increased still further by unemployment. Last year, there were 8 000 registered unemployed receiving unemployment benefit, whereas this year there are expected to be 50 000. The differences will also be further increased by the presence of capital, by its investment, and by the legal and illegal obtaining of foreign currency.

As was explained in detail in a Hungarian newspaper article in June, the population reacted quickly and adapted to the difficult circumstances. Evidence of this are shopping abroad, the repayment of loans at the end of the year, increased independence, increased purchases directly from the producer (for example meat), the hoarding of supplies and widespread use of preserving. Anybody who can afford to build up reserves, but avoids major risks and seeks forms of saving which can easily be mobilised in case of need and which offer a fairly favourable rate of interest.

8.3. *The governmental declaration*

It is therefore not surprising that the governmental declaration devotes a large amount of space to economic questions and expresses a view on nearly all points:

Economic growth

"After an economic transition period of two years, there will be an annual economic growth of 3% to 4%. Without economic growth, we would sink into a sea of debts and, in fact, we could not expect to link up with the advanced societies of Western Europe, let alone become an equal partner."

fait du peuple hongrois le grand perdant de cette affaire, non seulement en raison de la situation actuelle des revenus, mais aussi d'une manière indirecte, qui n'est pas immédiatement perceptible: en effet, la forte et persistante inflation entraîne la paralysie du système social et des institutions (santé publique, enseignement, réseau social).

Plusieurs facteurs indiquent qu'en 1990 l'écart entre les revenus va en s'accroissant, principalement parce que les salaires varient énormément en fonction de la situation des entreprises (l'an passé, on a constaté des différences de 5 à 25%, et cette année elles seront encore plus accentuées). En outre, cette augmentation des disparités est due à la multiplication des entreprises et à leur importance grandissante. Par suite d'une réforme du système des revenus, la situation des contribuables s'est améliorée dans l'ensemble, et tout particulièrement celle des salaires élevés.

Les disparités entre les revenus sont encore accentuées par le chômage. L'an dernier, on a enregistré 8 000 chômeurs, qui bénéficiaient de l'assistance-chômage; pour cette année, on s'attend à ce qu'il y en ait environ 50 000. Les disparités vont également se faire plus fortes en raison de la constitution de fortunes, du placement de ces capitaux et de l'achat légal ou illégal de devises étrangères.

En juin dernier, un article de journal a longuement décrit les réactions de la population hongroise, qui s'adapte vite à ces circonstances difficiles, comme en témoignent les achats à l'étranger, le remboursement des emprunts pour la fin de l'année, le renforcement de l'autarcie, les achats au producteur (pour la viande, par exemple) de plus en plus fréquents, le stockage des provisions et la conservation des aliments, pratique de plus en plus répandue. Ceux qui en ont les moyens constituent des réserves, tout en évitant de courir de gros risques et en recherchant des formes d'épargne qui soient relativement rentables tout en permettant de dégager facilement des liquidités en cas de besoin.

8.3. *Déclaration gouvernementale*

Il n'est donc pas étonnant que la déclaration de politique générale fasse une large place aux questions économiques et prenne position dans presque tous les domaines:

Croissance économique

«Après une période de transition de deux ans, le taux de croissance économique annuel sera de 3 à 4 %. Sans croissance économique, nous sombrerions dans un océan de dettes et, de fait, nous ne pourrions espérer entretenir des relations avec les sociétés développées d'Europe occidentale, et moins encore traiter avec elles d'égal à égal.»

Inflation

"The internal tensions, irrational structure and feverish state of the economy have brought about an inflation that will be higher than 20% this year. We cannot live with an inflation that keeps getting worse. It is an intolerable situation for the population at large, and those in charge of the economy worry all the time about prices increasing from month to month and from year to year, and always at a higher rate. The first endeavour of the government will be to stop runaway inflation within a year, and the next aim is to keep inflation within a single-digit figure."

Currency stability

"It is our strategic goal to create a strong and stable forint and thereby make the Hungarian national currency convertible. External convertibility may be achieved already before the end of next year, and the government expects to speed up the processes leading to complete convertibility."

Market structures

"As a result of the programme, a market structure is expected to develop in which small and medium-sized enterprises will prevail, largely replacing the big wasteful state companies which had been artificially conceived and maintained. In this privatisation process we are counting on foreign investment capital."

Unemployment

"The economic programme may lead to a significant temporary rise in unemployment. This may cause very serious employment problems in some areas. The programme envisages that the revitalised economy will permit enterprises to absorb more and more manpower. A flexible market economy is likely to increase the efficiency of retraining schemes, and may enable a lot of people previously living on wages and salaries to become entrepreneurs."

Privatisation

"The government is going to work out a full privatisation programme employing solutions that are socially controllable and just, though based exclusively on efficiency. At the same time, it will initiate the revision of some of the transformation deeds changing the ownership status of individual companies, and, when it sees the need for it, the government will call for procedures to return ownership to its original state."

Inflation

«En raison des tensions internes, de l'incohérence des structures et de la fièvre de l'économie, l'inflation dépassera 20 % cette année. Nous ne pouvons pas vivre avec une inflation qui va en empirant. Cette situation est intolérable pour la population en général, et les acteurs économiques n'en finissent pas de s'inquiéter de l'augmentation toujours plus forte des prix, mois après mois et année après année. Dans un premier temps, l'objectif du gouvernement est de juguler cette inflation galopante dans un délai d'un an et ensuite de la maintenir en dessous de la barre des 10 %.»

Stabilité de la monnaie

«Notre stratégie est de mettre en place une monnaie forte et stable, et d'en faire ainsi une devise convertible. La convertibilité externe peut se faire avant la fin de l'année prochaine, et le gouvernement compte accélérer le processus conduisant à une convertibilité totale.»

Structures du marché

«Sous l'effet du programme, on s'attend à la mise en place d'une structure de marché marquée par la prépondérance des petites et moyennes entreprises, qui remplaceront dans une large mesure les grandes entreprises d'Etat peu rentables, conçues et entretenues en vie de manière artificielle. Pour mener à bien ce processus de privatisation, nous comptons sur les investissements étrangers.»

Chômage

«Le programme économique fait craindre une importante augmentation temporaire du chômage, pouvant entraîner de très graves problèmes d'emploi dans certaines régions. Les auteurs du programme estiment que la revitalisation de l'économie permettra aux entreprises d'absorber une part grandissante de la main-d'œuvre. Grâce à sa souplesse, l'économie de marché est susceptible d'améliorer l'efficacité des programmes de recyclage, permettant ainsi à de nombreux salariés de fonder leur propre entreprise.»

Privatisation

«Le gouvernement va élaborer un programme complet de privatisation faisant appel à des solutions maîtrisables et équitables sur le plan social, bien que reposant exclusivement sur l'efficacité. En même temps, le gouvernement entreprendra la révision de certains actes modifiant le statut de propriété des entreprises individuelles, et, le moment venu, il pourra engager des procédures pour revenir au mode de propriété initial.»

Competition

"The stimulation of competition and taking action against monopolies that prevent it are major features of government policy in this field. We shall do away with privileges that limit market competition, and we shall work out a law on competition on the basis of which the government will take action against lobbies and cliques seeking to limit or eliminate competition. A cartel office will be set up to check any monopolisation attempts emerging in the economy, and may become in this way the constitutionality court of the economy."

National bank

"The National Bank of Hungary is to function in the future as a real central bank, and as the bank of issue it will exercise monetary control, protect the national currency and regulate the flow of money — with the government preparing the legal regulation. The government wishes to see the development of a strong and independent bank of issue that is able to protect the national currency consistently — even against the government. The bank's ability to do so will be assured by its independent status, subject only to parliament."

Naturally, the questions of debt, budgetary policy, competition, state intervention, foreign trade, a new agricultural policy (land to be returned to those who work it), infrastructure, technological development, occupational training and employment market policy were also covered.

In the parliamentary debate, these declarations were discussed very heatedly (unlike the chapter on foreign policy where there was a great deal of unity). The measures were welcomed by government supporters, but the representatives of the opposition parties saw them merely as statements, the details and possible implementation of which remain to be proved in practice.

8.4. Economic laws

One of the great changes in the field of economic law took place as early as 1988 with the Act on Economic Companies (*Wirtschaftsgesellschaften*). This Act entered into force at the beginning of 1989 and, according to its preamble, aimed to create a modern legal framework to promote an improved yield capacity in the national economy, the development of production and sales co-operation with a market economy character, and the flow of capital and the immediate appearance of foreign assets in our economy. This Act is intended to pave the way for a more efficient use of business property and in particular state property. The removal of obstacles to co-operation between the leading economic organisations and individual

Concurrence

«La politique du gouvernement dans ce domaine est essentiellement de stimuler la concurrence et de lutter contre la création de monopoles. Nous allons mettre fin aux privilèges qui entravent la libre concurrence et élaborer une loi permettant au gouvernement de prendre des mesures contre les groupes de pression et les clans susceptibles de limiter ou de supprimer la concurrence. Un office anti-trust, sorte de conseil constitutionnel en matière économique, sera mis en place pour enrayer toute tentative de cartellisation.»

Banque nationale

«A l'avenir, la Banque nationale de Hongrie doit fonctionner comme une véritable banque centrale, et faire office d'organisme émetteur afin d'assurer le contrôle monétaire, de protéger le forint et de régler le flux monétaire — le gouvernement est d'ailleurs en train d'élaborer le cadre législatif nécessaire. Le gouvernement souhaite voir la mise en place d'une banque émettrice forte et indépendante, capable de protéger efficacement la monnaie nationale — même contre le gouvernement lui-même. La banque jouira à cette fin d'un statut d'indépendance, sous le seul contrôle du parlement.»

Le gouvernement a également pris position dans d'autres domaines: endettement, politique budgétaire, concurrence, interventions de l'Etat, tourisme, nouvelle politique agricole (restitution des surfaces cultivables à ceux qui les exploitent), infrastructures, développement technologique, formation professionnelle et politique de l'emploi.

A l'inverse du chapitre sur la politique étrangère, sur lequel a régné une grande entente, la politique économique a fait l'objet de vives controverses au parlement. Les mesures accueillies favorablement par les partisans du gouvernement ont été qualifiées par les partis d'opposition de simples déclarations, de détails restant à définir et de possibilités d'application concrète à démontrer.

8.4. Législation économique

Une des grandes nouveautés en matière de droit économique a été l'élaboration dès 1988 de la loi sur les sociétés industrielles. Entré en vigueur au début de 1989, ce texte de loi, comme le précise son préambule, vise, par la mise en place d'un cadre juridique moderne, à promouvoir les capacités de rendement de l'économie nationale, le développement d'une coopération de production et de vente à caractère libéral, le flux des capitaux ainsi que l'injection directe de capitaux actifs étrangers dans l'économie hongroise. Cette loi doit ouvrir la voie à une meilleure utilisation des biens sociaux et tout particulièrement des biens publics. L'élimination de tout ce qui fait obstacle à la coopération entre les organisations économiques et la

citizens is intended to promote the use of personal savings for the community and to increase the possibility of security for citizens' enterprises in accordance with the interests of society. The activity of economic companies should not restrict competition, should not create monopolies and should not harm the interests of creditors and the public interest.

This is a framework which may be followed by a continuing series of implementation acts or decrees. The exceptions created by this act enable the state, bodies corporate, economic companies lacking legal personality and individuals — both Hungarians and foreigners — to set up economic companies to carry out or promote joint business activities and/or become a partner in a company already trading.

Only activities reserved by law for the state, a state body or a state economic organisation are subject to the restriction that they may only be carried out by an economic company when the company has at least one partner who is legally authorised to carry out this activity.

Banking and insurance business may be carried on only in public companies (*Aktiengesellschaften*).

When the partners in a company comprise only individuals, the number of workers may not exceed five hundred. This does not apply to economic companies which are in wholly or majority foreign ownership.

The most important forms of company created by this act are the following :

Limited liability company

"A limited liability company must under Hungarian law possess a nominal capital of at least one million forints, comprising the sum of investors' contributions, none of which may be less than 100 000 forints.

30% and 500 000 forints of the nominal capital must take the form of monetary contributions, and the evaluation of contributions in kind or know-how (non-monetary contributions) may be laid down in the Articles of Association. Investors' contributions may not be recalled while the company remains in existence."

Public company

"In the case of a public company whose basic capital is the sum of the nominal value of all shares, the shareholder is not liable for the company's obligations.

The basic capital of the public company may not be less than 10 million forints, and the

population doit permettre de mettre à profit l'épargne individuelle dans l'intérêt général, et de garantir aux individus une plus grande liberté d'action, tout en préservant les intérêts de la société. Les sociétés industrielles ne doivent pas, par leurs activités, entraver la libre-concurrence, ou créer de monopole, ni léser les intérêts des créanciers ou les intérêts publics.

Il s'agit d'une loi-cadre, qui peut toujours être complétée par de nouveaux textes ou décrets d'application. A l'exception des cas prévus par cette loi, l'Etat, les personnes morales, les sociétés industrielles sans personnes morales et les personnes physiques — aussi bien les ressortissants que les étrangers — peuvent fonder des sociétés pour la conduite ou le développement d'activités économiques et commerciales communes et/ou prendre part à des sociétés déjà existantes.

Les activités réservées légalement à l'Etat, à un organe de l'Etat ou à une organisation économique publique ne peuvent être exercées par une société industrielle que si celle-ci comprend au moins un associé habilité à cette fin.

Les établissements bancaires et les sociétés d'assurances ne sont autorisés que sous la forme de sociétés anonymes.

Lorsqu'une société se compose uniquement de personnes physiques, le nombre des salariés ne doit pas être supérieur à cinq cents. Cette disposition ne s'applique pas aux sociétés industrielles qui sont entièrement ou en grande partie entre des mains étrangères.

Les principales formes de sociétés autorisées par cette loi sont :

La société à responsabilité limitée

« En vertu du droit hongrois, une société à responsabilité limitée doit être pourvue d'un capital social minimal d'un million de forints, qui se compose de la somme des apports initiaux, dont chacun ne doit pas être inférieur à 100 000 forints.

30 % et 500 000 forints du capital social constituent la mise de fonds; le contrat de la société peut contenir une évaluation des apports en nature ou de savoir-faire (c'est-à-dire des apports non financiers). La restitution de l'apport initial ne peut être exigée tant que l'entreprise existe. »

La société anonyme

« Dans une société anonyme, dont le capital social est constitué par la somme de la valeur nominale totale des actions, l'actionnaire n'est pas responsable des engagements de la société.

Le capital social minimal d'une société anonyme est de 10 millions de forints, la valeur

nominal value of a share may not be less than 10 000 forints. Higher nominal values must be an exact multiple of 10 000. Aliens may hold only registered shares. If an alien inherits a bearer share he must transform this into a registered share within one year."

Commercial partnership

"In the Articles of Association establishing a commercial partnership, the partners undertake to carry out a joint economic activity with unlimited . . . joint liability and that they will make available the necessary funds to the partnership."

Where the partners are individuals, they must be personally involved in the activities of the partnership. The nature of this involvement is to be governed by the Articles of Association which are to be drawn up in accordance with the general provisions concerning Articles of Association. The partners' personal involvement shall be remunerated, and such remuneration shall appear in the balance sheet under the liabilities of the partnership."

Limited partnership by shares

"In the Articles of Association setting up a limited partnership by shares, the partners undertake to carry out a joint economic activity, at least one partner (general partner) bearing unlimited liability, being jointly responsible together with the other general partners for the liabilities of the partnership, and the liability of at least one other partner (limited partner) is restricted to the amount of his contribution."

Apart from these forms of company, which are also common in the West, Hungarian law has two other forms: the joint undertaking (founded by bodies corporate) and the association (founded by bodies corporate to co-ordinate activities and represent professional interests not aimed at making a profit).

One of the most important implementing acts is Act XIII of 1989 on "the transformation of economic organisations and economic companies". This act is aimed at bringing greater dynamism and conformity with the market into Hungarian economic life and governs the transition from existing companies to new companies.

9. The environment

In his governmental declaration, the Hungarian Prime Minister, Mr Antall, observed:

"The industrial and environmental policy of the past decades has left us with a seriously

nominale d'une action ne pouvant être inférieure à 10 000 forints. Si cette valeur est supérieure, elle doit être un multiple de 10 000. Un étranger ne peut acquérir que des actions nominatives. Au cas où il hérite d'une action au porteur, celle-ci doit être convertie en action nominale dans un délai d'un an.»

La société en nom collectif

«Le contrat portant création d'une société en nom collectif prévoit que les associés s'engagent à assumer la responsabilité collective et illimitée dans l'exercice commun d'une activité économique et à fournir à la société le capital nécessaire à cette fin.

S'il s'agit de personnes physiques, les associés sont tenus de participer personnellement aux activités de la société en nom collectif. Les modalités de cette participation sont stipulées dans le contrat de la société, qui doit se conformer aux dispositions générales régissant les contrats de ce type. L'associé perçoit une rémunération pour sa participation personnelle qui, dans le bilan de la société, est inscrite au poste des dettes.»

La société en commandite simple

«En vertu du contrat de création d'une société en commandite simple, les associés s'engagent à exercer une activité économique commune selon les modalités suivantes: un associé, au moins (appelé le commandité), exerce la responsabilité illimitée, et avec les autres (commandités), assume la responsabilité collective pour les engagements de la société; un ou plusieurs autres associés (commanditaires) ne répondant du passif social que dans la limite de leur apport.

En outre, le droit hongrois reconnaît deux autres formes de sociétés, qui ont également cours à l'Ouest: l'entreprise en commun (fondée par des personnes juridiques) et l'association (fondée par des personnes morales pour la coordination d'activités et la représentation d'intérêts professionnels sans but lucratif).

Un des principaux textes d'application est la loi n° XIII de 1989 sur «la conversion des organisations économiques et des sociétés industrielles» qui, en réglementant la reconversion des sociétés existantes, doit stimuler la vie économique hongroise et la rendre plus conforme aux règles du marché.»

9. Situation de l'environnement

Dans sa déclaration de politique générale, M. Antall, Premier ministre hongrois, dressait le constat suivant:

«La politique industrielle et environnementale des dernières décennies nous a légué un

spoilt and contaminated natural environment. In the densely populated areas — in Budapest and in other industrial centres — the air is badly polluted and the shortage of healthy drinking water and the contamination of soil are a serious problem for large areas of the country.

The government regards the cause of our natural and man-made environment as of strategic significance and is aware of its responsibility towards future generations as well. Rejecting the short-sighted economic approach (prevalent in the past), it wishes to give priority to environmental protection and will draw up the necessary legal regulations. The government hopes to achieve high-level co-operation with the European Community and with other international organisations and environment protection institutes; it wishes to work out co-ordinated measures with the neighbouring countries, among other things, for making the closed economic system of the Carpathian basin functional again."

9.1. Air pollution

The condition of the air in Hungary is indeed particularly distressing. 800 000 tonnes of dust, soot and ashes pollute Hungary's air and atmosphere every year. While SO₂ emissions have fallen by 25% since 1980, they still amount to around 1,3 million tonnes a year, representing 115 kg of SO₂ per head of population per year. 40% to 45% of this comes from industry, 35% to 40% from traffic and 20% from domestic use.

Industry, particularly the steel industry, underwent decades of forced expansion; industry yields about 50% of the gross national product and used to employ 38% of the work force. Quality, compatibility with the environment and energy saving were subordinated to the overriding concern of quantity of output.

For domestic consumption, a particularly high proportion (23,9%) of lignite is used. The proportion of households in Hungary using district heating is fairly high (15,7% for the whole country, around 20% for Budapest) but the level of exploitation is relatively low (one-third [of capacity]).

The proportion of district heating from power stations (*Kraft-Wärme-Kupplungen*) is extremely high (50%); these installations are very old and very inefficient. Emission levels are about three times as high as with more modern types of installation.

The environmental problems connected with motor traffic are due principally to the very large number of old vehicles, many of them with two-stroke engines, poor maintenance and high levels of sulphur and lead in petrol. Country-wide

environnement sérieusement détérioré et contaminé. Dans les zones à forte densité de population — à Budapest et dans les autres centres industriels — l'air est gravement pollué, et dans de vastes régions la pénurie d'eau pouvant être consommée sans risque et la contamination des sols constituent un problème très préoccupant.

Conscient de sa responsabilité à l'égard des générations futures, le gouvernement considère que la défense de notre environnement, naturel ou non, est d'une grande importance stratégique. Tourment le dos à la politique économique peu clairvoyante qui a prévalu dans le passé, il souhaite donner la priorité à la protection de l'environnement et prendra à cette fin les dispositions légales qui s'imposent. Il espère ainsi parvenir à une coopération de haut niveau avec la Communauté économique européenne, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et les instituts de protection de l'environnement; il désire également œuvrer en concertation avec les pays limitrophes, notamment pour revitaliser le système économique du Bassin carpatique.»

9.1. Pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique est particulièrement grave en Hongrie où, chaque année, 800 000 tonnes de poussières, de suies et de cendres sont rejetées dans l'atmosphère. Bien qu'ayant diminué de 25 % depuis 1980, les émissions de SO₂ n'en atteignent pas moins chaque année 1,3 million de tonnes, soit 115 kg par habitant et par an. Ces rejets proviennent de l'industrie (45-50 %), de la circulation automobile (35-40 %) et des ménages (20 %).

Pendant plusieurs décennies, on a poussé le développement de l'industrie, tout particulièrement de la sidérurgie. Représentant 50 % du produit national et employant 38 % des actifs, l'industrie avait pour objectif prioritaire de produire de grandes quantités au détriment de la qualité, de l'environnement et des économies d'énergie.

Le lignite est un combustible largement utilisé par les ménages (23,9 %). Si la part du chauffage urbain est relativement élevée en Hongrie (15,7 %, et près de 20 % à Budapest), le coefficient de chaleur utile, qui est d'environ un tiers, est relativement faible.

Avec 50 %, la part du chauffage urbain fournie par des centrales thermiques est très élevée, mais les installations sont extrêmement vétustes et ont un très mauvais rendement. Leurs émissions sont près de trois fois supérieures à celles des installations de conception moderne.

S'agissant de la circulation automobile, les problèmes qui se posent tiennent à un vieillissement prononcé du parc, qui comprend une forte proportion de véhicules équipés d'un moteur à deux temps, à un mauvais entretien des voitures et

measurements are made of SO₂, NO₂, dust precipitation and soot, and the results are collected centrally by the OKI Institute. Monitoring for SO₂ and NO₂ is usually carried out by means of automatic wet chemical measuring processes (*naßchemische Meßverfahren*) to obtain daily average levels (alternating SO₂ one day, NO₂ the next). The 450 measuring points are situated in more than a hundred local authority areas (32 of them in Budapest alone). The data are usually compared with the limit (annual average, daily average) for the region. Measurements in excess of these limits are found principally in the industrial areas in the north of the country.

The limits are not monitored by a metrological body in Hungary but serve mainly to calculate permitted emissions. For around 3 000 Hungarian local authority areas, a permitted supplementary pollution limit is set representing a certain percentage (usually between 10% and 90%) of the level at which pollution is legally classed as a nuisance (*Immissions grenzwert*). The permissible emission is calculated on the basis of the permitted supplementary pollution limit by reference to chimney height. If a firm's emissions exceed the permitted limit, a tax is payable. This tax is then paid into a fund contributing to measures to reduce emissions.

Hungary is making great efforts not only to improve monitoring procedures but also to modernise the network of measuring points (for example, there are currently plans to create a very modern smog-measuring network in Budapest).

Of course it is essential first of all to decide what the necessary measures are. The emission-reduction programme contains the following:

- use of low-pollution energy sources such as natural gas and nuclear power;
- a renovation programme for industry;
- electrification of main railway lines;
- pedestrian precincts;
- the introduction of lead-free petrol from 1991;
- the introduction, from 1991, of unregulated three-way catalytic converters for new petrol-engined cars, and possible introduction of the European Community exhaust regulations before the end of this year;
- essential measures to reduce NO₂ emissions from furnaces.

à un taux élevé de soufre et de plomb dans l'essence. Sur l'ensemble du territoire, on mesure les taux de SO₂, et de NO₂, ainsi que les retombées de poussières et de suies, les résultats étant centralisés par l'Institut OKI. Pour le SO₂ et le NO₂, on applique en règle générale des procédés de mesure chimique automatique par voie humide qui permettent de déterminer des moyennes journalières (le SO₂ et le NO₂ sont mesurés un jour sur deux). Il existe 450 points de mesure répartis sur plus de cent communes (dont trente-deux rien qu'à Budapest). En règle générale, les données sont comparées aux valeurs limites (calculées en moyenne annuelle ou journalière) en vigueur dans une région. On relève des dépassements avant tout dans les régions industrielles situées dans le nord du pays.

En Hongrie, les valeurs limitées servent en premier lieu à calculer des valeurs d'émission autorisées. On a ainsi déterminé officiellement, pour environ 3 000 communes hongroises, un taux de dépassement autorisé qui correspond à un certain pourcentage (la plupart du temps entre 10 et 90 %) de la valeur limite des émissions. En se basant sur la hauteur des cheminées, on calcule à partir du taux de dépassement autorisé la valeur d'émission autorisée. Si une entreprise dépasse cette valeur, elle doit s'acquitter d'une taxe, qui alimente un fonds destiné à financer des mesures de réduction des émissions.

La Hongrie déploie de gros efforts pour améliorer les procédés de contrôle et aussi pour moderniser son réseau de points de mesure. (Ainsi il est prévu de mettre en place à Budapest un réseau très moderne de stations de mesure du *smog*.)

Il est essentiel, en premier lieu, de décider des mesures nécessaires à prendre. Le programme de réduction des émissions prévoit:

- l'emploi de sources d'énergie peu polluantes comme le gaz naturel et l'énergie atomique;
- un programme de dépollution des entreprises;
- l'électrification des principales lignes de chemin de fer;
- l'aménagement de zones piétonnes;
- l'introduction à partir de 1991 de l'essence sans plomb;
- l'introduction à partir de 1991 de pots catalytiques à trois voies pour les automobiles neuves équipées d'un moteur à explosion et, peut-être dès cette année, l'adoption des normes anti-pollution de la CEE;
- des mesures de base pour la réduction des émissions de NO₂ provenant des installations de chauffage.

9.2. Funding of environmental protection

In view of the country's economic and financial problems, it will admittedly not be easy to find the money needed to protect the environment and renovate industrial installations. This was acknowledged by Hungary at the first joint environmental conference involving the European Community and countries of Eastern Europe in Dublin in June 1990. In the final declaration of this conference, the representatives of Eastern Europe undertook to impose strict conditions for new industrial projects reflecting the present state of technology, and to examine the environmental compatibility of such projects. Old installations endangering the environment should be re-equipped or even closed down. For its part, the Community would encourage Western firms not to go in for "environmental dumping". A code of behaviour should be introduced, based upon the environmental standards customary in the European Community, for new establishments in Eastern Europe.

The first concrete step has been taken in this direction with the foundation in June this year of the Central European Centre for Environmental Protection, in Budapest. The idea of setting up this centre was proposed by the United States' President, George Bush, on his visit to Hungary in July 1989.

The United States of America has promised 5 million dollars over the next three years to fund it. The European Community will contribute 2,5 million ecus and Hungary will add 50 million forints.

The environmental situation in Central and Eastern Europe, Hungary in particular, will be the main issue at the environmental conference of the Council of Europe, which is to take place in October this year in Vienna, but will also meet for one day in Budapest.

9.3. Nature protection

Hungary has a long tradition of protecting the natural world. The first Nature Protection Act was passed as long ago as 1935, and the current Act entered into force in 1951. Around 6% of the total land area is currently protected; 340 plant and 571 animal species are protected by law. Contraventions are punished by appropriate fines by the nature protection authorities. The national parks are particularly protected and are administered by managers with powers to enforce this protection. There are 35 countryside protection areas and over 100 nature protection areas. In addition to this, the county authorities are empowered to create protected areas, of which there are currently over 800 in the nineteen counties.

9.2. Financement de la protection de l'environnement

En raison des problèmes économiques et financiers, il ne sera pas facile de réunir les fonds nécessaires à la protection de l'environnement et à la modernisation des installations. C'est le constat qui a été dressé du côté hongrois lors de la première conférence commune CEE-Europe de l'Est sur l'environnement qui s'est tenue à Dublin en juin 1990. Dans le communiqué final de cette conférence, les représentants de l'Europe de l'Est se sont engagés à fixer pour les nouveaux projets industriels un cahier des charges très strict, correspondant à l'état actuel de la technologie, et à procéder à des études d'impact. Les installations polluantes devront être modernisées ou fermées. De son côté, la Communauté européenne encouragera les entreprises occidentales à ne pas pratiquer de *dumping* écologique: un code de conduite relatif aux nouvelles implantations industrielles en Europe de l'Est sera élaboré, qui s'inspirera des normes écologiques en vigueur dans la Communauté européenne.

La première action concrète a été la création à Budapest, en juin dernier, d'un centre de protection de l'environnement d'Europe centrale, dont l'idée avait été lancée par M. George Bush à l'occasion de sa visite en Hongrie en juillet 1989.

En ce qui concerne son financement, les Etats-Unis ont promis de verser 5 millions de dollars sur les trois années à venir, tandis que la participation de la Communauté européenne se montera à 2,5 millions d'Ecus et celle de la Hongrie à 50 millions de forints.

La situation écologique en Europe centrale et orientale, tout particulièrement en Hongrie, sera l'un des thèmes principaux de la Conférence sur l'environnement du Conseil de l'Europe, qui aura lieu à Vienne en octobre prochain et qui siègera également à Budapest pendant une journée.

9.3. Protection de la nature

Il existe en Hongrie une longue tradition de protection de la nature: la première loi en ce sens a été promulguée en 1935, et la législation actuelle date de 1951. Environ 6 % du territoire est classé site naturel protégé; 340 espèces végétales et 571 espèces animales sont protégées par la loi. En cas d'infraction, les autorités de protection de la nature peuvent infliger des amendes. Les parcs nationaux, qui bénéficient d'une protection particulière, sont administrés par des directeurs dotés du pouvoir voulu. Il existe 35 zones à paysage protégé et plus de 100 réserves naturelles. Les *Comitats* sont eux aussi habilités à délimiter des zones protégées: il en existe plus de 800 dans les dix-neuf *Comitats*.

9.4. Nuclear energy

Hungary currently has four pressurised water reactors with a total output of 1 645 MW. All four reactor blocks are situated at Paks. No further nuclear power stations are planned or under construction. The agreements concluded by the Hungarian Government to resolve questions of common interest connected with nuclear technology installations are very wide-ranging. The agreement with Austria, for example, does not relate only to the border area but applies to the whole of Hungary and provides for information to be supplied about all accidents, even those involving no release of radioactivity.

The problem of final storage of radioactive waste is still unresolved. Investigations of possible storage sites have been carried out in various parts of Hungary, but have led to protests from the local population.

There have also been demonstrations against any use of nuclear power, and there are some scientists who favour Hungary's complete abandonment of nuclear energy.

9.5. Nagymaros

One particular problem is that of the Danube dam at Nagymaros on the Hungarian/Czechoslovak border. In his government declaration, the Prime Minister, Mr Antall, made a clear statement on this point :

"In view of the professional studies available, the Government does not hold with the completion of the Danubian weirs and hydroelectric installations project. It expects to start restoration at Nagymaros and plans to begin talks with the Czechoslovak Government that is to be elected, on reclaiming and the shared handling of the damages."

Hungary intends to place the dispute with Czechoslovakia on this issue in the international arena, and to call an international conference to save the Danube before the end of this year. In collaboration with all the states through which the Danube passes, the Environment Minister, Mr Sandor Keresztes, wishes to define the aims to be achieved and a timetable for the ecological restoration of the endangered river. In formal terms, this should then result in a multilateral Danube agreement, as recommended in the CSCE Environmental Conference in Sofia.

Nagymaros means much more to Hungarians than just a power station. The broadly-based movement which grew up in the country against the construction of the dam has frequently been seen as the beginning of a Hungarian environmental movement.

9.4. Energie nucléaire

Dans ce domaine, la Hongrie exploite quatre réacteurs à eau pressurisée, tous situés à Paks, qui produisent en tout 1 645 MW. On ne prévoit pas pour l'instant la mise en chantier de nouvelles centrales nucléaires. Le Gouvernement hongrois a conclu des accords de portée très large en vue de régler les questions d'intérêt général concernant les installations nucléaires. Ainsi, l'accord conclu avec l'Autriche ne s'applique pas simplement à la zone frontalière, mais à l'ensemble du territoire hongrois, et oblige à signaler tout incident, même quand il n'y a aucun dégagement de radio-activité.

Le problème du stockage des déchets radio-actifs reste cependant sans réponse. La recherche d'un site dans certaines régions de Hongrie a soulevé des protestations au sein de la population.

L'utilisation de l'énergie nucléaire a déjà provoqué des manifestations en Hongrie. Certains scientifiques préconisent l'abandon pur et simple de l'énergie nucléaire en Hongrie.

9.5. Nagymaros

Le barrage de Nagymaros sur le Danube, près de la frontière entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie, fait particulièrement problème. Dans sa déclaration de politique générale, M. Antal a pris clairement position :

«Au vu des expertises qui ont été réalisées, le gouvernement arrêtera la construction des barrages et des installations hydro-électriques prévus sur le Danube. Il espère pouvoir commencer la restauration du site de Nagymaros et projette d'engager le dialogue avec le futur Gouvernement tchécoslovaque élu, au sujet des travaux de remise en état et du partage du coût de réparation des dégâts.»

La Hongrie a l'intention d'internationaliser ce litige qui l'oppose à la Tchécoslovaquie et d'organiser cette année encore une conférence internationale pour la sauvegarde du Danube. M. Sandor Keresztes, ministre de l'Environnement, compte sur cette conférence pour fixer, en collaboration avec tous les autres Etats riverains, des objectifs et un calendrier pour l'assainissement de ce fleuve menacé. Il s'agit de parvenir à la conclusion d'un accord multilatéral sur le Danube, comme cela a été suggéré lors de la Conférence sur l'environnement de la CSCE, organisée à Sofia.

Mais pour la Hongrie, Nagymaros ne se réduit pas à une simple question de centrale électrique : la construction du barrage a suscité dans le pays une levée de boucliers qui a été considérée par beaucoup comme l'amorce d'un mouvement écologiste hongrois.

9.6. *Soil and drinking water*

International studies indicate that drinking water supplies are in less danger than those in many of the neighbouring countries. Nevertheless, 773 villages have water supply problems, their water being classified as unsuitable for human consumption by international standards.

Hungary is fully aware that precautionary measures are urgently called for in this area. Hungary's greatest natural resource is its fertile soil which, together with its plentiful water supplies and climatic conditions, creates favourable conditions for agricultural production. Agriculture was the leading economic sector in Hungary for many centuries. Even today, in the age of European over-production and the waning importance of agriculture, it is still the second most important industrial sector in Hungary after industry.

**10. The population of Hungary :
languages, religions, minorities
and the equal rights of women**

Hungary had a population of 10 590 000 in 1989, and thus a relatively high population density of 114 inhabitants per km². 59% of the inhabitants live in cities, and around 20% of the total population in Budapest. Apart from Budapest, there are another eight towns with over 100 000 inhabitants, the largest being Debrecen with 215 000, though this still leaves it a considerable way behind the country's centre of gravity in Budapest.

The proportion of men in the population is 48,2%, and of women 51,8% (1 000 men to 1 073 women).

The age structure, as ascertained in 1989, is as follows:

0 to 14: 2 202 800
15 to 29: 2 075 200
30 to 39: 1 701 900
40 to 59: 2 626 400
60 and over: 1 982 300

45,5% of the population are in gainful employment, 22,5% are pensioners. One-third of the economically active population is employed in industry, 18% in agriculture, 13% in the service sector and 10% in commerce.

7% of the population over 15 years old have completed a university course, 18,5% have the school-leaving certificate from senior school and 13% have completed training in an occupational school. The remainder have attended general education schools, with the exception of 1% who have no school-leaving qualification at all. The schooling and training system is regarded as

9.6. *L'eau potable et les sols*

Des études internationales révèlent que l'alimentation en eau potable est moins menacée en Hongrie que dans nombre de pays voisins. 773 villages n'en connaissent pas moins des problèmes d'approvisionnement, leur eau ayant été, selon les normes internationales, déclarée impropre à la consommation. Les autorités hongroises sont parfaitement conscientes que des mesures préventives s'imposent dans ce domaine.

La principale richesse naturelle de la Hongrie est la fertilité de ses sols, qui, ajoutée à d'abondantes réserves en eau et à des conditions climatiques favorables, crée de bonnes bases pour la production agricole. Pendant des siècles, l'agriculture a été le secteur économique dominant de la Hongrie. Aujourd'hui encore, alors que l'Europe dans son ensemble est confrontée au problème de surproduction et que l'agriculture y régresse, dans ce pays, le secteur agricole arrive en deuxième position derrière l'industrie.

**10. La population hongroise : langues, religions, minorités et
égalité des droits pour les femmes**

En 1989, la Hongrie comptait 10 590 000 habitants, ce qui représente une densité relativement forte de 114 personnes au km². 59 % de la population hongroise est citadine, Budapest regroupe à elle seule près de 20 % de la population totale. Outre la capitale, on compte huit villes de plus de 100 000 habitants, dont la plus importante est Debrecen qui, avec ses 215 000 habitants, reste cependant loin derrière Budapest, centre de gravité du pays.

Il y a 48,2 % d'hommes et 51,8 % de femmes, ce qui représente 1 000 hommes pour 1 073 femmes.

La structure par âge se présentait en 1989 de la manière suivante :

0 à 14 ans : 2 202 800
15 à 29 ans : 2 075 200
30 à 39 ans : 1 701 900
40 à 59 ans : 2 626 400
Plus de 60 ans : 1 982 300

Le pays compte 22,5% de retraités et 45,5% d'actifs, dont un tiers est employé dans l'industrie, 18% dans l'agriculture, 13% dans le secteur des services et 10% dans le commerce.

7% des jeunes de 15 ans et plus ont achevé des études supérieures et 18,5 % des études secondaires, et 13 % ont acquis une formation professionnelle. Le restant a fréquenté les écoles d'enseignement général, à l'exception de 1 % de la population qui n'a achevé aucun cycle d'études. Le système d'éducation et de formation est jugé bon au plan international, les lycées (mais aussi les

good by international standards, and in grammar schools (as well as in private schools) a great deal of emphasis is laid on the learning of foreign languages. In the past, the greatest emphasis was placed on Russian and the other Slavonic languages, but the main interest is now in English, French, Italian and German. In many professions, a language diploma can lead to a salary supplement of up to 15% per language.

Life expectancy is below the European average, while infant mortality and the suicide rate are above average. Health care is paid for by the state and is reckoned to be very good by European standards; even aliens can claim emergency medical care free of charge in Hungary. In 1988, there were around 3 600 doctors and 150 000 hospital beds in Hungary.

10.1. Minorities

When we speak of minorities in Hungary, we must be aware that Hungary's ethnic groups, although they represent national minorities in modern parlance (that is groups which are aware of their national and cultural characteristics as opposed to a majority of the population which belong to another group), they are not minorities in the historical sense.

A detailed discussion of the historical nationality problem in Hungary, let alone in the whole Habsburg empire, would go beyond the scope of this report. However, in order to understand this part of Europe, one thing must be clear, namely that historically the groups in question are not minorities but nationalities. All modern definitions of "national minority" are based on the assumption that a minority exists in relation to a majority. Historically, the Magyars never formed an absolute majority in Hungary (including Croatia). In spite of increases due to an intensive policy of Magyarisation, they always formed less than 50% of the population (41,2% in 1880, 42,8% in 1890, 45,5% in 1900, and 48,1% in 1910). For centuries, then, the most important question in this multi-ethnic European state was not one of recognition and protection of minority rights but the much wider question of co-ordinating and creating equality between all national groups in the process of building up an entire state on the basis of the national principle.

It was only with the reduction of Hungary to its present territory, an area of 93 032 km², that the transformation took place from a state with various national groups, none of which constituted as much as half the population, into one with a large Magyar majority alongside other nationalities in the form of minorities.

individus) accordent une grande importance à l'apprentissage des langues étrangères. Tandis que dans le passé on favorisait le russe et les autres langues slaves, on s'intéresse aujourd'hui essentiellement à l'anglais, au français, à l'italien et à l'allemand. Dans beaucoup de professions, un diplôme de langue vaut à son titulaire des majorations de salaire pouvant aller jusqu'à 15 % par langue.

L'espérance de vie est inférieure à la moyenne européenne tandis que la mortalité infantile et le taux de suicides lui sont supérieurs. Le système de santé, dont le coût est pris en charge par l'Etat, est considéré, d'après les normes européennes, comme d'un très bon niveau; même les étrangers ont droit à la gratuité des soins d'urgence. En 1988, le pays comptait environ 3 600 médecins et 150 000 lits dans les hôpitaux.

10.1. Les minorités

Lorsque l'on parle de minorités en Hongrie, il faut bien voir que même si dans l'usage courant les groupes ethniques hongrois représentent des minorités nationales, c'est-à-dire des groupes qui ont conscience de leurs spécificités culturelles nationales et qui vivent à côté d'une majorité présentant d'autres caractéristiques, ils ne constituent pas des minorités au sens historique.

L'évocation des aspects historiques du problème des nationalités en Hongrie, voire dans tout l'empire des Habsbourg, nous ferait largement dépasser le cadre du présent rapport. Pour une meilleure connaissance de cette partie de l'Europe, il faut cependant préciser d'emblée qu'au plan historique les groupes en question ne sont pas des minorités, mais des nationalités. Quelle que soit la façon dont on définit aujourd'hui une minorité nationale, toutes les notions reposent en effet sur le principe fondamental qu'il y a une minorité et une majorité. Or, d'un point de vue historique, même si on inclut la Croatie dans la Hongrie, les Magyars n'ont jamais détenu la majorité absolue. Malgré un accroissement progressif dû à une politique intensive de magyarisation, leur proportion dans la population a toujours été inférieure à 50 % (1880: 41,2%, 1890: 42,8%, 1900: 45,5%, 1910: 48,1%). Pendant des siècles, on a cherché dans cet Etat d'Europe composé d'une mosaïque de nationalités non pas à reconnaître et à protéger les droits de minorités, mais à régler avant tout une question beaucoup plus vaste, celle de la coordination et de la mise sur un pied d'égalité de tous les groupes ethniques dans la construction d'un Etat unique sur la base du principe national.

Ce n'est qu'après la réduction du territoire hongrois à sa superficie actuelle de 93 032 km² que cet Etat, qui rassemblait différents groupes ethniques dont aucun ne dépassait 50 % du total, est devenu un pays où, à côté d'une population à dominante magyare, il existe des nationalités minoritaires.

The figures concerning present-day minorities vary substantially, depending on whether one quotes the official figures (acknowledgement of belonging to a given nationality), the information from the Secretariat for Minorities, or the figures supplied by the interest groups of the various minorities. The following list reflects the figures given by the minority interest groups, with the official 1989 figures in brackets:

Les indications sur les minorités actuelles varient sensiblement selon que l'on consulte les chiffres officiels (reconnaissance du phénomène des nationalités) ou les informations du Secrétariat pour les minorités, c'est-à-dire celles fournies par les groupements représentant les intérêts des différentes minorités. Les chiffres ci-dessous correspondent aux indications fournies par ces groupements, les chiffres officiels de 1989 figurant chaque fois à côté entre parenthèses :

Minorities / Minorités	Secretariat for minorities / Secrétariat pour les minorités	Official 1989 figures / Chiffres officiels de 1989
Germans / Allemands	200 000-220 000	(34 000)
Slovaks / Slovaques	110 000	(21 000)
Southern Slavs / Slaves du Sud	90 000	(35 000)
Comprising / dont:		
Croats / Croates	80 000	
Serbs / Serbes	5 000	
Slovenes / Slovènes	5 000	
Romanians / Roumains	25 000	(12 000)

Other ethnic groups, too small to be of statistical significance, include: Poles, Greeks, Armenians and Bulgarians.

Il existe en Hongrie d'autres groupes ethniques, qui sont quantitativement négligeables: Polonais, Grecs, Arméniens et Bulgares.

10.2. The Jews

Opinion is divided among the 80 000 to 100 000 citizens of Jewish origin as to whether they wish to claim the status of an ethnic national minority. The majority of Jews reject national minority status on the grounds of negative historical experience over at least the past hundred and fifty years.

10.2. Les Juifs

Les avis des quelque 80 à 100 000 citoyens d'origine juive sont partagés quant à l'opportunité de revendiquer le statut de minorité ethnique nationale. Se fondant sur des expériences historiques négatives qui remontent à plus de cent cinquante ans, la majorité d'entre eux refuse le statut de minorité.

In 1848, Petöfi and his followers succeeded in averting a threatened pogrom. The years which followed were characterised by the Hungarian writer François Féjtö in his famous book on the Jews, *Jewry and Communism*, as "philo-Semitism among the Hungarian élite and patriotism among Hungarian Jews". However, with the Horthy regime, anti-Semitism reared its head once more in Hungary. The July 1920 *numerus clausus* excluded most young Jews from universities, and the 1938-39 Jewish laws, together with the 1940 Order, excluded the Jews from the economic, political and cultural life of the country. In 1944, after the occupation of Hungary by the Germans, persecution reached catastrophic proportions in Hungary as elsewhere. Mass deportations to Auschwitz, Bergen-Belsen and Dachau took place. In March 1944, there were still 762 000 persons of Jewish nationality or origin in Hungary, whereas after the liberation of the country only 164 000 remained. Féjtö's book *Jewry and Communism*, mentioned above, points out that, although the Jews mostly greeted the Russians as liberators after their experiences in 1944-45, they then mostly became victims of the communist regime rather than its supporters or beneficiaries. The fierce anti-Semitic campaigns

En 1848, c'est grâce à Petöfi et à ses partisans qu'un pogrom a pu être évité. Vint ensuite une époque que l'écrivain hongrois François Féjtö, dans son célèbre ouvrage *Judaïsme et Communisme*, a décrite comme étant celle du «philosémitisme de l'élite hongroise et du patriotisme des Juifs hongrois». Cependant, avec le régime de Horthy, l'antisémitisme refait surface: le *numerus clausus* de juillet 1920 bannit une grande partie de la jeunesse juive des universités, et les lois sur les Juifs de 1938-1939 ainsi qu'une ordonnance de 1940 excluent les Juifs de la vie économique, politique et culturelle du pays. En 1944, après l'occupation de la Hongrie par les Allemands, les persécutions prennent des proportions catastrophiques sous forme de déportations massives vers Auschwitz, Bergen-Belsen et Dachau. Si en mars 1944, la Hongrie comptait encore 762 000 personnes d'origine juive, il n'en restait plus que 164 000 à la libération du pays. Dans son livre, Féjtö souligne que, traumatisés par ce qui leur était arrivé dans les années 1944-45, les Juifs ont pour la plupart accueilli les Russes en libérateurs, ils ont par la suite été en grande partie victimes du régime communiste, dont ils ne sont devenus ni les défenseurs ni les usufructiers. Les violentes campagnes antisé-

of 1952 in the Soviet Union also led to Rákosi's notorious measures against the Jews in Hungary.

The developments of the last few years have been the cause of great relief among the Jewish communities in Hungary. Hungary's Jewish citizens have of course noticed with considerable concern anti-Semitic statements such as those made during the recent electoral campaign. As in other European countries, there are currents of anti-Semitism in today's Hungary, though they are by no means dominant or to be regarded as typical of the country.

10.3. *The Gypsies*

The gypsies form the largest ethnic cultural and ethnic minority in Hungary. Their numbers are estimated in official Hungarian statistics as around 200 000 to 350 000 — though their own representatives put the figure at 600 000.

Discrimination against the Gypsies in Hungary — as in German-speaking countries — begins with their name. The Hungarians call them *cigány*, in German they are known as *Zigeuner*. Even though these terms do not derive, as is often stated, from the German word *Zieh-Gauner* (travelling rogues), but probably from the Greek *athig-garein* (untouchables) taken over into Hungarian and German via the forms *atsigani*, *tsigane* and *cingari*, they are still tainted by association with the image of wandering rogues.

Their own names for themselves are "Roma" and "Sinti", and they should therefore be so described in the publications and documents of the Council of Europe.

The conditions of life for the Roma and Sinti in Hungary are as poor as those in other countries of Europe, and are made more acute by the large proportion of the population which they represent in Hungary.

Social discrimination, discrimination by local authorities, misery and poverty are the daily experience of many.

More than half of the Roma and Sinti in Hungary are officially classed as "socially disadvantaged" — meaning twenty years less life expectancy, a poor state of health, a higher invalidity rate and work and pay at the lowest end of the wage scale.

Most Roma and Sinti do not complete primary school, and only 2% of them have completed occupational training or the school-leaving certificate.

Just as one does not really know Hungary if one has only visited Eastern Hungary, Lake Bal-

mites menées en Union Soviétique en 1952 ont été, en Hongrie, à l'origine des mesures tristement célèbres prises par Rákosi à l'encontre des Juifs.

Les événements des dernières années ont provoqué un grand soulagement au sein de la communauté juive de Hongrie, même si des déclarations antisémites isolées, comme on en a entendu lors de la dernière campagne électorale, ont suscité une vive préoccupation. Comme dans les autres pays européens, il existe dans la Hongrie d'aujourd'hui des courants antisémites, que l'on ne doit cependant pas considérer comme dominants ni tenir pour caractéristiques de ce pays.

10.3. *Les Tziganes*

Les Tziganes sont la principale minorité ethnique et culturelle de Hongrie : d'après les statistiques officielles, ils seraient au nombre de 200 à 350 000 (600 000 selon leurs propres représentants).

En Hongrie, comme d'ailleurs dans les pays germanophones, la discrimination à l'égard de ce peuple commence déjà dans sa dénomination. Les Hongrois les appellent *cygány*, et les Allemands *Zigeuner*. Même si ces termes ne sont pas dérivés, comme on le croit souvent, du mot allemand *Zieh-Gauner*, ce qui signifie à peu près rôdeur-voleur, mais semblent venir du grec *athig-garein* (ne pas toucher), qui est entré dans les langues hongroise et allemande à partir des déformations *atsigani*, *tsigane* et *cingari*, on continue de leur associer cette image négative.

Les Tziganes, eux, se désignent par les termes « Rom » et « Sinti » — et c'est ainsi qu'il conviendrait de les appeler dans les publications et documents du Conseil de l'Europe.

Les conditions d'existence des Rom et des Sinti sont aussi mauvaises en Hongrie que dans de nombreux autres pays européens, voire pires en raison de la forte proportion qu'ils représentent dans la population hongroise.

Discrimination sociale, discrimination par les collectivités locales, misère et indigence sont le lot quotidien de la plupart d'entre eux.

En Hongrie, plus de la moitié des Rom et des Sinti sont officiellement considérés comme des « socialement défavorisés » — ce qui se traduit par une espérance de vie réduite de vingt ans, un état de santé précaire, un taux d'invalidité plus élevé et des emplois et des rémunérations situés au bas de l'échelle des salaires.

La plupart d'entre eux ne terminent pas le cycle d'études primaires, et 2 % seulement ont acquis une qualification professionnelle ou obtenu le baccalauréat.

De même que l'on ne connaît pas toute la Hongrie lorsqu'on se borne à visiter sa partie

aton and Budapest and left out the villages of Western Hungary, it is not possible to gain an impression of the living conditions of the Roma and the Sinti when one has not seen their housing in Debrecen, Esztergom or Ercsi (near Budapest). Alternatively, one can take the train from Budapest on a Friday afternoon to Nyíregyháza, where hundreds of *cigányok* are carried in desolate railway carriages back to their homes for the weekend. The people of Budapest call it *A fekete vonat*, the black train, and keep away from the platform until it has left.

In his impressive report on Hungary in 1985, the writer Hans Magnus Enzensberger wrote: "The Gypsy question also shows up the double standards of the ethnologists who get excited about the treatment of the Hungarian minority in Romania, but find quite normal the complete marginalisation of the Sinti and the economic, cultural and social chasm which divides them from the majority."

It is true that a few new settlements have been created for them, as have new projects and educational opportunities, together with more jobs for Gypsy musicians.

On the whole, however, in communist Hungary, the Roma and Sinti and their living conditions were suppressed and officially ignored. They were not recognised as a minority and the cultural association they set up in the 1950s was dissolved. There was never any official commemoration of the fact that, after March 1944, 30 000 Hungarian Roma and Sinti were also deported and murdered by the SS.

Only about one-third of the Hungarian Roma speak Romany: this has its roots far back in history, going back to the attempt by the Viennese Court, under Maria Theresa and Joseph II, to forbid them to travel about, to trade in horses and to use their own language.

The official creation in 1985 of a national Gypsy Council was a step forward.

In the meantime, the "Independent Gypsy Association" PHRALIPE has also been founded, intended, in the words of its Chairman Béla Ostojkán, to counterbalance the Gypsy association led by the People's Front.

The new Hungarian constitutional laws have not, of course, improved the material living conditions of the Hungarian Roma and Sinti, but constitute a massive improvement in their legal status.

10.4. Minorities policy

For several years now, Hungary's national minorities have possessed the right to cultivate their own culture and publish newspapers in their

orientale, le lac Balaton et Budapest, en négligeant les villages de sa partie occidentale, on ne peut pas se faire une idée des conditions d'existence des Rom et des Sinti, si l'on a pas vu leurs habitations, par exemple dans la région de Debrecen, d'Esztergom ou d'Ercsi, près de Budapest. On peut aussi prendre un vendredi après-midi le train de Budapest à Nyíregyháza qui, dans des wagons misérables, ramène pour le week-end des centaines de *cigányok* dans leurs habitations. Les habitants de Budapest l'appellent *A fekete vonat*, le train noir, et évitent de monter sur le quai avant son départ.

«La question tzigane met en lumière le déficit moral des chanteurs du nationalisme», a écrit en 1985 le poète Hans Magnus Enzensberger dans son impressionnant récit sur la Hongrie, «qui s'insurgent contre le traitement subi par la minorité hongroise en Roumanie, mais ne s'offusquent pas de la marginalisation complète des Sinti et du gouffre économique, culturel et social qui les sépare de la majorité.»

Certes, on a construit quelques quartiers d'habitation, mis au point des projets et prévu des possibilités de formation ainsi que des emplois de musiciens tziganes.

Pour l'essentiel cependant, la Hongrie communiste n'a rien voulu savoir des Rom et des Sinti ni de leurs conditions de vie, et les a ignorés administrativement. Ils n'ont pas été reconnus comme minorité, leur association culturelle fondée dans les années 50 a été dissoute et aucun service officiel ne s'est souvenu qu'après mars 1944 30 000 Rom et Sinti hongrois ont été déportés et assassinés par les SS.

Seul un tiers environ des Rom hongrois parlent le romani — l'explication de cette situation remonte loin dans l'histoire, au temps où la cour de Vienne, sous Marie-Thérèse et Joseph II, s'efforçait de leur interdire le vagabondage, le commerce des chevaux et l'usage de leur langue.

La création officielle en 1985 d'un Conseil national des Tziganes marque un progrès.

Depuis, l'«Association indépendante des Tziganes PHRALIPE» a aussi vu le jour; d'après son Président, Béla Ostojkán, elle doit faire contre-poids à l'association des Tziganes dirigée par le Front populaire.

Si elles n'ont évidemment pas amélioré les conditions matérielles des Rom et des Sinti, les nouvelles lois constitutionnelles hongroises apportent cependant des améliorations très importantes à leur statut juridique.

10.4. La politique à l'égard des minorités

Depuis un certain nombre d'années déjà, les minorités nationales en Hongrie avaient la possibilité de développer leur culture et de faire paraître

own language. The new Minorities Act is a great step towards a modern European minorities policy. Membership of a national group is laid down as an inalienable right.

Any assimilation of a nationality, whether by the use of force or through disdain and indifference, constitutes a breach of fundamental human rights.

Bilingual education is also to be introduced, minority languages are to be adopted as official languages in areas where national minorities live, and it is intended that more bilingual persons should be employed in official positions.

Discussions are still going on about the original plan to provide places in parliament for minorities. On the one hand, many groups wish to see such representation but, on the other hand, there are objections from the point of view of democracy, to the effect that such "co-opting" into parliament could easily alter in practice the result of elections by universal secret ballot. The parliament has undertaken to discuss this question in full, jointly with the minorities, over the next two years.

As an immediate measure, the Hungarian Parliament passed a Constitutional Amendment Act (No. 59/1990) introducing, alongside the Ombudsman for civil rights, a Parliamentary Ombudsman's office for national and ethnic minorities.

The Act is worded as follows:

"The task of the Parliamentary Ombudsman on national and ethnic minority rights is to investigate abuses brought to his attention relating to the rights of national and ethnic minorities, or to have them investigated, and to take or initiate measures of a general or individual nature with a view to resolving them."

This Ombudsman's office for national and ethnic minorities is a collegiate body elected by parliament. It comprises one member for each national and ethnic minority. The Ombudsman's office is required to make an annual report to parliament on its activities.

The governmental declaration also speaks out clearly on the minorities question:

"The principal aim of our minority policy is to ensure respect for human rights, including minority rights, both inside and outside our borders. In view of the fact that one-third of all Hungarians live outside the borders of Hungary, it is a special responsibility of the Hungarian state to promote the preservation of the Hungarian nation as a cultural and ethnic community everywhere.

tre des revues dans leur langue. Considérant l'appartenance ethnique comme un droit inaltérable, la nouvelle loi sur les minorités marque cependant une avancée très importante vers une politique européenne moderne à l'égard des minorités.

Toute intégration, par la violence ou non, d'une nationalité qui est le fruit du mépris ou de l'indifférence, constitue une violation des droits fondamentaux de la personne humaine.

Dans les régions habitées par les minorités nationales, il est prévu de mettre en place un enseignement bilingue et d'accorder à leur langue le statut de langue officielle, ainsi que d'employer dans les administrations locales un nombre accru de personnes bilingues.

Le projet visant à mettre à la disposition des minorités des sièges au parlement est encore en discussion. Tout en bénéficiant du soutien de nombreux groupes, il se heurte à des objections au plan de la démocratie politique, selon lesquelles une «cooptation» au parlement pourrait en pratique légèrement modifier les résultats des élections au suffrage universel et secret. Le parlement se propose de discuter cette question de façon approfondie avec les minorités dans les deux années à venir.

Comme mesure immédiate, il a voté une loi de révision constitutionnelle (n° 59/1990), qui institue, outre un médiateur pour les droits civiques, un groupe de médiation pour les minorités nationales et ethniques auprès de l'Assemblée nationale (parlement).

Cette loi stipule:

«La mission du groupe de médiation pour les droits des minorités nationales et ethniques auprès de l'Assemblée nationale est de procéder ou de faire procéder à des enquêtes sur les atteintes aux droits des minorités nationales et ethniques dont il a eu connaissance et, pour y remédier, de prendre ou de proposer des mesures d'ordre général ou individuel.»

Ce groupe, organe collégial élu par le parlement et comprenant un représentant de chaque minorité nationale et ethnique, est tenu de lui faire un rapport chaque année sur ses activités.

La déclaration de politique générale du gouvernement était elle aussi très claire sur la question des minorités:

«L'objectif principal de notre politique à l'égard des minorités est d'assurer le respect des droits de l'homme, ainsi que les droits des minorités, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières. Vu qu'un tiers des Hongrois vivent à l'étranger, l'Etat hongrois a la responsabilité particulière de favoriser partout la préservation de la nation hongroise en tant que communauté cultu-

That is why we are taking a stand — with respect for the existing international treaties and in their spirit — in support of preserving the right of self-determination for Hungarian communities living outside our borders, as a matter of fact in harmony with the declared promises of the governments of the neighbouring states. The time has come for national minorities to form in fact the most important bridge of friendship between the countries, but this is a role that only communities which have regained their rights and dignity are capable of assuming. In this undefiled endeavour, we are counting on the support of the governments and public opinion of the democratic states just as much as on the political assistance of European and international organisations. Apart from contacts with the Hungarian minorities living in the area which once formed part of Hungary beyond our borders, we place special emphasis on relations with the Hungarian emigrants living in the West. Wishing to settle their problems, we would like them to keep their present citizenship if they wish and also to be ready to act as a bridge or to handle the job of popular diplomacy for the sake of our nation.”

It seems that Hungary, with its new minority policy, could come to set an example to Europe. We may be seeing the beginning of a new chapter in the history of ethnic conflicts in this part of Europe. The following graphic picture of the Hungarian nationality problem, with all its tragic consequences, comes not from an enemy of Hungary but from the great Hungarian liberal reformer, Count István Széchenyi, in his speech to the Hungarian Academy of Sciences (which he had founded) on 27 November 1842:

“While other peoples look at each idea on its merits, little concerned about where it comes from or in what form it appears, we Hungarians want to clothe everything, from the least to the greatest, in Hungarian apparel and are suspicious of anything which is not thus clad. At least I hardly know any real Hungarian, however white his hair, however furrowed his brow by experience and wisdom of life, who — like a madman when somebody mentions his obsession — does not deviate more or less from the rules of fairness and indeed justice when the questions of our language and nationality are discussed. In such matters, the calmest man becomes an enthusiast, the clearest-sighted is struck blind and the fairest and most just of men is prepared to disregard the first immutable rule of eternal truth, which should never under any circumstances be forgotten, the rule: ‘Do unto others as you would have them do unto you!’”

Just one hundred and fifty years later, Hungary seems to have drawn the right conclusions: this rule has not been forgotten but has been translated into action.

relle et ethnique. C’est pourquoi — tout en respectant la lettre et l’esprit des traités internationaux — nous nous prononçons pour la sauvegarde du droit à l’auto-détermination des communautés hongroises vivant à l’étranger, ce qui va d’ailleurs dans le sens des promesses faites par les gouvernements des Etats limitrophes. Le temps est venu pour les minorités nationales de former une grande chaîne d’amitié entre les pays: encore faut-il pour cela qu’elles aient recouvré leurs droits et leur dignité. Nos intentions sont pures et nous comptons sur le soutien des gouvernements et de l’opinion publique des Etats démocratiques autant que sur l’aide politique des organisations internationales. Outre les contacts que nous entretenons avec les minorités hongroises vivant sur des territoires ayant jadis appartenu à la Hongrie, nous attachons une attention particulière aux relations avec les immigrés hongrois vivant à l’Ouest. Aspirant à résoudre leurs problèmes, nous aimerions qu’ils conservent leur citoyenneté actuelle s’ils le désirent, et aussi qu’ils deviennent les maillons de cette chaîne ou jouent le rôle d’ambassadeurs de notre nation auprès des populations étrangères.»

Avec sa nouvelle politique à l’égard des minorités, la Hongrie semble pouvoir devenir un modèle pour l’Europe. Peut-être pourra-t-on ainsi tourner une page de l’histoire des conflits entre les nationalités dans cette partie de l’Europe? Ce n’est pas un ennemi adversaire de la Hongrie, mais le comte Stephan Széchenyi, le grand réformateur libéral hongrois, qui, dans son discours du 27 novembre 1842 devant l’Académie des sciences qu’il avait lui-même créée, a dépeint sans ambiguïté la question des nationalités avec toutes ses conséquences tragiques:

«Tandis que d’autres peuples jugent seulement d’après la nature des choses, sans se soucier de leur origine et de la forme qu’elles revêtent, le Hongrois cherche à donner à toute chose, de la plus petite à la plus grande, un habillage magyar, et tout ce qui ne se présente pas sous cette apparence lui est d’emblée suspect. Même si ses cheveux sont déjà blancs, même si l’expérience et la sagesse ont ridé son front, je ne connais guère de Hongrois qui, tel un fou accroché à sa lubie, ne contrevienne, peu ou prou, aux règles de l’honnêteté, voire de la justice, lorsqu’il est question de notre langue et de notre nationalité. En de telles occasions, l’homme le plus posé vient à s’emporter, l’homme le plus lucide est frappé de cécité et l’homme le plus honnête, le plus juste est prêt à oublier la première des règles intangibles de la vérité éternelle qu’il ne faut jamais perdre de vue: «Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu’on te fit.»

Quelque cent cinquante ans plus tard, la Hongrie semble en avoir tiré les conclusions qui s’imposent: non seulement cette règle n’a pas été oubliée, mais elle est concrètement appliquée.

10.5. *The Churches in Hungary*

Hand in hand with the land reform in Hungary, following the second world war, went a large-scale expropriation of the Churches — their possessions, their firms, their publishing houses and their economic undertakings were transferred to the state.

Freedom to belong to a religious community was not prohibited but was specifically guaranteed in the 1949 Constitution, which enshrined the division of Church and state.

In spite of these formal constitutional provisions, the Churches suffered many restrictions and much intimidation at central and local level. The arrest of the Catholic Cardinal Jozsef Mindszenty and the Protestant Bishop Lajos Ordass, trials of priests and measures taken against members of religious orders are only a few examples of this. Over about the last twenty years, a kind of *modus vivendi* had been found which made life safer for the churches though it did not give them any more opportunities.

According to the most recent available data, the Catholic Church (Roman Catholic and Greek Catholic) has 6,3 million members and around 3 800 churches. The Protestant Reformed Church claims 2 million members, of whom 650 000 are practising in church communities. The Lutheran Protestant Church has 430 000 members. Taken together, the Protestant communities possess 2 106 church buildings.

Of the 100 000 Hungarians of Jewish origin, around 80 000 are members of the Jewish religious community, which possesses 130 synagogues.

Here, too, things have returned to normal in Hungary in the last few months. However, the Churches' financial problems, principally the maintenance of their buildings and their running costs, have not been resolved. There is no church tax and no consensus among the Churches as to whether one should be introduced.

The Churches are at present mostly financed by state support and by donations, largely from abroad.

10.6. *Equality of the sexes*

Men and women are accorded equal rights by law in Hungary. This formal and legal equality cannot, however, conceal the fact that Hungarian society — like many other European societies — is principally a men's society.

The principle of "equal pay for equal work" is recognised but, in Hungary as elsewhere, the more senior the position, the smaller the proportion of women.

10.5. *Les Eglises en Hongrie*

Après la seconde guerre mondiale, la réforme agraire s'est accompagnée d'une vaste opération d'expropriation des Eglises, dont les biens, les exploitations, les maisons d'édition et les entreprises sont revenus à l'Etat.

Loin d'être interdite, la liberté de culte a été expressément garantie par la Constitution de 1949, qui prévoit la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Pourtant, malgré ces dispositions constitutionnelles formelles, les Eglises eurent à souffrir de nombreuses restrictions et intimidations au niveau tant central que local, comme en témoignent entre autres l'arrestation du cardinal Jozsef Mindszenty ou de l'évêque protestant Lajos Ordass, les procès de prêtres et les mesures contre les ecclésiastiques. Depuis une vingtaine d'années s'était instaurée une sorte de *modus vivendi* qui, sans élargir le champ des possibilités ouvertes aux Eglises, les exposait à moins de périls.

D'après les derniers chiffres disponibles, l'Eglise catholique (romaine et orthodoxe grecque) compte 6,3 millions de fidèles et près de 3 800 lieux de culte. L'Eglise réformée évangélique revendique 2 millions de fidèles, dont 650 000 pratiquent dans les communautés paroissiales. L'Eglise luthérienne évangélique regroupe 430 000 membres. Les communautés de confession protestante disposent en tout de 2 106 lieux de culte.

Sur les 100 000 Hongrois d'origine juive, près de 80 000 pratiquent dans 130 synagogues.

Les événements des derniers mois ont entraîné une normalisation en ce qui concerne les différentes confessions. Les Eglises n'ont pas encore résolu leurs problèmes financiers, qui sont surtout liés à l'entretien des bâtiments et aux dépenses courantes. Le denier du culte n'existe pas en Hongrie ; les Eglises ne sont d'ailleurs pas unanimes à souhaiter son instauration.

A l'heure actuelle, leur financement est essentiellement assuré par des aides de l'Etat et des dons qui, en grande partie, viennent de l'étranger.

10.6. *L'égalité des hommes et des femmes*

En Hongrie, l'égalité des sexes est garantie par la loi. Cependant, cette égalité purement formelle et juridique ne doit pas faire illusion : la société hongroise — comme beaucoup d'autres en Europe — est à dominante masculine.

Bien que soit reconnu le principe «A travail égal, salaire égal», on constate aussi en Hongrie que plus on monte dans la hiérarchie, plus le pourcentage de femmes diminue.

There is no discrimination against women in new appointments in the public service — indeed, in qualified positions (for example in the administration of justice) women already outnumber men.

In leading political positions (associations, parties, the state) women are heavily under-represented. Only twenty-one women sit in the Hungarian Parliament.

Women's emancipation movements exist only in embryo. Even under the communist rule, there were no specific women's groups, though many women became involved in the outcry of May-June 1973 against the planned tightening of the law on abortion.

Protection of mothers is very well developed in Hungary. From the fourth month of pregnancy until the child is six months old, no woman may be required to work overtime without her permission. Maternity leave is granted from four weeks before the due delivery date and up to twenty weeks after the birth (twenty-four weeks in the case of difficult births). Unpaid maternity leave is assured for three years, and the mother's job is guaranteed by law.

Until the child's 10th birthday, the mother can take unpaid leave when the child is sick and enjoys protection against dismissal. The same rule applies to fathers bringing up children on their own.

Reporting committee : Political Affairs Committee.

Committees for opinion : Committee on Legal Affairs and Human Rights and Committee on Relations with European Non-Member Countries.

Budgetary implications for the Assembly : none.

Reference to committee : Doc. 6154 and Reference No. 1650, 29 January 1990.

Draft opinion unanimously adopted by the committee on 10 September 1990.

Members of the committee : MM. *L. Steiner (Chairman)*, *Martinez*, Sir *Dudley Smith (Vice-Chairmen)* (*Alternate*: Mr *Coleman*), MM. *Alemyr*, *Álvarez-Cascos* (*Alternate*: *Fabra*), *Antretter*, Mrs *Baarveld-Schlaman*, MM. *Baumel*, *Björklund* (*Alternate*: *Särkijärvi*), *De Bondt*, *Candal*, *Caro* (*Alternate*: *Forni*), *Cem* (*Alternate*: *Genç*), *Collart* (*Alternate*: *Noerens*), Sir *Geoffrey Finsberg*, MM. *Gabbuggiani*, *Ghiotti*, *Giatrakos*, *Hardy*, Mrs *Helgadottir*, MM. *de Hoop Scheffer* (*Alternate*: *Verbeek*), *Hyland*, *Irmer*, *Kindle*, Mrs *Lentz-Cornette*, MM. *Lyssarides*, *Miville*, *Natali* (*Alternate*: *Scovacicchi*), *Nørgaard*, *Pangalos* (*Alternate*: *Rokofyllos*), *Pontillon*, *Portelli*, *Reddemann*, *Sager*, *Sarti*, *Schieder*, *Soares Costa*, *Tarschys*, *Taşcıoğlu*, *Thoresen*.

N.B. The names of those members who took part in the vote are printed in italics.

See 15th Sitting, 2 October 1990 (adoption of the draft opinion), and Opinion No. 153.

Dans la fonction publique, il n'existe aucune discrimination à l'encontre des femmes lors de l'embauche — dans ce domaine, la proportion de femmes occupant des emplois qualifiés (dans l'administration judiciaire par exemple) est même supérieure à celle des hommes.

En politique, les femmes sont nettement sous-représentées dans les postes de responsabilité (associations, partis, rouages de l'Etat). Le Parlement hongrois ne compte que vingt et une femmes.

Les mouvements d'émancipation des femmes n'existent qu'à l'état embryonnaire. A l'époque de l'opposition non plus, il n'existait pas de groupes féminins spécifiques. Toutefois, les femmes ont été très nombreuses à répondre à l'appel de mai-juin 1973 contre le projet de durcissement de la loi sur l'avortement.

La protection des mères est particulièrement développée en Hongrie : à partir du quatrième mois de grossesse et jusqu'à ce que l'enfant ait six mois, on ne peut obliger la mère à faire des heures supplémentaires. Un congé est accordé à la future mère quatre semaines avant la date prévue de l'accouchement, et il se prolonge vingt semaines (vingt-quatre semaines en cas d'accouchement difficile) après la naissance. Le congé de maternité est de trois ans, et la loi stipule qu'à son issue, la mère retrouvera son emploi.

En cas de maladie de l'enfant avant qu'il n'ait dix ans révolus, la mère peut prendre un congé non rémunéré tout en bénéficiant d'une protection contre le licenciement. Les mêmes dispositions s'appliquent aux pères qui élèvent seuls leurs enfants.

Commission chargée du rapport : commission des questions politiques.

Commissions saisies pour avis : commission des questions juridiques et des droits de l'homme et commission des relations avec les pays européens non membres.

Implications budgétaires pour l'Assemblée : néant.

Renvoi à la commission : Doc. 6154 et renvoi n° 1650 du 29 janvier 1990.

Projet d'avis adopté à l'unanimité par la commission le 10 septembre 1990.

Membres de la commission : MM. *L. Steiner (Président)*, *Martinez*, Sir *Dudley Smith (Vice-Présidents)* (*Remplaçant*: M. *Coleman*), MM. *Alemyr*, *Álvarez-Cascos* (*Remplaçant*: *Fabra*), *Antretter*, M^{me} *Baarveld-Schlaman*, MM. *Baumel*, *Björklund* (*Remplaçant*: *Särkijärvi*), *De Bondt*, *Candal*, *Caro* (*Remplaçant*: *Forni*), *Cem* (*Remplaçant*: *Genç*), *Collart* (*Remplaçant*: *Noerens*), Sir *Geoffrey Finsberg*, MM. *Gabbuggiani*, *Ghiotti*, *Giatrakos*, *Hardy*, M^{me} *Helgadottir*, MM. *de Hoop Scheffer* (*Remplaçant*: *Verbeek*), *Hyland*, *Irmer*, *Kindle*, M^{me} *Lentz-Cornette*, MM. *Lyssarides*, *Miville*, *Natali* (*Remplaçant*: *Scovacicchi*), *Nørgaard*, *Pangalos* (*Remplaçant*: *Rokofyllos*), *Pontillon*, *Portelli*, *Reddemann*, *Sager*, *Sarti*, *Schieder*, *Soares Costa*, *Tarschys*, *Taşcıoğlu*, *Thoresen*.

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

Voir 15^e séance, 2 octobre 1990 (adoption du projet d'avis), et Avis n° 153.